



**UNIVERSITE INTERNATIONALE DE LIBREVILLE**

*« Le fleuron de la formation universitaire en Afrique »*



---

## GUIDE DE L'ETUDIANT

---



*Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur à caractère  
Scientifique, Technologique, Professionnel et Culturel,  
reconnu d'utilité publique*

**Adresse : BP. 20411, Essassa, GABON**

Tél : (+241) 62 26 51 28 / (+241) 62 09 85 66 ; BP : 20411

E-mail : [infos@univ-inter-libreville.com](mailto:infos@univ-inter-libreville.com)

---

# MOT DU PRESIDENT FONDATEUR DE IIBJ

---



***Cher (e)s étudiant (e)s,***

Nous sommes heureux de vous recevoir à l'Université Internationale de Libreville (UIL) de l'Institution Internationale Berthe et Jean (IIBJ) qui est l'un des piliers du projet pour la recherche. L'Université Internationale de Libreville veille à dispenser des formations adaptées et de qualité dans un cadre bucolique, des infrastructures de haut standing dans un climat propice à la construction d'un projet personnel et professionnel pour chaque étudiant.

L'employabilité des jeunes étant une priorité des hautes autorités des différents pays africains, l'UIL a fait le choix d'orienter ses offres de formation vers les filières d'avenir. A travers ses nombreux partenariats, l'UIL entend maintenir ses liens entre le système de formation et le monde de l'entreprise en mettant l'accent sur les filières professionnelles et techniques.

***Cher (e)s étudiant (e)s,***

Depuis 2010, suite au processus de Bologne adopté dans la plupart des pays européens, la cartographie du système de formation universitaire gabonais se recompose de façon continue avec pour objectif de proposer des offres de formation actualisées et validées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et du Transfert des Technologies, afin d'assurer des meilleures perspectives d'emplois et par conséquent, l'insertion professionnelle des diplômés.

En effet, depuis sa création, l'Université Internationale de Libreville (UIL) s'emploie à proposer des offres de formation attrayantes avec des contenus divers et variés, ainsi que des projets porteurs, tout ceci intégrés dans une structure de qualité située dans un lieu d'exception.

En termes de formation, elle porte une attention toute particulière à la réussite des apprenants avec le respect des procédures liées au système LMD. Les enseignements visés tout à la fois une solide formation académique avec au passage un projet de reconnaissance des diplômes par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), un développement des compétences professionnelles et une ouverture favorisant la construction de bons citoyens à travers l'appropriation de nos valeurs (« **savoir-être** » et « **savoir-faire** ») et du crédo des promoteurs de l'UIL qui est l'« **Esprit Berthe & Jean** » (cf. *Encart*).

Chers étudiants, l'osmose entre la société et le monde académique s'opère par plusieurs voies et celle qui consiste à afficher une volonté de former tout au long de la vie joue un rôle de premier plan.

**Encart** : S'approprier l'« **Esprit Berthe & Jean** », c'est :

- Donner le meilleur de soi-même ;
- Inter agir et avoir réciproquement de l'importance et respect entre les hommes ;
- Promouvoir le travail, le partage et le vivre ensemble entre les jeunes du monde, de diverses conditions sociales et origines, pour atteindre l'objectif commun de l'excellence ;
- Concilier la rigueur, l'audace et l'humilité dans le travail pour apprendre en permanence ;
- Cultiver le potentiel de leader, la vivacité d'esprit, le sens de l'excellence, la capacité d'écoute et de communication, la combativité, l'ambition et la persévérance ;
- Vivre des relations respectueuses, équitables, ouvertes, généreuses et bienveillantes avec les gens qui nous entourent ou que nous côtoyons ;
- C'est être de manière permanente en harmonie avec la devise IIBJ qui est « Savoir-être, Savoir-faire » ;
- C'est savoir et accepter avec Jean Paul Sartre qu'« *En fin de compte, chaque homme est responsable de ce qu'on fait de lui....Mais un homme peut toujours faire quelque chose de ce qu'on a fait de lui* » ;
- C'est savoir et accepter avec le promoteur, Carles Luce Donald KAMBANGOYE que les victoires, les bons résultats sont très gratifiants, mais il faut cependant aller les chercher.

## ***Chers enseignants,***

La formation d'un être humain est une mission exaltante qui consiste à faire voyager ce dernier d'un niveau de conscience donné à un état de conscience plus amélioré. Il s'agira de polir un matériel brut, de le rendre lisse et luisant, de l'adoucir, de l'affiner, de le corriger avec soin, de le parfaire pour lui donner une destinée certaine.

En accueillant les étudiants à l'UIL, vous êtes les responsables des processus de formation. Chers enseignants, former est une compétence clé des leaders du monde actuel. Le formateur est un acteur du changement qui vise un apprentissage concret. Il manage une dynamique fondamentale composée des relations entre le formateur et les étudiants. Il est un modèle de ce qu'il enseigne et adapte son style au contenu délivré aux participants.

## ***Chers parents d'étudiants,***

Comme l'avait dit Nelson Mandela, « ***l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde*** ». Partant de ce fait, vous conviendrez tous avec moi pour dire que l'éducation est bien essentielle dans la vie humaine, et donc dans la vie de nos enfants : c'est elle qui permet d'avancer, de dominer ses passions, de tempérer ses violences. C'est également elle qui nous apprend la possibilité de comprendre le monde et c'est elle qui, lorsqu'on se tourne vers le passé, nous fait aussi avancer vers le futur.

En outre, comme l'avait dit Abraham Lincoln « **Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez donc l'ignorance** ». Chers parents, le coût des études et le logement à prix abordables au sein de la résidence de l'Université Internationale de Libreville, en comparaison avec la plupart des autres établissements, contribuent à faire de l'UIL une destination d'études financièrement accessible.

Une bonne planification budgétaire est toutefois essentielle pour vous assurer de disposer des ressources financières nécessaires pour subvenir aux besoins de vos enfants et couvrir tous les frais inhérents à une année d'études dans notre université.

A l'heure d'un monde qui connaît de fortes mutations économiques, politiques et sociales, l'éducation de qualité représente un chantier majeur pour notre continent, un chantier auquel, l'Université Internationale de Libreville est fière d'être partie prenante, afin de contribuer à la formation des cadres et des élites qui participeront au développement de notre continent.

**Marie-Madeleine MBORANTSUO**

*Président Fondateur de 2IBJ/ Docteur en Droit/Magistrat*

---

## MOT DU RECTEUR DE L'UIL

---



**L**e présent livret regroupe la plupart des informations essentielles qui vous permettront de suivre votre formation dans les meilleures conditions : informations pratiques concernant la localisation des services de l'Université, organisation de l'année universitaire (calendrier, organisation des examens, etc.), différents types d'enseignement que vous aurez à suivre selon la formation que vous avez choisie.

Ce guide de l'étudiant constitue un outil de référence à conserver précieusement avec vous. Vous trouverez des informations complémentaires et des liens utiles à partir du site internet: <https://uil-universite.com/> ou de la page facebook de l'Université : <https://fr-fr.facebook.com/BertheEtJean/> et d'éventuelles mises à jour des informations décrites dans ce guide. N'hésitez pas également à solliciter les enseignants et les personnels administratifs ou la mutuelle des étudiants pour obtenir des éclaircissements sur votre filière d'enseignement ou tout autre service de l'Université.

L'Université Internationale de Libreville (UIL) se veut à la fois un lieu d'études, de recherche, mais aussi un lieu de vie. En plus des enseignements sous forme de cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés et d'enseignements à distance que vous devrez suivre avec assiduité, vous aurez la possibilité d'enrichir vos connaissances en participant activement aux conférences, journées d'études et colloques organisés par l'Université.

C'est également l'occasion d'enrichir votre projet personnel de formation sur le moyen et le long terme en bénéficiant des ressources proposées par l'UIL durant votre cursus universitaire. Ainsi, vous trouverez une large palette d'activités culturelles et sportives, des manifestations dans lesquelles la Mutuelle étudiante et la communauté universitaire toute entière sont impliquées. Par ailleurs, vos initiatives à caractère professionnel pourront s'exprimer à travers une démarche entrepreneuriale : une Junior-Entreprise en création est accessible à tout étudiant désireux de s'investir dans des projets innovants individuels ou collectifs, en relation avec l'environnement socio-économique de l'Université.

L'Université Internationale de Libreville entretient des relations suivies avec le monde socio-économique gabonais par des conventions avec les plus grandes entreprises du pays, avec les universités environnantes et avec les instances internationales de la Région. Elle favorise les échanges internationaux par des partenariats avec d'autres universités à travers le monde entier. Cela nous permet aussi bien d'accueillir des étudiants et des enseignants-chercheurs étrangers que de proposer des séjours universitaires à l'étranger, dans les meilleures conditions.

Etudier à l'Université Internationale de Libreville, c'est construire un parcours universitaire professionnalisant. Cela vous demande de réfléchir à l'orientation que doit prendre votre itinéraire de formation. A cet effet, l'ensemble du personnel de l'université ainsi que les enseignants-chercheurs et professionnels sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos études comme dans vos projets à plus long terme.

Si nous vous donnons tous les moyens de réussir, c'est surtout à vous, maintenant, de forger votre avenir professionnel.

**Excellente année universitaire !**

**Recteur de l'Université Internationale de Libreville**

**Pr Frédéric PLANCHE**

*Ancien professeur à l'université de Montpellier et de l'UQAM (Canada)*

---

# SOMMAIRE

---

<i>1<sup>ère</sup> Partie : NOTRE UNIVERSITE.....</i>	<i>7</i>
<i>2<sup>ème</sup> PARTIE : NOS ETUDES .....</i>	<i>44</i>
<i>3<sup>ème</sup> PARTIE : NOS PROGRAMMES.....</i>	<i>48</i>
<i>4<sup>ème</sup> PARTIE : CORPS ADMINISTRATIF, PROFESSORAL ET INFRASTRUCTURES</i>	<i>102</i>
<i>5<sup>ème</sup> PARTIE : VIE ASSOCIATIVE ET AUTRES ACTIVITES DANS L'UIL .....</i>	<i>110</i>
<i>6<sup>ème</sup> PARTIE : STAGES ET INSERTION PROFESSIONNELLE.....</i>	<i>114</i>

---

# 1<sup>ère</sup> Partie : NOTRE UNIVERSITE

---

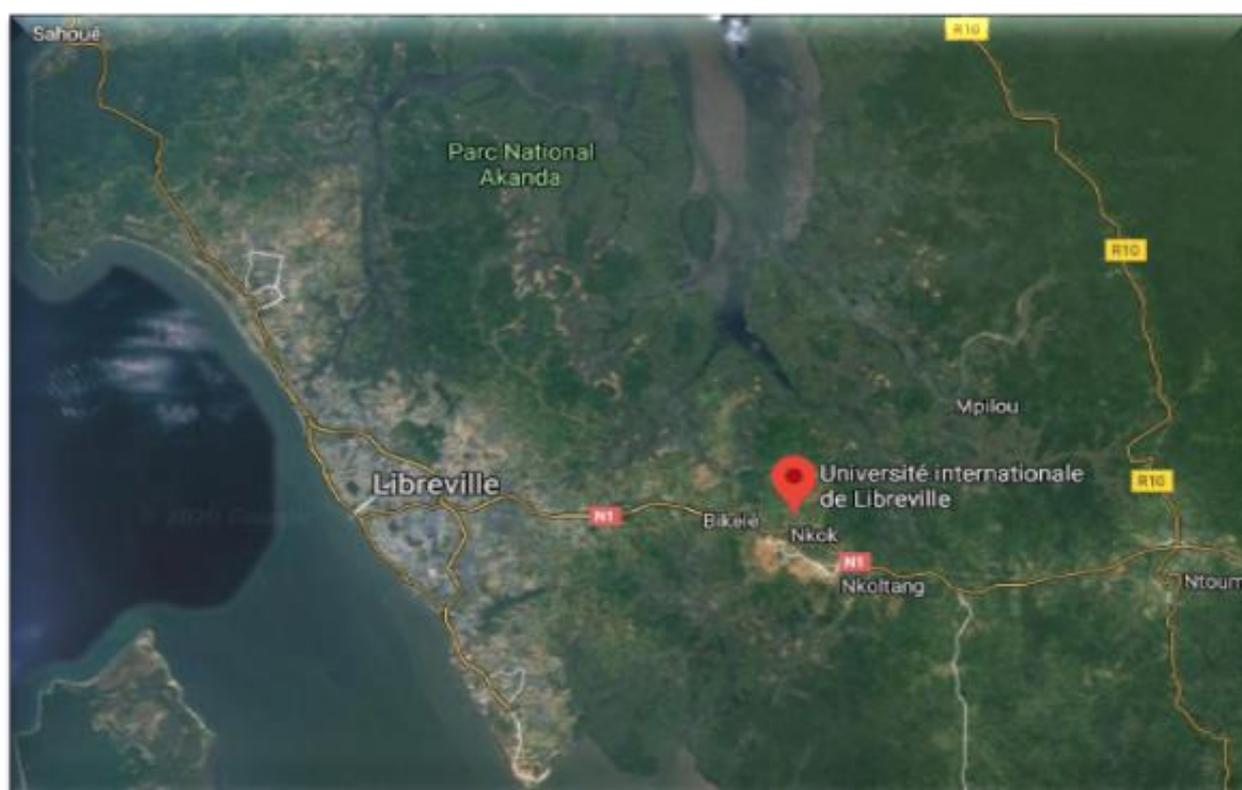
<b>I. LOCALISATION .....</b>	<b>9</b>
<b>II. BREF HISTORIQUE.....</b>	<b>12</b>
<b>III. ACCREDITATION .....</b>	<b>13</b>
<b>IV. EVOLUTION DES EFFECTIFS A L'UILE DE 2014-2020 .....</b>	<b>14</b>
<b>V. PARCOURS ET OFFRES DE FORMATION.....</b>	<b>14</b>
<b>VI. NIVEAUX D'ACCES.....</b>	<b>25</b>
<b>VII. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES.....</b>	<b>25</b>
<b>VIII. CONDITIONS D'INSCRIPTION.....</b>	<b>26</b>
<b>IX. GESTION DES EXAMENS.....</b>	<b>29</b>
<b>X. PROCESSUS FORMALISE DES PASSERELLES.....</b>	<b>32</b>
<b>XI. PROCESSUS DE DELIVRANCE DES DIPLOMES .....</b>	<b>33</b>
<b>XII. ORGANES DE GOUVERNANCE.....</b>	<b>34</b>
<b>XIII. INFORMATION SUR LE PLAN D'ORIENTATION STRATEGIQUE .....</b>	<b>40</b>
<b>XIV. PARTENARIATS.....</b>	<b>42</b>



## I. LOCALISATION

Reconnue d'utilité publique en 2013 par les autorités gabonaises, entièrement repensée pour favoriser le travail et le développement des capacités intellectuelles et scientifiques des étudiants, l'Université Internationale de Libreville (UIL) est un pôle de formation exceptionnel répondant aux standards internationaux de pédagogie et d'infrastructures de pointe. L'UIL est située en pleine nature, sur un domaine de 80 hectares loin du tumulte de la capitale gabonaise. C'est un établissement privé d'enseignement supérieur à caractère scientifique, technologique, professionnel et culturel créé par l'Institution Internationale Berthe et Jean (2IBJ).

Dans un cadre bucolique et agréable doté de locaux modernes, d'une **bibliothèque**, de **trois auditoriums dont deux de 1000 places chacun**, de **salles de classe climatisées**, d'une **résidence universitaire de près de 600 lits**, d'un **complexe sportif complet (football, tennis, basket ball, volleyball, etc.)**, d'une **salle de fitness**, d'une **salle télé**, d'une **infirmierie**, d'un **restaurant universitaire de 800 places**, d'un **parc animalier et zoologique** et de **laboratoires équipés ultra modernes**.



**Figure 1** : Carte de localisation géographique de l'UIL (Source : Google Earth)

**Adresse** : Université Internationale de Libreville (UIL)  
Institution Internationale Berthe et Jean, BP : 20411 Essassa, Gabon.

**Téléphone** : (+241) 62 26 51 28 / (+241) 62 09 85 66

**Site Internet** : <https://uil-universite.com/>

**Page facebook de l'université** : <https://fr-fr.facebook.com/BertheEtJean>

L'Université Internationale de Libreville (UIL) est dotée d'un campus principal situé à Essassa, à 23 km de Libreville. Certaines formations sont exécutées dans les annexes de l'UIL à Libreville (Okala, à proximité de l'hôtel Nomad). L'UIL est constituée de quatre établissements (Ecole Polytechnique de Libreville, Faculté de Droit et Sciences Politiques, Institut de Recherches Biomédicales et Biotechnologies, Institut Supérieur de Gestion et Economie Appliquée). Les offres de formation proposées par ces quatre établissements sont : DUT, Licence, Master, Ingénieur, Doctorat et Executive MBA,. L'UIL est ouvert à tout public grâce à son offre de formation pluridisciplinaire.



**Figure 2 :** Entrée de l'Université Internationale de Libreville à Essassa.

Sur le plan environnemental, l'Université Internationale de Libreville (UIL) accorde une importance particulière au développement durable et à la biodiversité. Ainsi, l'UIL a dédié près de 20 ha de sa superficie à la conservation de la biodiversité. Il s'agit d'une forêt constituée de plusieurs espèces végétales et animales. Dans cette forêt, il y a des parcours botaniques aménagés pour la pratique du sport, de la méditation ou de la randonnée. A ce propos, l'UIL entretient un partenariat fort avec l'observatoire de promotion du développement durable des produits et services du Gabon (ODDIG) pour promouvoir la gouvernance et l'économie des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables.



**Figure 3 :** Vue de quelques animaux dans le parc animalier de l'UIL.



**Figure 4 :** Vue d'un cours d'eau du parcours botanique de l'UIL.

## II. BREF HISTORIQUE

En partenariat avec l'Etat gabonais au regard de la convention n°00384/MESTFPCJS du 20 juin 2013, l'Université Internationale de Libreville (UIL) est un établissement privé d'Enseignement Supérieur reconnu d'utilité publique à vocation scientifique et technologique. Elle vise également la promotion du développement durable. Elle a ouvert ses portes depuis le 18 novembre 2014, et veut se positionner comme le fleuron de la formation universitaire en Afrique selon sa devise : « *Savoir-être, Savoir-faire* ».

### **L'Université Internationale de Libreville a pour missions fondamentales :**

- d'assurer le progrès et la diffusion de la connaissance ;
- d'assurer une formation scientifique, culturelle et professionnelle préparant notamment à l'insertion professionnelle ;
- de développer la recherche scientifique et technologique, et d'en valoriser les résultats ;
- de promouvoir l'étude et la connaissance de la culture et du patrimoine gabonais, tout en favorisant, par la coopération sous régionale et internationale, une large ouverture sur le monde ;
- de faciliter les activités culturelles, sportives et sociales.

### **Pour la réalisation de ses objectifs, l'université met en œuvre les moyens suivants :**

- ☞ accueillir les étudiants et concourir à leur orientation et à leur insertion professionnelle ;
- ☞ organiser, en liaison avec les milieux socio-économiques et ses partenaires académiques, des enseignements permettant aux étudiants de s'insérer dans le système LMD et de leur ouvrir la possibilité de poursuivre leur cursus dans tout établissement public national ou étranger, délivrer après habilitation des titres et des diplômes sanctionnant des formations initiales dans les domaines qui correspondent aux activités et aux vocations scientifiques propres à l'université ;
- ☞ assurer la formation continue élaborée avec l'appui des entreprises et des administrations, d'assurer le perfectionnement et la reconversion des travailleurs et fonctionnaires;
- ☞ s'attacher à développer et à valoriser dans toutes les disciplines la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la technologie, et participer aux politiques régionale, nationale et internationale de développement scientifique et technologique en liaison avec les organismes nationaux et internationaux de recherche ;
- ☞ favoriser le développement de bourses d'études, de stage et de recherche.

### III. ACCREDITATION

Les diplômes de l'Université Internationale de Libreville sont reconnus par l'Etat gabonais à travers les documents administratifs ci-dessous (*cf. Encart*).

#### **Encart :**

Après les états généraux de l'éducation, de la recherche et de l'adéquation formation-emploi, l'ouverture des établissements supérieurs était tributaire de la signature d'une convention de partenariat avec l'Etat gabonais. C'est dans ce cadre que l'UIL a débuté ses activités de formation. Les références de ladite convention sont données ci-dessous :

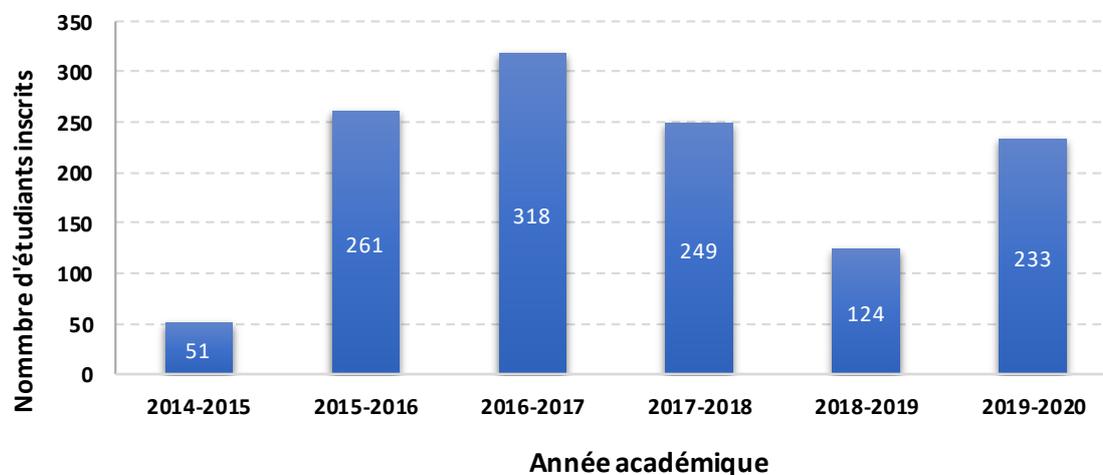
- ❖ **Convention de partenariat n°00384/MENESTFPCJS du 20 juin 2013 signée avec le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.**

*Les premières promotions des étudiants inscrits à l'UIL (2014-2015).* Suite aux réformes gouvernementales en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, la réglementation qui encadre le fonctionnement d'un établissement supérieur privé devrait désormais s'appuyer sur les décrets portant habilitation à fonder et autorisation à ouvrir. Ces documents viennent en complément de la convention de partenariat susmentionnée. Ainsi, l'UIL a effectué toutes les démarches nécessaires auprès des autorités de tutelle, en l'occurrence le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en vue d'obtenir lesdits décrets ci-dessous mentionnés :

- ❖ **Décret n°76/PR/MESRS du 08 mars 2017 portant autorisation d'ouverture d'un établissement privé d'enseignement supérieur ;**
- ❖ **Décret n°77/PR/MESRS du 08 mars 2017 portant habilitation à fonder d'un établissement privé d'enseignement supérieur ;**
- ❖ **Décret n°78/PR/MESRS du 08 mars 2017 portant reconnaissance d'utilité publique d'un établissement privé d'enseignement supérieur.**
- ❖ **Décision n°717/MESRSTT du 22 octobre 2019 de reconduction de l'habilitation à fonder une université et de reconduction de l'autorisation à ouvrir une université.**
- ❖ **Lettre du Recteur demandant modification d'un intitulé de diplôme et prénom du Fondateur ;**
- ❖ **Lettre du Ministre au Recteur de l'UIL ;**
- ❖ **Attestation d'accompagnement du Directeur Général de l'Enseignement Supérieur portant modifications sollicitées.**

## IV. EVOLUTION DES EFFECTIFS A L'UIL DE 2014-2020

Les effectifs de l'Université Internationale de Libreville évoluent de façon irrégulière depuis 2014 jusqu'à ce jour (2020). Cette tendance est due au jeune âge de notre établissement et de la mise en place progressive de nos différentes formations. Un travail de communication est actuellement entrepris par les autorités de l'UIL, à travers l'organisation d'un plan de communication stratégique.



**Figure 5** : Effectifs des étudiants inscrits à l'UIL entre 2014 et 2020.

## V. PARCOURS ET OFFRES DE FORMATION

### V.1. Organisation de l'Université et de ses composantes

Actuellement, l'Université Internationale de Libreville est composée de 4 établissements, à savoir :

**V.1.1. La Faculté de Droit et des Sciences Politiques (FDSP) proposant un cycle complet du LMD (Licence, Master et Doctorat) ;**

**V.1.2. L'Institut de Gestion et d'Economie Appliquée (ISGEA) proposant un premier cycle de Licence en Administration et Gestion des Entreprises (AGE), une Licence Professionnelle en Eco-tourisme et un DUT de Logistique des transports ;il ouvre un master recherche en Gestion et Economie**

**V.1.3. L'Ecole Polytechnique de Libreville (EPL) proposant une double formation de techniciens (Diplômes Universitaires de Technologie : DUT) et d'ingénieur dans les domaines des réseaux, télécoms, multimédias, maintenance industrielle, électricité, automatismes ;**

**V.1.4. L'Institut International de Recherches Biomédicales et de Biotechnologies Carles KAMBANGOYE (IRBK),proposant une licence à deux options :**

### **V.1.1. La Faculté de Droit et Sciences Politiques (FDSP)**

La Faculté de Droit et Sciences Politiques forme les personnes qui souhaitent embrasser une carrière dans les métiers du droit, de magistrat, d'auxiliaire de justice. Sa licence fondamentale s'obtient au terme de 180 crédits à raison de 30 par semestre dans les matières de droit privé, droit public, science politique et d'économie. Le programme de formation de la faculté est conforme aux directives CEMAC de 2006 qui organisent le système LMD (Licence, Master-Doctorat).



**Figure 6 :** Vue d'un groupe d'étudiants de la FDSP avec leurs enseignants

Pour la rentrée 2018-2019, la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de l'UIL s'est dotée d'un cycle Master 1 et 2 en Droit privé et public. La Licence et le Master de cette faculté ouvre la voie aux métiers de l'enseignement universitaire, à ceux de magistrats, de notaires, huissiers de justice, avocats, juristes conseils d'entreprises, en gestion des ressources naturelles et développement durables pour ne citer que ceux-là. De plus, un cycle dédié à la formation continue assure la formation de magistrats, de juristes d'entreprises ainsi que d'autres professionnels.

## FILIERES/DIPLÔMES

### FORMATION CERTIFIANTE

**Durée :** Mensuelle/Hebdomadaire **Diplôme :** Certificats de formation (en Professions Juridiques, Administratives et Politiques) /Validation d'acquis d'expériences (VAE)  
**Régime :** Formation Continue ou à la carte (Cours du soir ou Week-end)

### CAPACITE EN DROIT ET ECONOMIE

**Durée :** 4 Semestres (2 ans)  
**Diplôme :** Capacité en droit et économie (équivalent Baccalauréat) **Prérequis :** BEPC/CAP et 21 ans révolus  
**Régime :** Formation Initiale ou Continue (Cours du soir ou Week-end)

### LICENCE

**Durée :** 6 Semestres  
**Diplôme :** Licence Fondamentale Droit et Science Politique  
**Prérequis :** Tous baccalauréats  
**Régime :** Formation Initiale

### MASTER

**Durée :** 4 Semestres  
**Diplôme :** Master Recherche/ Professionnel  
**Prérequis :** Licence Générale ou Professionnelle  
**Régime :** Formation Initiale ou Continue

### DOCTORAT/PHD

**Durée :** 6 ou 10 Semestres  
**Diplôme :** Doctorat/ PhD

## DOMAINE D'ETUDE CERTIFICATS

Procédures juridictionnelles  
CEMAC-CEEAC-OHADADA-CIMA :  
Surveillance-observation des élections / Genre et développement ; Sécurité et Droits de l'homme / Environnement-développement durable / Gestion des risques / Géopolitique.  
Gouvernance-Paix-Sécurité / Pratiques notariales / Gestion de l'état civil/ Immobilier / Droit Concurrence-consommation / Secrétariat Juridique / Communication Politique et Sociale / Transport-Douanes-Transit-Assurance

### CYCLE de CAPACITE :

La capacité en droit, donne la possibilité de s'inscrire dans l'enseignement supérieur.  
Au programme : Droit Civil, Droit Commercial, Droit Administratif, Droit Constitutionnel, Procédure Civile et voie d'exécution, Droit Pénal et Procédure Pénale, Economie Politique, Droit Privé Notarial, Droit Social, Droit Fiscal, Informatique, Anglais.

### CYCLE de LICENCE

Science Politique : Sociologie, RI, Développement durable, Urbanisme, Politiques Publiques, Géostratégie, Management, Droit (Privé et Public) : Droit Civil, Pénal, Affaires, International, Constitutionnel, Administratif, Finances Publiques, Histoire du Droit, Economie, Légal English...

### CYCLE de MASTERS

Master recherche : Droit Privé Fondamental/ Droit des Affaires/ Sciences Criminelles/- Droit Public et Science Politique. Master Professionnel : Douane et Transit/ Industries extractives/ Contentieux/ Sécurité-Défense/ Droit Humanitaire/ Développement Durable/ Conseil Juridique et Fiscal/ Assurances. Propriété Intellectuelle.

### CYCLE de DOCTORAT

Ecole doctorale en Sciences Juridiques et Politiques.

## DEBOUCHES

- ❖ Enseignants-chercheurs des universités ;
- ❖ Magistrats ;
- ❖ Avocats ;
- ❖ Notaires ;
- ❖ Huisiers de justice ;
- ❖ Juristes conseils d'entreprises ;
- ❖ Administrateurs (civil, académique et scolaire, trésor, douanes, judiciaires, etc..);
- ❖ Diplomate ;
- ❖ Conseillers (juridique, d'affaires, fiscal, douanier, environnement, transit, gestionnaire des ressources humaines, etc..);
- ❖ Secrétaires juridiques ;
- ❖ Inspecteur : contrôleur du travail ;
- ❖ Conseiller jeunesse et animation ;
- ❖ Cadres banque, assurances...
- ❖ Attaché dans les collectivités locales ;
- ❖ Directeur de Cabinet ;
- ❖ Assistant parlementaire ;
- ❖ Directeur de Communication
- ❖ Journaliste Politique ;
- ❖ Chargé du Protocole ;
- ❖ Chroniqueur judiciaire/ Politique ;
- ❖ Communicateur Politique ;
- ❖ Conseiller Municipal ;
- ❖ Consultant ou fonctionnaires dans les Organisations Internationales et ONG (ONU, CEEAC, CEMAC, BEAC, Francophonie, OAPI, CIMA, etc..);
- ❖ Entrée dans les Grandes Ecoles et Haute Administration Nationale (ENA, ENS, ENSET, Forces Armées Nationales, Gendarmerie Nationale, Police, Douanes : Trésor Public : etc..);
- ❖ Entrée dans les Organisations Internationales ;
- ❖ Carrières de la Politique ;
- ❖ Entrepreneurs / Manager ;
- ❖ Lobbyiste.

### ***V.1.2. L'Institut de Gestion et d'Economie Appliquée (ISGEA)***

Créé depuis l'année académique 2014-2015, l'Institut supérieur de gestion et d'économie appliquée offre une formation bi-disciplinaire en économie et en gestion. L'établissement supérieur jouit des partenariats prestigieux avec l'Université Paris-Dauphine en France et de l'école de management de Dakar au Sénégal. Doté de deux parcours Sciences de gestion et Economie appliquée, l'Institut supérieur de gestion et d'économie appliquée offre un solide tronc commun en économie, techniques quantitatives, de gestion, de sociologie, de science politiques, de droit et de langue.

S'agissant des débouchés, les étudiants formés à l'institut se préparent aux métiers de la finance, de la comptabilité, du contrôle, de la logistique, du marketing, de la gestion des ressources humaines ou encore celle de la gestion de projets. Ceux du parcours Economie appliquée sont certains d'embrasser une carrière dans l'économie financière, l'économie industrielle et/ou publique, l'économie monétaire et bancaire ou se lancer dans le développement durable. Comme à la Faculté de Droit et de Science Politique, un cycle de formation continue permet de parfaire ses connaissances dans les métiers de la monnaie, de la banque et de la finance.



**Figure 7 :** Vue de quelques étudiants de l'Institut Supérieur de Gestion et d'Economie Appliquée de la Promotion 2017-2018 lors de la cérémonie de diplomation.

## FORMATION

### **LICENCE FONDAMENTALE**

Cette licence est une formation pluridisciplinaire et généraliste mais « professionnalisante ». Elle permet aux étudiants d'acquérir de solides connaissances dans les domaines de la Gestion, de l'Economie, de la Finance mais également d'autres Sciences Humaines et Sociales. Professionnalisante parce qu'elle prépare les étudiants à comprendre le fonctionnement des organismes publics ou privés dans leur environnement économique et social d'une part, une meilleure intégration et compétitivité sur le marché du travail, d'autre part.

### **LICENCE PROFESSIONNELLE**

A partir de la 3<sup>ème</sup> Année, les cours se spécialisent plus directement sur les orientations qui seront proposées en Master. En particulier les orientations vers la Gestion des Risques et des Assurances, la Gestion logistique et transport, QHSE (Qualité Hygiène Service et Environnement).

Un stage obligatoire de 6 à 8 semaines (à minima) en entreprise ouvre la porte vers l'insertion professionnelle.

L'UIL propose également des formations à vocation internationale en partenariat avec l'ESG UQAM qui délocalise à cet effet son programme **MBA au GABON**.

S'appuyant sur les théories et les pratiques les plus récentes en gestion, ce MBA est un programme complet qui s'adresse aux Cadres de la Fonction Publique, des entreprises ou des institutions publiques et privées mais aussi des Cadres communautaires (CEEAC).

## FILIERES

### **ADMINISTRATION**

- ✦ Administration des entreprises ;
- ✦ Sciences de gestion ;
- ✦ Management stratégique des ressources humaines ;
- ✦ Management public

### **LOGISTIQUE ET TRANSPORT**

Gestion Logistique et transport Transit-Douane ;  
Management de la qualité, logistique industrielle et organisation ;  
Gestion maritime et portuaire.

### **FINANCE-COMPTABILITE**

Gestion des Risques et des Assurances  
Management comptable et financier  
Finance d'entreprise  
Audit et contrôle de gestion  
Comptabilité-Gestion

### **ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

Ecotourisme  
Qualité, hygiène, sécurité et environnement  
Génie de l'environnement et du développement durable.

Ce MBA est organisé en 15 sessions de cinq modules sur deux années. Contractuellement 12 sessions sont animées par des professeurs de l'UQAM et 3 par des professeurs locaux agréés par l'UQAM.

**Module1** : Le gestionnaire et l'entreprise ;

**Module2** : Gestion commerciale et financière ;

**Module3** : Gestion de la production des biens et services ;

**Module4** : Management stratégique ;

**Module5** : Activités de synthèse.

## DEBOUCHES

L'objectif en 3<sup>ème</sup> Année de Licence est de former des généralistes capables d'assurer, en dehors de la création de sa propre entreprise, différentes fonctions de responsabilité au sein des entreprises et organismes privés et publics :

- ✦ Métiers de l'entreprise : cadre du management, du commerce et de la distribution, des ressources humaines, de la gestion des risques, de la logistique ou de la finance.
- ✦ Métiers de la fonction publique d'Etat, territorial, communautaire et internationale ;
- ✦ Métiers de l'international : Import-Export, relations internationales, commerce, transports, ONG ;
- ✦ Métiers de l'enseignement et de la recherche après formation supérieure spécialisée (Masters).

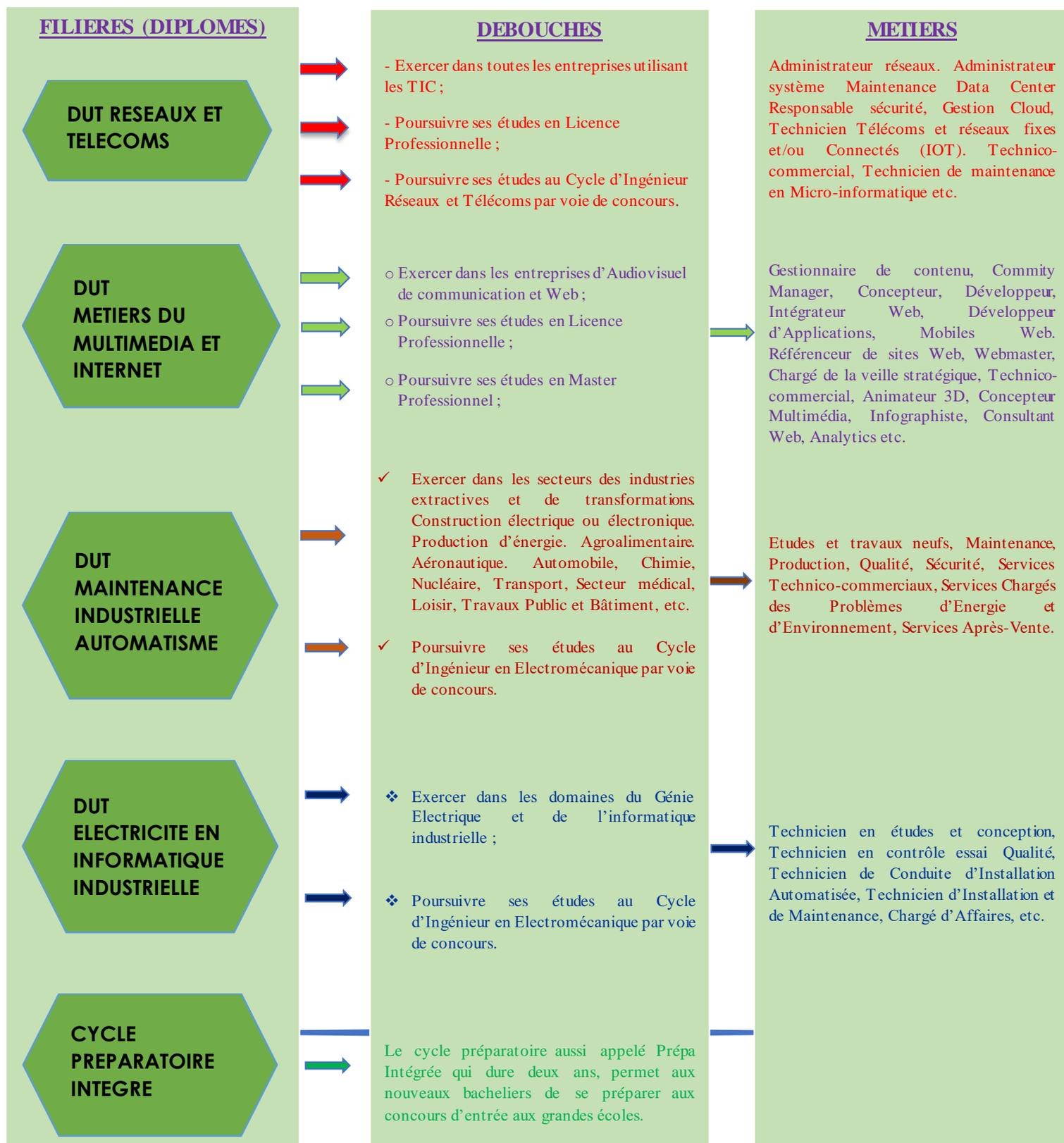
L'admission au programme EXECUTIVE MBA de l'UIL-UQAM est contingentée et nécessite un bon dossier scolaire.

En règle générale, les candidates et candidats doivent répondre aux critères suivants :

- ☞ Être titulaires d'un diplôme de licence ou son équivalent et de quatre années d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion.
- ☞ Les candidats non titulaires d'une licence peuvent être admis après étude de leurs dossiers.

### V.1.3. L'Ecole Polytechnique de Libreville (EPL)

Ce troisième établissement supérieur enrichit l'offre de formations de l'UIL en l'étendant dans les métiers du génie. L'Ecole polytechnique de Libreville forme les étudiants grâce à son partenariat exceptionnel avec l'Ecole polytechnique d'Agadir (Maroc), au diplôme d'ingénieur dans les spécialités de génie informatique, électrique, industriel, mécanique et d'ingénierie alimentaire. Elle prépare les nouveaux bacheliers aux concours d'entrée dans les grandes écoles.



#### ***V.1.4. L'Institut International de Recherches Biomédicales et de Biotechnologie Carles KAMBANGOYE (IRBK)***

### **Présentation de l'établissement**

L'Institut International de Recherches Biomédicales & de Biotechnologie Carles KAMBANGOYE (IRBK) est une composante de l'Université Internationale de Libreville (UIL) qui est régie par la loi 21/2000 du 10 janvier 2001 déterminant les principes fondamentaux de l'Enseignement Supérieur et la loi 21/2011 du 14 février 2012 portant modalité d'organisation, d'orientation générale de l'éducation, de la formation et de la Recherche en République Gabonaise.

L'IRBK a pour vocation de :

- ☞ Former des techniciens, des maîtres et des chercheurs via un cycle Licence/Master/Doctorat (Système LMD) ;
- ☞ Faire de la recherche dans les domaines des sciences biomédicales et en biotechnologie ;
- ☞ Soutenir et /ou mettre en application industrielle les aspects liés aux domaines d'expertise et de compétences susmentionnés.

Les formations académiques à l'IRBK débutent par un cycle de Licence à deux (2) profils : l'un en sciences biomédicales et l'autre en biotechnologie. Les cycles supérieurs seront lancés tour à tour en septembre 2023 pour le Master et en septembre 2025 pour le Doctorat et la mise en place des laboratoires de recherche et des unités de production industrielle se feront dans les meilleurs délais afin d'accompagner adéquatement nos étudiants de cycles supérieurs.

Les spécificités des deux profils de formation en licence sont les suivantes :

#### ☞ **Option Sciences Biomédicales**

- Mieux connaître les maladies
- Mieux dépister les maladies,
- Mieux guérir les maladies
- Mieux prévenir les maladies,
- Mieux contrôler les maladies.

### ☞ **Option Biotechnologie**

- Mise au point de médicaments et de vaccins,
- Traitement du cancer et des maladies endémiques
- Amélioration des pratiques agricoles,
- Résistance des animaux d'élevage à certaines maladies,
- Elaboration de conservateurs alimentaires,
- Gestion des déchets toxiques, etc.

Au niveau des études supérieures (Master/PhD), les spécificités vont concerner la recherche spécialisée dans les laboratoires de recherche, les hôpitaux, les institutions d'évaluations des risques toxicologiques, l'industrie pharmaceutique, les administrations et organismes en charge des matières de santé, etc.

Trois débouchés immédiats s'offrent à l'étudiant au sortir de la licence offerte :

- Technicien de Laboratoire (hôpitaux, centres de recherche, Industries, etc.);
- Entrepreneur (domaines biotechnologiques, agroalimentaires, biopharmaceutiques, etc.)
- Cycles supérieurs (Master/PhD).

Les débouchés à la fin des études supérieures sont en rapport aux hautes responsabilités dans la recherche fondamentale et appliquée, l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire ou les cosmétiques, la planification et suivi des études cliniques, le journalisme scientifique, l'entrepreneuriat, l'ingénierie en génétique des populations, la bio-informatique, l'enseignement, etc.

### ***Nos partenaires à l'étranger :***

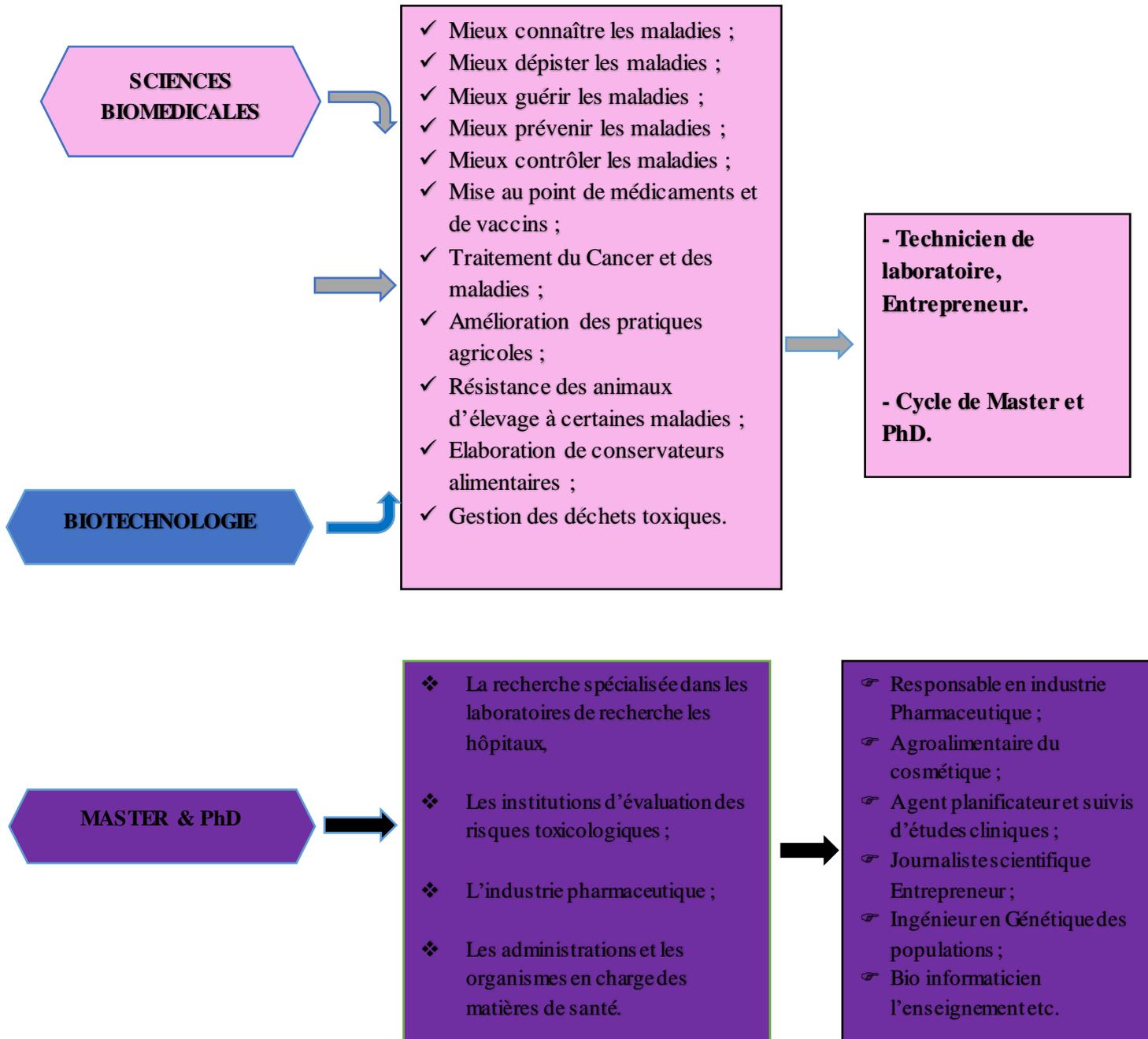
- ☞ Le laboratoire Viscogliosi de Génétique Moléculaire des Maladies Musculosquelettiques au Centre de Recherche du CHU-S<sup>te</sup> Justine, affilié à l'Université de Montréal au Canada ;
- ☞ Le laboratoire de Neurobiologie, Institut Neurologique de Montréal, affilié à l'Université McGill ;
- ☞ Le centre de Recherche Clinique (URC-M), CHU Mauriac en France.

**LICENCE EN SCIENCES BIOMEDICALES ET EN BIOTECHNOLOGIE :  
UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE 95 CREDITS (3 ANS), DEUX OPTIONS :**

**OPTIONS**

**SPECIFICITES**

**DEBOUCHES**



## Synthèse des offres de formation à l'UIL

De façon systématique, en Licence, les enseignements sont répartis en trois grandes familles :

- ☞ Les enseignements fondamentaux **spécifiques au cœur de la spécialité** ;
- ☞ Les enseignements d'outils et de méthodologie (transversaux, ils concernent l'ensemble des formations et filières de l'Université) **informatique, entrepreneuriat, méthodologies appropriées au travail universitaire, à la recherche**.
- ☞ Enfin, des enseignements de culture et de langage : **langues en particulier, enseignements d'ouverture disciplinaires, etc.**

*Elle s'inscrit dans l'architecture internationale : LMD*

L'offre de formation (**Maquettes**) de l'Université est consultable de façon détaillée en ligne sur la page facebook de l'UIL : <https://fr-fr.facebook.com/BertheEtJean/>

De nombreuses passerelles existent en direction ou en provenance d'autres établissements d'enseignement supérieur gabonais et étrangers. Pour toutes les questions d'orientation, il est recommandé de vous renseigner auprès de vos enseignants, du secrétariat de votre filière de formation ou du service de la Scolarité.

Hormis les diplômes courts professionnalisant de type DUT, la Licence s'organise dans un processus de spécialisation progressive :

BAC +8		
<b>D</b>	<b>DOCTORAT</b>	<u>DOCTOR AT</u>
	<b>DOCTORAT</b>	<b>Chercheur</b>
<b>BAC +5</b>	<b>M2 60 ECTS</b>	<u>MASTER</u>
	<b>M2 60 ECTS</b>	<b>Ingénieur</b>
<b>BAC +3</b>	<b>L Pro 60 ECTS</b>	<u>LICENCE</u>
	<b>L3 60 ECTS</b>	
	<b>DUT</b>	<b>Technicien</b>
	<b>L2 60 ECTS</b>	
	<b>L1 60 ECTS</b>	

<b>SPECIALISATION PROGRESSIVE</b> <b>Les étapes de la licence</b>	<b>MES SEMESTRES</b>
<b>L1 : Semestres 1 et 2</b>  <b>« Généralistes »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir plusieurs disciplines</li> <li>- Construire son parcours accompagné (méthodologie du travail universitaire) en restant dans des approches fondamentales de spécialité et des enseignements pluridisciplinaires et/ou transversaux (langues, informatique, etc.).</li> </ul>
<b>L2 : Semestres 3 et 4</b> <b>« Progression »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Les cours s’approfondissent dans les matières fondamentales pour permettre une orientation plus spécialisée en L3.</li> </ul>
<b>L3 : Semestres 5 et 6</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les cours se spécialisent plus directement sur les orientations qui seront proposées en Master ;</li> <li>○ Cette troisième année est donc une véritable orientation vers le cycle supérieur (Master Professionnel ou de Recherche) ; elle est également un tremplin vers l’emploi puisque les cours de spécialisations sont organisés dans une perspective de projet et d’acquisition de compétences sur le terrain- voire une professionnalisation affirmée dans ses <b><u>Licences Professionnelles</u></b>.</li> <li>○ Tout cela appuyé par un possible approfondissement de l’entrepreneuriat (incubateur d’entreprise) et/ou le stage auprès d’entreprises partenaires.</li> </ul>

## VI. NIVEAUX D'ACCES

Les offres de formation de l'UIL se délivrent conformément au système LMD (Licence-Master-Doctorat) tout en respectant les directives du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur du Gabon et **la directive 02/06-UEAC-019-CM-14** portant organisation des études universitaires dans l'espace CEMAC dans le cadre du système LMD.

Ainsi, le DUT s'obtient au bout de 4 semestres, la Licence se déroule en 6 semestres et le Master se déroule en 4 semestres après la validation de la Licence et le Doctorat se prépare en 6 semestres et exceptionnellement en 10 semestres.

L'accès à la Licence est assujéti à l'obtention du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. L'accès au Master est lié à l'obtention d'une Licence ou tout autre diplôme équivalent. L'accès au doctorat est tributaire de l'obtention d'un Master Recherche avec une mention assez-bien.

- ❖ DUT (4 semestres) ;
- ❖ Licence (6 semestres) ;
- ❖ Master (4 semestres) ;
- ❖ Doctorat (6 à 10 semestres).

## VII. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La volonté des responsables pédagogiques de l'Université Internationale de Libreville se manifeste à travers quatre objectifs majeurs :

- accueillir les étudiants et concourir à leur orientation et à leur insertion professionnelle ;
- organiser, en liaison avec les milieux socio-économiques et ses partenaires académiques, des enseignements permettant aux étudiants de s'insérer dans le système LMD et de leur ouvrir la possibilité de poursuivre leur cursus dans tout établissement public national ou étranger, délivrer après habilitation des titres et des diplômes sanctionnant des formations initiales dans les domaines qui correspondent aux activités et aux vocations scientifiques propres à l'université ;
- assurer la formation continue ;

- s'attacher à développer et à valoriser dans toutes les disciplines la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la technologie et participer aux politiques régionale, nationale et internationale de développement scientifique et technologique en liaison avec les organismes nationaux et internationaux de recherche.

## **VIII. CONDITIONS D'INSCRIPTION**

### ***VIII.1.1 Inscription au cycle de Licence***

L'inscription en 1<sup>ère</sup> année de Licence est ouverte aux étudiants titulaires d'un baccalauréat ou diplôme équivalent après acceptation du dossier par l'administration de l'Université.

L'inscription en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années de Licence est ouverte après capitalisation des crédits nécessaires de l'année antérieure.

### ***VIII.1.2. Inscription au cycle Ingénieur***

L'inscription au cycle ingénieur est ouverte aux étudiants titulaires d'une Licence scientifique. Suivant les directives du LMD, les inscrits dans ce cycle peuvent sortir avec un DUT après deux ans ou avec une Licence Professionnelle après trois ans.

### ***VIII.1.3. Inscription au cycle Master***

L'inscription au cycle Master est ouverte aux étudiants titulaires d'une Licence.

### ***VIII.1.4. Inscription au cycle Doctoral***

L'inscription au cycle Doctorat est ouverte aux étudiants titulaires d'un Master Recherche avec une assez bonne mention et acceptation du dossier par le Conseil Scientifique et Pédagogique de l'Université.

## **VIII.2. Dossier de demande d'admission**

Outre le formulaire de demande d'admission et tous autres documents pertinents et/ou exigés par le service de la scolarité centrale, du suivi des étudiants et des affaires académiques, le dossier de candidature doit comprendre :

- ☞ Le formulaire de demande d'admission soigneusement rempli et complété ;
- ☞ Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- ☞ Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport (se munir de l'original) ;

- ☞ L'original + une photocopie du relevé des notes du baccalauréat (ou titre équivalent) ;  
*L'original vous sera rendu immédiatement ;*
- ☞ Les bulletins de notes originaux de l'année de terminale + une photocopie ;
- ☞ Les relevés de notes ou attestation de réussite de l'année en cours pour les étudiants déjà inscrits à l'université ;
- ☞ Une attestation de demande de transfert pour les étudiants changeant d'Université (ne concerne pas les nouveaux bacheliers) ;
- ☞ 4 photos d'identité récentes (pas de photo scannée) format 35 x 35 ;
- ☞ Le cas échéant Original + une photocopie de l'attribution de la bourse d'enseignement supérieur.

### **VIII.3. Frais d'admission et de scolarité**

Les frais d'inscription et de scolarité varient d'une année à l'autre suivant la loi de l'offre et de la demande. Ils sont réglementés par les politiques internes à l'UIL. Cette année académique, le règlement des frais **d'inscription s'élève à 285 000XAF.**

Par contre, le montant de l'ensemble des frais de scolarité et prestations mis à disposition des étudiants **varie en fonction du niveau de formation (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> cycle) et de la filière dans laquelle l'étudiant s'est inscrit pédagogiquement.**

Il est rappelé aux étudiants que les frais de scolarité sont payables soit en une seule échéance, soit au maximum en trois (3) échéances.

**Dans tous les cas, la totalité des frais de scolarité doit être payée au plus tard le 28 Février 2021.**

**Passé ce délai, l'accès en salle de cours, la participation aux contrôles continus et aux examens ne leur seront pas autorisés**

**NB Les frais d'inscription ne sont pas remboursables**

### **VIII.4. Année académique**

A l'UIL, l'année académique commence en début d'automne et prend fin en juillet de chaque année. Les périodes exactes de début et de fin des activités pédagogiques à l'Université Internationale de Libreville s'arriment au calendrier scolaire énoncé par les autorités de tutelle.

## **VIII.5. Horaires d'ouverture de l'UIL**

☞ *Lundi-Vendredi : 07h00-18h00.*

☞ *Samedi : 07h00-13h00.*

## IX. GESTION DES EXAMENS

Afin d'améliorer les performances de l'Université Internationale de Libreville (UIL), le Rectorat et le Conseil Scientifique et Pédagogique de l'UIL ont décidé de mettre en place une procédure simple qui facilitera la gestion des examens au sein de l'Université.

### IX.1. Contrôle des connaissances

1. Le contrôle des connaissances fait l'objet de 2 deux sessions d'examens : une session principale ou normale et une session de rattrapage à la fin du semestre.

Des épreuves anticipées pourront être organisées en raison des réalités pédagogiques de l'UIL.

2. Les étudiants relevant des programmes d'échanges sont soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les autres étudiants.

**Nota bene** : *À titre exceptionnel, le Chef d'établissement après consultation de l'enseignant en charge de l'enseignement concerné, peut mettre en place des modalités d'examens particulières rendues nécessaires par les circonstances ou la situation de certains étudiants tels les étudiants salariés ou souffrant de handicaps.*

### IX.2. Organisation des examens

#### IX.2.1. De la première session

##### **Dispositions générales**

La participation aux examens est ouverte aux étudiants **régulièrement inscrits ayant acquitté la totalité de leurs frais de scolarité.**

Les examens de la première session ont lieu à la fin de chaque semestre. Tous les étudiants ayant satisfait à l'obligation de présence dans les travaux dirigés sont inscrits à la première session du semestre I.

Le contrôle des connaissances s'effectue par UE sur chacun de ses éléments constitutifs ou sur un seul de ses éléments déterminés par l'équipe pédagogique.

Tout étudiant dont le nombre d'absences injustifiées aux Travaux Dirigés équivaut à 40% du nombre total des séances de TD est interdit de composer dans les matières à TD pour la 1<sup>ère</sup> Session.

### **Dans les matières comportant des travaux dirigés**

Chaque matière fait l'objet d'une note de travaux dirigés et d'une note d'examen comptant respectivement pour 30 % et 70 % de la note totale.

**Les notes de travaux dirigés** sont sanctionnées par des évaluations. Le nombre, les modalités et les coefficients de ces évaluations sont décidés par l'enseignant en charge du cours magistral.

La présence des étudiants aux séances de travaux dirigés est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès de l'enseignant en charge de celles-ci. Deux absences non justifiées entraînent l'interdiction de passer les examens.

**La note d'examen** est attribuée après une évaluation commune à tous les étudiants, sauf cas de force majeure. Les modalités écrites ou orales de l'épreuve sont fixées par la direction en accord avec l'enseignant.

### **Dans les UE ne comportant pas de travaux dirigés**

Chaque UE donne lieu à une note d'examen. Elle résulte de la somme des épreuves spécifiques à chacune des matières composant l'UE.

**La note d'examen** est attribuée après une évaluation commune à tous les étudiants, sauf cas de force majeur. La durée et les modalités écrites ou orales de l'épreuve sont définies par chaque Enseignant.

Les étudiants sont convoqués par voie d'affichage 8 jours au moins avant chaque épreuve d'examen.

## **IX.3. Session de rattrapage**

### **Dispositions générales**

La session de rattrapage concerne toutes les matières des UE tant du premier semestre que du second. Les diverses épreuves de la session de rattrapage sont organisées aux dates établies par le calendrier universitaire. Seuls y ont accès les étudiants n'ayant pas obtenu la totalité des crédits à la session principale du semestre concerné. Chacune des épreuves de rattrapage est écrite, anonyme, et d'une durée de 1 à 5 h selon la nature de l'épreuve et le niveau d'étude. Relativement aux matières optionnelles, l'étudiant traite les sujets des matières qu'il aura préalablement choisies par voie administrative.

Au cours de la session de rattrapage, l'étudiant ne compose que dans les matières relevant d'UE non validées, au cours d'un semestre non validé et dans lesquelles la moyenne n'a pas été obtenue. La note compensatoire est égale à 7/20.

Les notes obtenues à la session de rattrapage se substituent à celles obtenues dans les matières concernées, notes d'examens excepté les notes de travaux dirigés, lors de la première session. Les notes obtenues dans les autres matières validées à la première session sont maintenues à la session de rattrapage.

### **Cas de force majeure**

Les étudiants qui n'ont pu participer à une ou plusieurs épreuves de la session 1, autres que celles entrant dans une note de TD, du fait d'un cas de motif grave (maladie grave, hospitalisation, funérailles d'un parent, etc.), peuvent être autorisés à se présenter à l'épreuve de rattrapage du ou des semestres concernés sur décision du Chef d'établissement après consultation des enseignants en charge des matières concernées.

Pour bénéficier de cette disposition, l'étudiant doit déposer une demande au plus tard 5 jours ouvrables après l'épreuve manquée et fournir les justificatifs nécessaires.

Le Chef d'établissement apprécie la validité du motif invoqué au regard des caractères d'imprévisibilité, d'irrésistibilité et d'extériorité de la force majeure.

## **IX.4. Risques en cas de fraude**

Toute fraude ou tentative de fraude sera réprimée suivant le Code de l'Education gabonais relatif à une procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur.

S'agissant des mémoires, thèses ou rapports de stage, le plagiat ou l'auto-plagiat (soit l'introduction de texte ou partie de texte au sein d'un document personnel, sans citer les références ou les sources, ni identifier la partie reproduite entre guillemets) est constitutif de fraude passible de la sanction disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants peuvent aller de l'avertissement et du blâme, à l'exclusion définitive de l'UIL ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Le plagiat porte atteinte aux droits moraux et patrimoniaux des auteurs. D'un point légal, il est soumis à la législation de la propriété intellectuelle.

De plus, les cours des Professeurs et thèses des Doctorants diffusés sur Internet sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle.

En cas de fraude avérée et de contentieux grave avec l'étudiant incriminé, qu'il s'agisse de plagiat ou de fraude à un contrôle des connaissances, l'enseignant peut demander le jugement de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'Université. Les risques encourus peuvent aller jusqu'à une interdiction d'examens ou une exclusion de l'Université de quelques mois à plusieurs années.

## **X. PROCESSUS FORMALISE DES PASSERELLES**

### **X.1. OBJET**

Cette procédure a pour objet d'éviter aux étudiants inscrits ou désireux de s'inscrire, les impasses académiques.

### **X.2. DEROULEMENT / CHEMINEMENT**

#### **❖ *Composition du dossier***

- ☞ Une demande d'autorisation adressée au Directeur Académique et Scientifique précisant la filière de prédilection ;
- ☞ Une Copie légalisée de l'Acte de naissance ;
- ☞ Une Copie légalisée du Certificat de nationalité ;
- ☞ Les Copies des Relevés de notes ;
- ☞ Les Copies des Attestations de diplômes et/ou des diplômes ;
- ☞ Les Copies des bordereaux de paiement justifiant l'inscription.

#### **❖ *Etude et autorisation d'inscription***

Le Directeur Académique et Scientifique à la charge de l'étude de dossier.

#### **❖ *Accord /Rejet***

Un procès-verbal d'accord ou non de changement de filière est délivré au demandeur. Une notification de reprises de certaines UE peut accompagner l'autorisation de changement de filière.

#### **❖ *L'inscription définitive***

La signature de la fiche d'inscription par le directeur académique et scientifique donne droit à l'inscription dans la filière retenue après étude de dossier.

## **XI. PROCESSUS DE DELIVRANCE DES DIPLOMES**

L'Université Internationale de Libreville confère, selon la réglementation en vigueur, les diplômes sanctionnant les études de formation supérieures qu'elle dispense elle-même ou en coopération avec d'autres organismes nationaux ou internationaux. **Le succès aux examens diplômants entraîne la délivrance d'une attestation de réussite remise à l'étudiant. L'obtention du diplôme correspondant nécessite de sa part de suivre un processus établi par le règlement interne de l'Université.**

### **XI.1. Délibérations du jury**

1. Présidé par un enseignant de rang A, le jury ne peut valablement délibérer que si au moins 2/3 de ses membres convoqués sont présents.

2. Le jury est composé de l'ensemble des intervenants du premier et du deuxième semestre de l'année concernée.

3. Pour chaque année de formation, des mentions sont décernées aux étudiants qui obtiennent l'une des moyennes générales annuelles suivantes :

- ☞ Moyenne supérieure ou égale à 10/20 et inférieure à 12/20 : Mention passable ;
- ☞ Moyenne supérieure ou égale à 12/20 et inférieure à 14/20 : Mention assez bien ;
- ☞ Moyenne supérieure ou égale à 14/20 et inférieure à 16/20 : Mention bien ;
- ☞ Moyenne supérieure ou égale à 16/20 : Mention très bien.

### **XI.2. Modalités spécifiques pour les étudiants en situation dérogatoire**

Elles sont laissées à l'appréciation du Chef d'établissement et sont adaptées, au cas particulier de l'étudiant, après concertation avec l'enseignant chargé du cours.

Le régime dérogatoire accordé aux étudiants salariés les dispense de la présence obligatoire aux Travaux Dirigés.

Dans les matières comportant des Travaux Dirigés, les étudiants qui choisissent ce régime sont évalués sur la seule note d'examen à l'exclusion de la note de Travaux Dirigés, s'il est démontré qu'ils étaient dans l'impossibilité d'y assister.

La demande devra parvenir à l'administration au plus tard un mois après le début de l'année universitaire.

## **XII. ORGANES DE GOUVERNANCE**

### **XII.1. Le Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration de l'UIL est composé de :

- **Président** : Mme Marie Madeleine MBORANTSUO ;
- **Vice-président 1** : M. Albert Fabrice ANDJOUA BONGO ONDIMBA ;
- **Vice-président 2** : M. René ABOGHE ELLA ;
- **Vice-président 3** : Mme Ruth Esther EBORI BONGO MBORANTSUO ;
- M. Charles DEBBASCH, ;
- M. Jean Joseph TRAMONI ;
- M. Cheick MODIBO DIARRA ;
- M. Michel BIONGOLO ;
- M. Yves LOUSSOU ;
- M. Abdu Razzaq Guy KAMBOGO.

Le Conseil d'Administration de l'UIL définit la politique de formation, de recherche et de documentation dans le respect de la réglementation nationale et de ses engagements contractuels.

Le Conseil d'Administration de l'UIL détermine également les organes de l'Université. Il s'agit notamment du Conseil d'Université, du Conseil scientifique et Pédagogique, du Rectorat, du Secrétariat Général et des Directions d'établissements.

### **XII.2. Le Conseil d'Université**

Le Conseil d'université établit un projet sur la politique de l'université qui sera soumis au Conseil d'Administration pour approbation. Il propose au Conseil d'Administration les programmes généraux d'activités et notamment les orientations des enseignements de formation initiale et continue, les projets de nouvelles filières ainsi que les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique, ainsi que toute mesure relation à l'organisation de l'université.

Il soumet au Conseil d'Administration le budget de l'Université et les décisions budgétaires modificatives. Il approuve les accords et les conventions de partenariat. Il propose les mesures

relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et centres de documentation, aux actions culturelles.

Il adopte, les maquettes des différentes filières ouvertes au sein de l'Université, le calendrier de l'année universitaire et le règlement des examens.

Le Conseil d'université exerce le pouvoir disciplinaire à l'égard des enseignants-chercheurs, des agents administratifs et des usagers. Ses décisions sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration de l'UIL.

### **XII.3. Le Conseil Scientifique et Pédagogique**

Le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) est dirigé par son président. Le Secrétaire Général de l'Université assure le secrétariat des réunions de ce conseil. Il est composé de :

**Président** : Pr. Charles DEBBASCH, Professeur, agrégé de droit public ;

**Membres** :

- Mme Marie Madeleine MBORANTSUO ; Docteur d'Etat en Droit Public ;
- M. Denys SIMON, Agrégé de Droit public ;
- M. Jean Joseph TRAMONI, Maitre de conférences (Recteur) ;
- M. Symphorien ENGONE MVE, Agrégé des Sciences économiques (Directeur ISGEA) ;
- M. ILIAS MADJOULINE, Docteur (Directeur EPL) ;
- M. BEKONO NKOA Wilfried, Docteur (Doyen FDSP) ;
- M. Cheikh MODIBO DIARRA, Maitre de conférences (Représentant du CA) ;
- M. Serge Emmanuel NZE EMANE (Représentant des étudiants) ;
- M<sup>lle</sup> Hasna OKINDA (Représentante des étudiants).

Le CSP délibère sur les questions académiques et scientifiques de l'Université. A ce titre, il est notamment chargé :

- ✓ -d'approuver les statuts et règlement intérieur de l'Université des différents établissements et/ou centres ou laboratoires de recherche ;
- ✓ de fixer les modalités d'organisation des divers cycles de formation et de sélection des candidats ;
- ✓ de coordonner l'organisation générale des activités pédagogiques, et de recherche et en fixer les grandes orientations et priorités ;

- ✓ d'approuver, avant transmission au Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, les projets de création, de révision ou de suspension des cycles et des filières de formation, leurs programmes et volumes horaires, les modalités de leur professionnalisation, les règles d'organisation des études et de contrôle des connaissances ou des aptitudes ;
- ✓ d'examiner les rapports d'activité des chefs d'établissement ainsi que les nouveaux projets de recherche universitaire ;
- ✓ de valider les programmes de recherche au sein des établissements ;
- ✓ d'examiner toutes les questions qui lui sont soumises par le recteur ;
- ✓ de donner un avis sur les accords et conventions de partenariat avec d'autres universités, organismes nationaux ou internationaux ;
- ✓ de jouer le rôle d'instance d'appel pour les conseils de discipline des établissements.

#### **XII.4. La Cellule Interne d'Assurance Qualité**

La Cellule interne d'assurance qualité a pour mission de promouvoir les pratiques de Qualité au sein des établissements, notamment dans les domaines de la formation, de la recherche et de la vie universitaire de l'UIL. Dans ce cadre, elle est chargée :

- de mettre en œuvre la politique Qualité définie par le Gouvernement et le Conseil d'Administration ;
- d'élaborer des instruments d'exécution de la politique Qualité tels que les référentiels, les indicateurs, les plans d'actions, les tableaux de bord et les outils d'évaluation interne ;
- de piloter les différentes évaluations requises par le Ministère de tutelle ou tout autres organismes ;
- d'évaluer les projets de création de structures de recherche et/ou de formation ainsi que les projets et programmes de formation en vue de leur habilitation et/ou accréditation ;
- d'exploiter les rapports d'évaluations internes et externes et mettre en place des stratégies de remédiation.

La Cellule interne d'Assurance Qualité est rattachée au Rectorat. Elle rend compte au Recteur et à l'Assemblée de l'Université de ses activités à travers des rapports périodiques de suivi de la qualité. Ses rapports sont diffusés et exploités après leur approbation par l'Assemblée de l'Université.

La Direction exécutive de la Cellule Interne d'Assurance Qualité est assurée par un Coordonnateur nommé par décision du Recteur. Le Coordonnateur est chargé de :

- coordonner la mise en œuvre de la Politique Qualité définie par le Gouvernement et le Recteur ;
- élaborer les programmes d'actions de la Cellule ;
- déterminer les modalités d'évaluation des établissements, des filières de formation et des structures de recherche ;
- présenter devant l'Assemblée de l'Université les rapports de suivi de la qualité.

## **XII.5. Le Rectorat**

L'UIL est dirigée par un Recteur qui est assisté d'un conseil. Le Recteur est désigné par le Conseil d'Administration de l'UIL pour ses compétences ou parmi les enseignants-chercheurs de l'Université. Il coordonne les activités de l'université et veille au fonctionnement régulier des établissements.

### ***1. Sur le plan administratif et financier, le Recteur :***

- Coordonne les activités de l'université. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil d'Administration, du Conseil d'Université et, du Conseil Scientifique et Pédagogique de l'UIL ; il reçoit les avis et les vœux du Conseil d'Université ;
- Représente l'Université à l'égard des tiers, conclut les accords, contrats et conventions sur délégation du Conseil d'Administration de l'UIL ;
- Assure communication interne et externe de l'UIL ou peut déléguer toute autre personne, puis est en justice au nom de l'Université sur délégation du Conseil d'Administration de l'UIL ;
- Est le gardien du sceau de l'Université et représente l'UIL en toute circonstance et peut déléguer toute autre personne ;
- Prépare et veille à la bonne exécution du budget de l'Université adopté par le Conseil d'Administration de l'UIL ;
- A autorité sur l'ensemble des personnels de l'université et est responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité dans l'enceinte de l'établissement ;
- Nomme les différents jurys et délivre les attestations de réussite aux examens ;

- Présente chaque année devant le Conseil d'université pour information, puis devant le Conseil d'Administration de l'UIL pour adoption, un bilan et un projet ;
- Peut déléguer sa signature à un enseignant-chercheur membre du conseil d'université ou au secrétaire général ou chef d'établissement ;
- Pourra recevoir toute délégation de pouvoirs du Président du Conseil d'Administration de l'UIL dans la limite des missions de l'université.

### ***2. Sur le plan académique, le Recteur :***

- Signe conjointement les diplômes ou attestations de réussite délivrés par l'Université avec le Ministre ou Représentant de l'Enseignement Supérieur ou chef d'établissement selon le cas ;
- Assure la collation des grades et titres universitaires et suit l'élaboration et l'exécution des programmes d'enseignement et de recherche de l'Université ;
- Veille à la formation des formateurs et à la valorisation du potentiel scientifique et technique de l'UIL ;
- Assure la mise en place, suivi et évaluation des centres, laboratoires et équipes de recherche au sein des établissements ;
- Veille à la centralisation des projets de recherche en vue de leur examen par le conseil scientifique et pédagogique ;
- Etablit avec les différents responsables, les objectifs à atteindre, détermine les modalités d'évaluation de leur performance et prend toute mesure susceptible d'améliorer celles-ci ;
- Supervise l'organisation des cérémonies officielles et manifestations à caractère scientifique et culturel de l'UIL, puis assure la promotion et le développement de la coopération universitaire.

## **XII.6. Le Secrétariat Général**

Le Secrétaire Général de l'Université est désigné par le Conseil d'Administration de l'UIL. Il assure sous l'autorité du Recteur, la gestion administrative de l'UIL. Il est chargé de diriger, de coordonner, de contrôler, d'animer les actions administratives des différentes composantes de l'UIL suivant les objectifs fixés par le Conseil d'Administration de l'UIL.

En collaboration avec les chefs d'établissements des différentes composantes de l'UIL, le Secrétariat Général prépare et assure l'exécution des décisions portant sur les questions administratives internes à l'université ou prises dans le cadre de ses rapports avec d'autres institutions publiques ou privées.

Le Secrétariat Général est constitué de cinq (5) services dont chacun est placé sous l'autorité d'un Chef de service désigné par le Recteur. Il s'agit :

- Du service de scolarité ;
- Des Services d'Intendance ;
- Du service des œuvres universitaires ;
- Du service TIC.

Tous ces Chefs de service rendent compte au Secrétaire Général de l'UIL.

## **XII.7. Les Directions d'établissement**

L'établissement ou autre organisme académique est administré par un Responsable qui, a en charge les questions pédagogiques et administratives de sa composante sous la supervision du Recteur de l'Université.

Le chef d'établissement qu'il soit Doyen, Directeur Général d'institut, centre ou grande école doit avoir au moins le grade de Docteur et, est désigné par le Conseil d'Administration de l'UIL. L'organisation des différents établissements est fixée par décision du Conseil d'université en cas de besoin et selon les nécessités de service.

### **Le chef d'établissement est notamment chargé de :**

- L'administration intérieure et de la sécurité de son établissement ;
- L'exécution des délibérations de l'assemblée de son établissement ;
- L'exécution des décisions du Conseil d'Administration de l'UIL qui concernent l'établissement ;
- L'exécution des activités académiques et de recherche notamment cours, conférences, travaux pratiques, travaux dirigés et examens ;
- Procéder à la désignation du personnel enseignant de son établissement ;
- La réglementation du service des examens ;
- L'application des sanctions prises par le conseil de discipline à l'égard des étudiants ;

- Préparer le budget et les comptes administratifs de son établissement conformément aux crédits ouverts au budget ;
- Représenter l'établissement ;
- Développer la recherche universitaire fondamentale et appliquée ;
- Présenter au Conseil d'Administration de l'UIL chaque année après avis du Recteur, un rapport sur la situation de la structure et les améliorations qui peuvent y être introduites.

L'UIL compte un personnel de **61** collaborateurs (**12** administratifs, **35** enseignants, **05** Agents techniques et **09** Agents d'appui) répartis selon un organigramme retenu par le Conseil d'Administration.

### **XIII. INFORMATION SUR LE PLAN D'ORIENTATION STRATEGIQUE**

Pour réaliser sa mission dans le cadre de sa vision et ses valeurs, l'Université Internationale de Libreville entrevoit son fonctionnement à travers une stratégie qui se décline en sept axes.

Les objectifs proposés dans cette stratégie confirment l'engagement fort de l'UIL de s'attaquer aux problématiques de la formation fondamentale et transversale :

- (i) par l'appropriation et l'utilisation intelligente du numérique ;
- (ii) de l'assurance qualité ;
- (iii) d'un impact accru de la recherche organisée aux bénéfices des communautés ;
- (iv) des outils pédagogiques et des offres de service ;
- (v) de la nécessité de développer les partenariats et de bien communiquer.

#### **AXE 1 : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE**

Les dispositifs institutionnels qu'implique une bonne gouvernance s'inscrivent dans l'idée d'apporter à l'université une plus grande autonomie de décision et de gestion.

Ils portent à la fois sur la structure d'organisation de l'établissement, le fonctionnement des organes de gouvernance au niveau central et décentralisé, ainsi que sur la gestion académique et les ressources financières et humaines.

Ils portent aussi sur l'auto-évaluation, l'évaluation externe, l'assurance -qualité, le leadership, l'éthique et la responsabilité sociétale, les relations entre l'université et le monde socioéconomique et l'internationalisation de l'enseignement supérieur.

## **AXE 2 : RECRUTEMENT, RETENTION ET EXPERIENCE ETUDIANTE**

La nouvelle stratégie institutionnelle de recrutement sera élaborée pour faire augmenter les effectifs d'étudiants. L'Université Internationale de Libreville veut se démarquer par son milieu convivial bien particulier et son accessibilité, via la qualité des infrastructures qui constituent son campus à la périphérie de Libreville, tout en préconisant l'excellence sur le plan académique. Différentes activités pédagogiques expérientielles viendront compléter les programmes d'études dans l'optique de former les citoyennes et citoyens de demain, capables de relever les nouveaux défis de développement. Des programmes de soutien à l'apprentissage seront mis à la disposition de la population étudiante afin de faciliter la réussite dans les études. Des mesures seront prises afin de favoriser une vie étudiante dynamique et enrichissante.

## **AXE 3 : RENFORCEMENT DE L'EXCELLENCE DES ACTIVITES DE FORMATION, DE RECHERCHE, D'ENTREPRENARIAT**

L'UIL renforcera ses efforts de promotion de la qualité de l'enseignement et de la recherche, en apportant son soutien au corps enseignant dans ses démarches. Elle consolidera ses axes de recherche et ses secteurs stratégiques interdisciplinaires et elle encouragera l'innovation à tous les niveaux.

## **AXE 4 : DEVELOPPEMENT DES PARTENAIRES STRATEGIQUES ET PROJETS**

L'une des caractéristiques marquantes de l'UIL est sa proximité physique avec la Zone Economique Spéciale de NKOK (ZES) d'une part, et ses ouvertures vers diverses structures au niveau national. L'UIL et son personnel noueront des liens avec les communautés concernées et favoriseront leur développement par la recherche, l'innovation et le transfert du savoir.

L'Université International de Libreville mettra en place des partenariats significatifs et durables, notamment en éducation, en développement communautaire, en gestion et dans le domaine des sciences biomédicales, de l'agronomie, de la culture et des sciences technologiques. Son souhait est de continuer de jouer le rôle de chef de file et de partenaire indispensable dans son milieu.

## **AXE 5 : ACCROISSEMENT DE LA VISIBILITÉ DE L'ETABLISSEMENT A TRAVERS LA COMMUNICATION**

L'UIL renforcera ses efforts de promotion relatifs aux réalisations de ses enseignants, de ses étudiants, de ses centres et laboratoires, ainsi qu'à tous les autres services à la collectivité émanant des membres de son personnel.

Elle déploiera des efforts et des ressources afin de renforcer la réputation et le rayonnement de l'établissement, en mettant en perspective ses accomplissements et ses résultats probants.

## **AXE 6 : DEVELOPPER LE PATRIMOINE NUMERIQUE**

Le patrimoine numérique englobe tous les documents (écrits, images, tableaux et autres contributions artistiques et architecturales) pouvant être numérisés. Pour dire les choses simplement, le numérique est désormais omniprésent dans toutes les sphères de la vie.

L'UIL multipliera ainsi ses efforts d'application du numérique dans l'enseignement, dans la recherche, dans la communication et dans la gestion. Le positionnement numérique se fera dans toutes les facettes de l'établissement. Ainsi, cet axe qui prend en compte la digitalisation de tous les processus conduira vers la maîtrise des coûts de fonctionnement.

## **AXE 7 : RENFORCEMENT DE LA DEMARCHE QUALITÉ DANS TOUS LES PROCESSUS DE L'UIL**

Afin de garantir la qualité de ses services à toutes les parties prenantes (étudiants, enseignants, administratifs, actionnaires, etc.), l'UIL a adopté l'assurance qualité qui est l'engagement de l'établissement envers ses étudiants lui garantissant la fiabilité de ses services par la mise en œuvre de procédures validées (conformité à des règles de bonnes pratiques et contrôles).

## **XIV. PARTENARIATS**

Depuis sa création, l'UIL a développé un réseau de partenariats tant au niveau national qu'international. La crédibilité des différents diplômes décernés par l'UIL est renforcée par ses partenariats avec des universités et instituts nationaux et internationaux tels que :

- ☞ l'Université de Paris Dauphine (France) ;
- ☞ l'Universiapolis-Université Internationale d'Agadir (Maroc) ;
- ☞ Bordeaux Ecole de Management (BEM/KEDGE Business School) au Sénégal ;

- ☞ l'Université du Québec à Montréal (Canada) ;
- ☞ l'Université Omar Bongo (Gabon) ;
- ☞ l'Université de Lomé (Togo) ;
- ☞ Institut Neurologique de Montréal (Canada) ;
- ☞ Centre de Recherche Clinique de Mauriac (France).

---

## 2<sup>ème</sup> PARTIE : NOS ETUDES

---

<b>I. PREMIER CYCLE.....</b>	<b>46</b>
<b>II. DEUXIEME CYCLE .....</b>	<b>47</b>



**Figure 8 :** Vue de la salle de conférences

## I. PREMIER CYCLE

L'UIL accueille non seulement les nouveaux bacheliers mais aussi les travailleurs et fonctionnaires. Elle délivre des DUT, Licences Générales et Professionnelles à travers plusieurs de ses établissements supérieurs de choix.

### I.1. Conditions d'accès

- ✚ L'inscription en 1<sup>ère</sup> année de Licence est ouverte aux étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou de tout diplôme équivalent après acceptation du dossier par le Conseil Scientifique et Pédagogique de l'Université ;
- ✚ L'inscription en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années de Licence est ouverte après capitalisation des crédits nécessaires de l'année antérieure ;
- ✚ L'inscription au cycle ingénieur est ouverte aux étudiants titulaires d'une Licence scientifique. Suivant les directives du LMD, les inscrits dans ce cycle peuvent sortir avec un DUT après deux ans ou avec une Licence Professionnelle après trois ans

### I.2. Conditions de validation

- ⇒ La validation de la 3<sup>e</sup> année de Licence est de droit pour les étudiants ayant obtenu les 60 crédits affectés à l'année en cours ;
- ⇒ La Licence ne peut être délivrée que si l'étudiant a obtenu les 180 crédits composant l'ensemble du cycle.

### I.3. Durée : six semestres

### I.4. Diplômes délivrés

*1. A la fin de la 3<sup>ème</sup> année* : Licence Générale ou Licence Professionnelle.

Les étudiants ont le choix entre les parcours de formation suivants : **Droit Public et Sciences Politiques, Droit Privé et Sciences criminelles, Sciences de Gestion, Sciences de l'ingénieur et Sciences biomédicales et biotechnologiques.**

## II. DEUXIEME CYCLE

L'Université Internationale de Libreville délivre aussi des diplômes de Masters de Recherche ou Professionnels à travers ses établissements supérieurs.

### II.1. Conditions d'accès

- ✚ Pour s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année du Deuxième Cycle, il faut être titulaire d'une Licence (Bac+3) ou une équivalence de 180 crédits ;
- ✚ L'inscription en 2<sup>ème</sup> année du Deuxième Cycle est réservée uniquement aux titulaires d'un Master 1 ou de tout autre diplôme équivalent.

### II.2. Conditions de validation

- ✓ La validation de la 1<sup>ère</sup> année de Master est de droit pour les étudiants ayant obtenu les 60 crédits affectés à l'année en cours ;
- ✓ La validation de la 2<sup>ème</sup> année de Master est conditionnée par l'obtention des 60 crédits affectés à l'année en cours et la présentation devant un jury d'un rapport de stage ou d'un mémoire de recherche.
- ✓ Le Master ne peut être délivré que si l'étudiant a obtenu les 120 crédits composant l'ensemble du cycle et présenter son rapport de stage ou mémoire de recherche devant un jury composé d'enseignants de rang magistral.

### II.3. Durée : Quatre semestres (deux ans)

### II.4. Diplômes délivrés

*A la fin de la 2<sup>ème</sup> année* : Master Recherche / Master Professionnel.

Le Deuxième Cycle d'une durée de quatre (4) semestres, concerne les parcours suivants : **Droit Public et Sciences Politiques, Droit Privé et Sciences criminelles, Sciences de Gestion, Sciences de l'ingénieur et Sciences biomédicales et biotechnologiques .**

---

## **3<sup>ème</sup> PARTIE : NOS PROGRAMMES**

---

<b>I. SEMESTRES ET UNITES D'ENSEIGNEMENTS.....</b>	<b>50</b>
<b>II. LES MAQUETTES DU 1<sup>er</sup> CYCLE.....</b>	<b>52</b>
<b>III. LES MAQUETTES DU 2<sup>ème</sup> CYCLE .....</b>	<b>89</b>



**Figure 9 :** Vue partielle des étudiants de la Faculté de Droit et Science Politique  
Promotion 2017-2018

# I. SEMESTRES ET UNITES D'ENSEIGNEMENTS

## I.1. Organisation des semestres et unités d'enseignements

La formation de chaque année d'étude est répartie sur 2 semestres, chacun affecté de 30 crédits. Chaque semestre se compose d'unités d'enseignements (UE) fondamentaux (UEF), complémentaires (UEC 1 et 2) et / ou optionnelles (UEO).

### *Principe de la compensation*

Seules les matières se compensent au sein de chaque UE. Aucune compensation ne sera possible ni entre UE ni entre semestres.

Aucune UEF ne peut être validée si l'étudiant a une note inférieure à 7/20 dans une matière fondamentale.

## I.2. Unités d'enseignements

Chaque UE est affectée d'un coefficient. Elle a une valeur définie en crédits de même que chacun de ses éléments constitutifs. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Chaque UE s'obtient en obtenant une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 calculée à partir des notes obtenues dans l'UE concernée affectées des coefficients correspondants.

## I.3. Semestres

Chaque semestre d'enseignement s'obtient en validant toutes les UE c'est-à-dire en obtenant une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des UE du semestre. L'obtention du semestre équivaut à l'acquisition des 30 crédits dudit semestre.

## I.4. Obtention des années et accès en classe supérieure

L'obtention des 60 crédits répartis sur les deux semestres de formation donne lieu à l'obtention de l'année d'étude et accès en classe supérieure.

Les crédits relatifs aux Unités d'Enseignements sont fixés par le Conseil pédagogique de l'établissement.

La validation de la 1<sup>ère</sup> année est de droit pour les étudiants ayant obtenu les 60 crédits affectés à l'année en cours.

Elle pourra également être attribuée aux étudiants ayant obtenu au moins la totalité des crédits affectés à l'un des semestres soit 30 crédits ou 45 crédits sur l'ensemble des deux semestres

et une moyenne de 12/20 dans l'UE fondamentale de l'autre semestre composant l'année en cours sur décision du chef d'établissement, après l'avis favorable de l'équipe pédagogique.

La validation de la 2<sup>ème</sup> année est de droit pour les étudiants ayant obtenu les 60 crédits affectés à l'année en cours.

Toutefois, l'accès en 3<sup>ème</sup> année est possible à la condition d'avoir obtenu les 60 crédits de la 1<sup>ère</sup> année sur décision du chef d'établissement, après l'avis favorable de l'équipe pédagogique.

## II. LES MAQUETTES DU 1<sup>er</sup> CYCLE

### Filière : *DUT RESEAUX ET TELECOMS (RT)*

#### Compétences – Débouchés du DUT RT

Le DUT RT embrasse les télécommunications et l'informatique dans les télécommunications. C'est ainsi qu'au terme du programme, le diplômé aura acquis de solides compétences en infrastructures de télécommunications, architecture de l'ordinateur, langages de programmation, réseaux, etc. Bien plus, il sera préparé aux nouvelles tendances du secteur des communications.

Des opportunités diverses de carrière s'offrent dans diverses compagnies du secteur des télécommunications et de l'électronique ou de l'informatique.



#### Dominantes de la formation

**Informatique et Electronique** : architecture de l'ordinateur, langages de Programmation, Bases de données, réseaux informatiques.

**Télécommunications et Réseaux** : traitement du signal, supports de transmission, systèmes de télécommunications, réseaux téléphoniques.



#### Projets et stages industriels

- Projet de fin de cycle
- Stage en entreprise

#### Une diversité d'emplois

- Software, Assistance technique, GSM, Services, etc.



#### Options académiques après le DUT RT

- Diplôme d'ingénieur, Master, Doctorat.



## Programme

### DUT GRT 1

#### Semestre 1 (30 crédits ects) ects

##### Communication et Management 4

Expression écrite et orale 1

Anglais 1

##### Sciences Fondamentales 8

Fondamentaux d'algèbre et trigonométrie

Fondamentaux d'analyse

Calcul intégral et équations différentielles

Fondamentaux de la Physique

##### Informatique et Electronique 12

Programmation en C++

Circuits logiques

Outils d'analyse des circuits linéaires

##### Télécommunications et Réseaux (Cœur de métier) 8

Signaux et Systèmes

Réseaux: Concepts généraux

Réseaux: Réseaux locaux

#### Semestre 2 (28 ects) ects

##### Communication et Management 4

Expression écrite et orale 2

Anglais 2

##### Sciences de Base 6

Mathématiques appliquées

Mathématiques pour outils de Fourier

Physique appliquée

##### Informatique et Electronique (Cœur de métier) 12

Programmation sous Shell Bash

Introduction aux systèmes d'exploitation

Fonctions pour transmissions

Fonctions pour Amplification

Bases de données

##### Télécommunications et Réseaux (Cœur de métier) 6

Transmission numérique

Téléphonie

### DUT GRT 2

#### Semestre 3 (30 ects) ects

##### Communication et Management 6

Expression écrite et orale 3

Anglais 3

Gestion des entreprises

##### Sciences de l'ingénieur 6

Probabilité et statistique

Mathématiques pour réseaux: Graphes

Optique pour télécommunications

##### Informatique et Electronique (Cœur de métier) 8

Systèmes bouclés appliqués aux télécoms

Antennes et circuits hyper fréquences

Administration des réseaux

##### Télécoms et Réseaux (Cœur de métier) 10

Technologie IP

Modulation numérique et Compression

Technologie de l'Internet

#### Semestre 4 (30 ects) ects

##### Communication et Management 4

Sociologie de l'entreprise

Droit du travail

##### Informatique et Electronique (Cœur de métier) 10

Algorithme avancé et programmation

Amplification large bande

##### Télécommunications et Réseaux 10

Réseaux étendus, réseaux d'opérateurs

Téléphonie sur IP

Transmission sur fibre optique

Administration et Supervision des réseaux

##### Formation professionnelle 6

Projet fin de cycle

Stage en entreprise

## Filière : DUT METIERS DU MULTIMEDIA ET INTERNET

### ☞ Objectifs de la formation

Le DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet forme en deux ans des techniciens supérieurs spécialisés dans la conception et la réalisation de produits et services multimédias en ligne ou hors ligne. Ces spécialistes de la communication possèdent des qualités créatives et utilisent les médias et technologies numériques. Ils sont capables, quels que soient les supports et les réseaux de communication, de créer des produits multimédias et d'en assurer la mise en place, la diffusion et la maintenance.



### ☞ Débouchés professionnels

#### *1. La communication multimédia :*

- Animateur de communauté, animateur de forum, animateur multimédia, chargé de communication, Web rédacteur ou conseiller en communication Internet dans un service de communication interne/externe des entreprises ou des collectivités locales, dans le tourisme ou encore en agences de conseils en communication.



#### *2. Les services multimédias :*

- Développeur multimédia, concepteur de sites Web, Community manager, intégrateur multimédia, webmaster, réalisateur multimédia et assistant-chef de projet.



#### *3. Les réseaux :*

- Administrateur de réseaux, responsable de la sécurité informatique.

#### *4. La production artistique :*

- Adjoint du directeur artistique d'une agence ou d'un studio de création de supports multimédias. Il peut occuper un poste de graphiste multimédia, d'infographiste 2D/3D, de Motion designer, de Web designer.



## *5. Les industries du numérique et de production de services interactifs en ligne :*

- Conception de produits culturels (musique, photographie, jeux vidéo, audiovisuel)
- Développeur de services en réseaux (enseignement à distance, gestion et diffusion de l'information technique)

### ☞ **Conditions d'admission**

Nouveaux bacheliers ayant de bons dossiers. L'admission est prononcée par un jury après examen du dossier scolaire.

### ☞ **Poursuite d'études**

Poursuivre des études supérieures dans le domaine de la communication, de la conception graphique, du développement web, de l'intégration multimédia ou de l'audiovisuel en :

- Licences généralistes ;
- Licences professionnelles ;
- Écoles d'ingénieurs.

### ☞ **Le programme pédagogique**

#### **SEMESTRES 1, 2, 3 ET 4**

##### **COMMUNICATION, CULTURE ET CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE**

- Anglais ;
- Langue vivante 2 ;
- Théories de l'information et de la communication ;
- Esthétique et expression artistique ;
- Écriture pour les médias numériques ;
- Expression, communication écrite et orale ;
- Gestion de projet ;
- Environnement juridique, économique et mercatique des organisations ;
- Projet Personnel et Professionnel.

##### **CULTURE TECHNOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT MULTIMÉDIA**

- Culture scientifique et traitement de l'information ;
- Algorithmique et programmation ;
- Développement web ;

- Base de données ;
- Services sur réseaux ;
- Infographie ;
- Intégration web ;
- Production audiovisuelle

**PROJETS TUTORÉS : 200 HEURES SUR LES SEMESTRES S2, S3 ET S4.**

**STAGES : 10 SEMAINES AU SEMESTRE 4.**

## Filière : DUT MAINTENANCE INDUSTRIELLE AUTOMATISME (MIA)

### Compétences – Débouchés du DUT MIA

Le Technicien Supérieur (DUT) MIA est une personne polyvalente. Sa formation pluridisciplinaire l'intègre aisément dans les domaines de la maintenance des processus industriels, de la gestion énergétique tant en critères environnementaux qu'économiques et de la construction mécanique.

Le développement de projet technique, de l'assistance à leur conception jusqu'à leur mise en œuvre fait partie intégrante de leur formation.

Et, l'utilisation de matériel technologique de pointe fait partie de son quotidien.



### Dominantes de la formation

- **Génie Electrique** : Machines électriques et entraînements, Automatismes, Schéma et Installations électriques, Electronique de puissance.
- **Génie mécanique et maintenance** : Machines thermiques, mécanique des fluides, systèmes hydrauliques, Identification des mécanismes, Résistance des matériaux, organisation et méthodes de maintenance.



### Projets et stages industriels

- Projet de stage
- Projet de fin d'études ;
- Stage en entreprise.

### Emplois visés

- Technicien Supérieur Industriel ;
- Responsable maintenance ;
- Etc.



### Programme

<b>DUT GIM 1</b>	<b>Semestre 1 (30 crédits ou cts)</b>	
	<b>Communication et Management</b>	4
	Expression écrite et orale 1 Anglais 1	
	<b>Sciences Fondamentales</b>	16
	Mécanique 1 Mathématiques I Thermodynamique I Physique des semi-conducteurs Informatique I	
	<b>Génie Electrique</b>	7
	Electricité 1 - Electrocinétique Systèmes logiques	
	<b>Génie Mécanique et Maintenance</b>	3
	Technologie de construction mécanique	
	<b>Semestre 2 (28 crédits) Cts</b>	
<b>Communication et Management</b>	4	
Expression écrite et orale 2 Anglais 2		
<b>Sciences Fondamentales</b>	4	
Mathématiques 3 Sciences des Matériaux		
<b>Génie Electrique</b>	7	
Electronique 1 Electricité 2 : Electromagnétisme		
<b>Génie Mécanique et Maintenance</b>	3	
Dessin Industriel Identification des mécanismes (I. D. M)		

<b>DUT GIM 2</b>	<b>Semestre 3 (30 crédits ou cts)</b>	
	<b>Communication et Management</b>	6
	Expression écrite et orale 3 Anglais 3 Législation du travail	
	<b>Sciences Fondamentales</b>	4
	Mathématiques 3 Sciences des Matériaux-Mathématiques	
	<b>Génie Electrique</b>	10
	Automatismes Schémas & Installations électriques Electronique analogique 2 Machines Electriques	
	<b>Génie Mécanique et Maintenance</b>	10
	Machines thermiques Fabrication mécanique Mécanique des fluides Résistance des Matériaux	
	<b>Semestre 4 (28 crédits) cts</b>	
<b>Communication et Management</b>		
Gestion et Comptabilité Sociologie du travail Hygiène-Sécurité et Environnement (HSE)		
<b>Sciences Fondamentales</b>	4	
Mathématiques 4 Capteurs et Instrumentation		
<b>Génie Electrique</b>	9	
Asservissement et Régulation Electronique de puissance Machines Electriques 2		
<b>Génie Mécanique et Maintenance</b>	11	
Fabrication mécanique Systèmes hydrauliques Froid et climatisation Organisation et méthodes de maintenance		
<b>Immersion professionnelle</b>	10	
Projets de stage Projet de Fin d'Etudes Stage en Entreprise		

# Filière : DUT ELECTRICITE EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (EII)

## Compétences – Débouchés du DUT EII

Au terme de cette formation les étudiants ont développé des compétences qui leur offrent un large éventail de débouchés divers et variés. Ils sont employés par de grands groupes industriels, PME ou petites PME dans lesquels le diplômé peut exercer pleinement ses compétences d'électronicien, électrotechnicien, automaticien ou informaticien. Ces diplômés interviennent également dans le secteur public pour le développement, l'installation et la maintenance des outils technologiques.

## Dominantes de la formation

- **Génie Electrique** : Machines électriques et entraînements, Schémas et Installations électriques, Electronique, Energies renouvelables, Distribution électrique.
- **Informatique Industrielle** : Informatique des systèmes industriels, Automatismes industriels, Contrôle des procédés.

## Projets et stages industriels

- ☞ Projet de fin de cycle ;
- ☞ Stage en entreprise.

## Une diversité d'emplois

- ☞ Etudes et conception,
- ☞ Contrôle essai qualité,
- ☞ Conduite d'installation automatisée,
- ☞ Conduite d'installation et maintenance,
- ☞ Chargé d'affaires, Etc.

## Options académiques après le DUT EII

- ☞ Diplôme d'ingénieur, Master, Doctorat.



## Programme

DUT EII1	<b>Semestre 1 (32 crédits ECTS)</b>	ects
	<b>Communication et Management</b>	4
	Expression écrite et orale 1	
	Anglais 1	
	<b>Sciences de Base</b>	10
	Fondamentaux d'algèbre et de trigonométrie	
	Fondamentaux d'analyse	
	Calcul intégral et équations différentielles	
	Physique des semi-conducteurs	
	Physique Mécanique - Electromagnétisme	
	<b>Génie Electrique (Cœur de métier)</b>	10
	Fonctions et Composants électroniques	
	Inductance et Transformateurs	
	Circuits et Composants linéaires	
Distribution et sécurité		
<b>Informatiques des systèmes industriels</b>	8	
Systèmes logiques		
Algorithme et Programmation en C++		
<b>Semestre 2 (28 ECTS)</b>	ects	
<b>Communication et Management</b>	4	
Expression écrite et orale 2		
Anglais 2		
<b>Sciences de Base</b>	6	
Mathématiques appliquées		
Mathématiques pour outils de Fourier		
Physique		
<b>Génie Electrique (Cœur de métier)</b>	8	
Fonctions fondamentales de l'électronique		
Machines à courant continu et redressement		
Systèmes du second ordre		
<b>Informatiques des systèmes industriels</b>	10	
Contrôle commande des systèmes industriels		
Architecture des systèmes à processeurs		
Introduction aux systèmes d'exploitation		

DUT EII2	<b>Semestre 3 (24 ECTS)</b>	ects
	<b>Communication et Management</b>	6
	Expression écrite et orale 3	
	Anglais	
	Gestion d'entreprises	
	<b>Sciences de Base</b>	4
	Mathématiques pour signal discret	
	Probabilité et statistique	
	<b>Génie Electrique (Cœur de métier)</b>	8
	Distribution électrique I	
	Machine tournante pour courant alternatif	
	Convertisseurs et association aux machines à CC	
	Convertisseurs et association aux machines à CA	
	<b>Informatiques des systèmes industriels</b>	6
Capteurs CEM		
Asservissement Régulation		
<b>Semestre 4 (32 ECTS)</b>	ects	
<b>Communication et Management</b>	4	
Sociologie de l'entreprise		
Droit du travail		
<b>Génie Electrique (Cœur de métier)</b>	16	
Fonctions pour transmission des informations		
Correction des systèmes linéaires		
Schémas et installations électriques		
Energies renouvelables		
Distribution électrique II		
<b>Informatiques des systèmes industriels</b>	6	
Automatisme industriel et Réseaux		
Supervision et contrôle des procédés		
Réseaux de terrain		
<b>Formation professionnelle</b>	6	
Projets de fin de cycle		
Stage en entreprise		

## Filière : CYCLE PREPARATOIRE INTEGRE (CPI)

### Compétences – Débouchés du DUT GRT

Le cycle préparatoire aussi appelé prépa intégrée permet au nouveau bachelier des séries S, C, D, E de se préparer aux concours d'entrée aux grandes écoles. Le programme dure 2 ans à la suite desquels il permet également à l'étudiant de poursuivre des études d'ingénieur à l'Ecole Polytechnique (EPL) ou dans une autre école d'ingénieurs.

### Dominantes de la formation

Mathématiques, Physique, Chimie, Informatique.

### Programme

<b>PREPA 1</b>	<b>Semestre 1 (30 crédits ECTS)</b>	ects	<b>PREPA 2</b>	<b>Semestre 3 (30 ECTS)</b>	ects
	<b>Communication et Management</b>	6		<b>Communication et Management</b>	6
	Expression écrite et orale 1			Expression écrite et orale 2	
	Anglais 1			Anglais 2	
	<b>Sciences de Base (Cœur de compétence)</b>	18		<b>Sciences de Base (Cœur de compétence)</b>	17
	Analyse I			Analyse III	
	Algèbre I			Probabilités	
	Mécanique du point			Mécanique du Solide I	
	Optique géométrique			Electromagnétisme	
	Chimie générale I			Chimie Organique	
<b>Sciences Appliquées et Technologiques (Cœur de compétence)</b>	6	<b>Sciences Appliquées et Technologiques (Cœur de compétence)</b>	7		
Informatique I		Informatique III			
Dessin 1		Dessin II			
<b>Semestre 2 (30 ECTS)</b>	ects	<b>Semestre 4 (30 ECTS)</b>	ects		
<b>Sciences de Base (Cœur de compétence)</b>	20	<b>Communication et Management</b>	6		
Analyse II		Expression écrite et orale 3			
Algèbre II		Anglais 3			
Electrostatique - Magnéto-statique		<b>Sciences de Base (Cœur de compétence)</b>	20		
Thermodynamique		Analyse IV			
Electrocinétique I		Algèbre III			
Chimie Générale II		Analyse numérique			
<b>Sciences Appliquées et Technologiques (Cœur de compétence)</b>	10	Optique Physique			
TP Physique I		Mécanique du Solide II			
TP Chimie Générale I		Statistique			
Informatique II		Electrocinétique II			
		<b>Sciences Appliquées et Technologiques (Cœur de compétence)</b>	4		
		TP de Physique II			

## Filière : **LICENCE 1 (L1) DROIT ET SCIENCES POLITIQUES**

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES (FDSP) : Année académique 2020-2021

Programme conforme à la directive 02/06-UEAC-019-CM-14 Portant organisation des études universitaires dans l'espace CEMAC dans le cadre du système LMD

Semestre I						Semestre II					
Intitulé des Unités d'enseignements	CM	TD	TPE	Crédits	ET/CC	Intitulé des Unités d'enseignements	CM	TD	TPE	Crédits	ET/CC
<b>UEF 1</b>	<b>65h</b>	<b>30h</b>	<b>30h</b>	<b>12C</b>	<b>6h</b>	<b>UEF 1</b>	<b>65h</b>	<b>30h</b>	<b>30h</b>	<b>12C</b>	<b>3h</b>
1. Introduction au droit et droit des personnes	35	15	15	6	3	1. Droit constitutionnel 2	30	15	15	6	3
2. Droit constitutionnel 1	30	15	15	6	3	2. Droit de la famille	30	15	15	6	3
<b>UEC 1</b>	<b>65h</b>			<b>10C</b>		<b>UEC 1</b>	<b>60h</b>			<b>10C</b>	
3. Introduction historique aux concepts fondamentaux du droit	25			5	3	3. Institutions internationales et communautaires	25			5	3
4. Introduction à la Science politique	25		15	5	3	4. Système juridique comparé et droit traditionnel gabonais	25			5	3
<b>UEC 2</b>	<b>80h</b>			<b>8C</b>		<b>UEC 2</b>	<b>60h</b>			<b>8C</b>	
5. Introduction aux relations internationales	25			3	3	5. Institutions administratives	30			4	3
6. Problèmes économiques contemporains	20			3	3	6. Institutions juridictionnelles et grands principes fondamentaux	25		15	4	3
7. <i>Legal english</i> 1	20			2	3						
Totaux semestriels	180h	30h	45h	30C		Totaux semestriels	160h	30h	45h	30C	
Total Annuel des crédits : 60 (soixante)						Total heures CM+TD= 400h					

**Légende :**

LMD : Licence-Master-Doctorat.

CM : Cours magistraux

UEF : Unité d'Enseignements Fondamentaux.

CC : Contrôle Continu.

## Filière : LICENCE 2 (L2) DROIT ET SCIENCES POLITIQUES

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES (FDSP) : Année académique 2020-2021

Programme conforme à la directive 02/06-UEAC-019-CM-14 Portant organisation des études universitaires dans l'espace CEMAC dans le cadre du système LMD

Semestre III						Semestre IV					
Intitulé des Unités d'enseignements	CM	TD	TPE	Crédits	ET/CC	Intitulé des Unités d'enseignements	CM	TD	TPE	Crédits	ET/CC
<b>UEF 1</b>	<b>60h</b>	<b>30h</b>	<b>30h</b>	<b>12C</b>	<b>6h</b>	<b>UEF 1</b>	<b>60h</b>	<b>30h</b>	<b>30h</b>	<b>12C</b>	<b>3h</b>
1. Droit administratif I	30	15	15	6	3	1. Droit administratif 2	30	15	15	6	3
2. Droit des obligations 1	30	15	15	6	3	2. Droit des obligations 2	30	15	15	6	3
<b>UEC 1</b>	<b>60h</b>			<b>10C</b>		<b>UEC 1</b>	<b>55h</b>			<b>10C</b>	
3. Finances publiques	30			5	3	3. Droit fiscal	25			5	3
4. Droit pénal général	30		15	5	3	4. Droit commercial général	30			5	3
<b>UEC 2</b>	<b>65h</b>			<b>8C</b>		<b>UEC 2</b>	<b>45h</b>			<b>8C</b>	
5. Droit civil des biens	25			3	3	5. Procédure pénale	25		15	4	3
6. Histoire des idées politiques	20			3	3	6. Economie monétaire et financière	20			4	3
7. Legal english 2	20			2	3						
Totaux semestriels	185h	30h	45h	30C		Totaux semestriels	160h	30h	45h	30C	
Total Annuel des crédits : 60 (soixante)						Total heures CM+TD= 405h					

**Légende :**

LMD : Licence-Master-Doctorat.

CM : Cours magistraux

UEF : Unité d'Enseignements Fondamentaux.

CC : Contrôle Continu.

## Filière : LICENCE 3 (L3) DROIT ET SCIENCES POLITIQUES

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES (FDSP) : Année académique 2020-2021

Programme conforme à la directive 02/06-UEAC-019-CM-14 Portant organisation des études universitaires dans l'espace CEMAC dans le cadre du système LMD

Semestre V						Semestre VI					
Intitulé des Unités d'enseignements	CM	TD	TPE	Crédits	ET/CC	Intitulé des Unités d'enseignements	CM	TD	TPE	Crédits	ET/CC
<b>UEF 1</b>	<b>60h</b>	<b>30h</b>	<b>30h</b>	<b>12C</b>	<b>6h</b>	<b>UEF 1</b>	<b>60h</b>	<b>30h</b>	<b>30h</b>	<b>12C</b>	<b>3h</b>
1. Droit international public	30	15	15	6	3	1. Droit des sûretés et garanties	30	15	15	6	3
2. Droit des sociétés commerciales et GIE	30	15	15	6	3	2. Système juridique communautaire	30	15	15	6	3
<b>UEC 1</b>	<b>60h</b>			<b>10C</b>		<b>UEC 1</b>	<b>60h</b>			<b>10C</b>	
3. Droit administratif des biens	30		15	5	3	3. Droits et contentieux administratifs	30			5	3
4. Contrats spéciaux	30		15	5	3	4. Droit judiciaire privé	30			5	3
<b>UEC 2</b>	<b>60h</b>			<b>8C</b>		<b>UEC 2</b>	<b>60h</b>			<b>8C</b>	
5. Droits de l'homme et libertés fondamentaux	30			4	3	5. Droit du travail	30			4	3
6. Sociologie Politique	30			4	3	6. Droit foncier et du cadastre	30			4	3
Totaux semestriels	180h	30h	60h	30C		Totaux semestriels	180h	30h	30h	30C	
<b>Total Annuel des crédits : 60 (soixante)</b>			<b>Total heures CM+TD= 420 h</b>			<b>Total cycle licence=1 225h</b>					

**Légende :**

LMD : Licence-Master-Doctorat.

CM : Cours magistraux

UEF : Unité d'Enseignements Fondamentaux.

CC : Contrôle Continu.

TD : Travaux Dirigés

UEC : Unité d'Enseignements Complémentaires.

ET : Ecrits Terminaux

TPE : Travail Personnel de l'Etudiant.

***Filière : LICENCE 1 (L1) ADMINISTRATION ET GESTION DES ENTREPRISES***

Semestres	UNITES D'ENSEIGNEMENT(UE)			Volume horaire et crédits			Nature et durée épreuves		
	Bloc UE	Code UE	Intitulés UE	CM	TD	Total	Crédits	Type	Epreuve
<b>1</b>	<b>UE 1.1 Enseignements Fondamentaux</b>	UE 1.1.1	Introduction à l'économie	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 1.1.2	Grands problèmes économiques juridiques et sociaux	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 1.1.3	Mathématiques élémentaires	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>UE 1.2 Outils</b>	UE 1.2.1	Introduction aux sciences sociales	25		25	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 1.2.2	Histoire des faits économiques	25		25	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 1.2.3	Méthodologie du travail universitaire	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 1.2.4	Introduction au droit	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>UE 1.3 Culture et langues</b>	UE 1.3.1	Informatique appliquée		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h
UE 1.3.2		Anglais	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h	
<b>TOTAL SEMESTRE 1</b>				<b>194</b>	<b>61</b>	<b>255</b>	<b>30</b>		
<b>2</b>	<b>UE 2.1 Enseignements Fondamentaux</b>	UE 2.1.1	Analyse économique	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 2.1.2	Statistiques descriptives	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 2.1.3	Introduction à la gestion	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>UE 2.2 Outils</b>	UE 2.1.5	Comptabilité Générale	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 2.1.6	Mathématiques financières 1	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>UE 2.3 Culture et langues</b>	UE 2.2.1	Informatique appliquée		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 2.2.2	Entreprenariat et projet personnel	20			2	CC/ET	Ecrit 2h
UE 2.2.3		Anglais des affaires 1	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h	
<b>TOTAL SEMESTRE 2</b>				<b>172</b>	<b>85</b>	<b>237</b>	<b>30</b>		
<b>TOTAL LICENCE 1</b>				<b>366</b>	<b>146</b>	<b>492</b>	<b>60</b>		

***CC: Contrôle Continu ; ET: Examen Terminal***

**Filière : LICENCE 2 (L2) ADMINISTRATION ET GESTION DES ENTREPRISES**

Semestres	UNITES D'ENSEIGNEMENT(UE)			Volume horaire et crédits			Nature et durée épreuves		
	Bloc UE	Code UE	Intitulés UE	CM	TD	Total	Crédits	Type	Epreuve
<b>3</b>	<b>UE 3.1 Enseignements Fondamentaux</b>	UE 3.1.1	Microéconomie 2	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 3.1.2	Statistiques probabilités	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 3.1.3	Management des organisations	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>UE 3.2 Outils</b>	UE 3.2.1	Statistiques inférentielles	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 3.2.2	Finances publiques	25		25	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 3.2.3	Doit administratif	25		25	3	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>UE 3.3 Culture et langues</b>	UE 3.3.1	Informatique appliquée		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 3.3.2	Anglais des affaires 2	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>				<b>178</b>	<b>73</b>	<b>251</b>	<b>30</b>		
<b>4</b>	<b>UE 4.1 Enseignements Fondamentaux</b>	UE 4.1.1	Politique Economique	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 4.1.2	Comptabilité Analytique	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 4.1.3	Economie monétaire et financière	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 4.1.4	Mathématiques financières 2	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>UE 4.2 Outils</b>	UE 4.1.5	Droit des affaires	25		25	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 4.1.6	Fondements du Marketing	25		25	3	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>UE 4.3 Culture et langues</b>	UE 4.2.1	Informatique appliquée		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 4.2.2	Entreprenariat et projet personnel	20			2		
	UE 4.2.3	Anglais des affaires 2	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h	
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>				<b>192</b>	<b>73</b>	<b>245</b>	<b>30</b>		
<b>TOTAL LICENCE 2</b>				<b>370</b>	<b>146</b>	<b>496</b>	<b>60</b>		

**CC: Contrôle Continu ; ET: Examen Terminal**

***Filière : LICENCE 3 (L3) ADMINISTRATION ET GESTION DES ENTREPRISES***

Semestres	UNITES D'ENSEIGNEMENT(UE)			Volume horaire et crédits			Nature et durée épreuves		
	Bloc UE	Code UE	Intitulés UE	CM	TD	Total	Crédits	Type	Epreuve
5	UE 5.1 Enseignements Fondamentaux	UE 5.1.1	Economie de la croissance	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 5.1.2	Recherche opérationnelle	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 5.1.3	Marketing 2	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	UE 5.2 Outils	UE 5.2.1	Gestion de la production et de la qualité	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 5.2.2	Conception et analyse d'enquêtes	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 5.2.3	Droit des sociétés	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 5.2.4	Economie de l'assurance	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
	UE 5.3 Culture et langues	UE 3.3.1	Informatique appliquée		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h
UE 3.3.2		Anglais des affaires 2	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h	
<b>TOTAL SEMESTRE 5</b>				<b>184</b>	<b>85</b>	<b>269</b>	<b>30</b>		
6	UE 6.1 Enseignements Fondamentaux	UE 6.1.1	Contrôle de gestion	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 6.1.2	Gestion des ressources humaines	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 6.1.3	Economie internationale	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 6.1.4	Commerce et logistique internationale	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	UE 6.2 Outils	UE 6.1.5	Econométrie 1	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 6.1.6	Droit du travail	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
	UE 6.3 Culture et langues	UE 6.2.1	Anglais des affaires 2	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 6.2.2	Méthodologie et projet tutoré	20			2	CC/ET	Ecrit 2h
UE 6.2.3		Informatique appliquée		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h	
<b>TOTAL SEMESTRE 6</b>				<b>186</b>	<b>85</b>	<b>251</b>	<b>30</b>		
<b>TOTAL LICENCE 3</b>				<b>370</b>	<b>170</b>	<b>520</b>	<b>60</b>		

**TOTAL CYCLE LICENCE : 492 + 496 + 520 = 1508**

***Filière : LICENCE PROFESSIONNELLE ECOTOURISME***

Semestres	UNITES D'ENSEIGNEMENT(UE)			Volume horaire et crédits			Nature et durée épreuves		
	Bloc UE	Code UE	Intitulés UE	CM	TD	Total	Crédits	Type	Epreuve
<b>5</b>	<b>UE 5.1 Enseignements Fondamentaux</b>	UE 5.1.1	Economie de la croissance	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 5.1.2	Recherche opérationnelle	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 5.1.3	Marketing 2	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>UE 5.2 Outils</b>	UE 5.2.1	Gestion de la production et de la qualité	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 5.2.2	Conception et analyse d'enquêtes	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 5.2.3	Droit des sociétés	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 5.2.4	Economie de l'assurance	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>UE 5.3 Culture et langues</b>	UE 3.3.1	Informatique appliquée		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h
UE 3.3.2		Anglais des affaires 2	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h	
<b>TOTAL SEMESTRE 5</b>				<b>184</b>	<b>85</b>	<b>269</b>	<b>30</b>		
<b>6</b>	<b>UE 6.1 Enseignements Fondamentaux</b>	UE 6.1.1	Etude du secteur Tourisme	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 6.1.2	Gestion des ressources humaines	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 6.1.3	Gestion touristique et hôtelière	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 6.1.4	Contrôle de gestion	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>UE 6.2 Outils</b>	UE 6.1.5	Les normes dans le secteur HT	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 6.1.6	Droit du travail	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>UE 6.3 Culture et langues</b>	UE 6.2.1	Anglais des affaires 2	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 6.2.2	Méthodologie et projet tutoré	20			2	CC/ET	Ecrit 2h
UE 6.2.3		Informatique appliquée		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h	
<b>TOTAL SEMESTRE 6</b>				<b>186</b>	<b>85</b>	<b>251</b>	<b>30</b>		
<b>TOTAL LICENCE 3</b>				<b>370</b>	<b>170</b>	<b>520</b>	<b>60</b>		

***TOTAL CYCLE LICENCE: 492 + 496 + 520 = 1508***

**Filière : LICENCE EN SCIENCES BIOMÉDICALES & EN  
BIOTECHNOLOGIE  
PROFIL SCIENCES BIOMÉDICALES**

Code	Nom du programme	Grade	Crédits
7076	Licence en sciences biomédicales & en biotechnologie – Profil Sciences Biomédicales	Licence ès sciences, Biomédicale et Biotechnologie.	180

<b>Semestre(s) d'admission</b>	Tous les semestres
<b>Contingent<sup>1</sup></b>	Programme non contingenté
<b>Régime et durée des études</b>	Temps complet : 3 ans (possibilité de prorogation d'une année additionnelle)
<b>Campus</b>	Campus de l'Université Internationale de Libreville à Essassa (Nord de Libreville) – Gabon
<b>Organisation des études</b>	Cours offerts durant les heures ouvrables (jour, soir)

### **OBJECTIFS**

Le profil en Sciences Biomédicales vise à former des personnes qui vont expérimenter la résolution des problèmes importants de la santé humaine, acquérir de nouvelles connaissances sur les pathologies endémiques, développer l'autonomie. Ce profil vise, également, à former des personnes capables de communiquer et de travailler en équipe, d'analyser et de synthétiser les problèmes en plus d'avoir de la créativité et de disposer d'un sens critique sur tout problème de santé touchant leur environnement.

De manière spécifique, ce profil offre des outils techniques et des aptitudes au futur diplômé lui permettant de contribuer aux études concourant à :

- Mieux connaître les maladies endémiques qui touchent le Gabon ;
- Mieux dépister lesdites maladies ;
- Mieux guérir ces pathologies ;
- Mieux prévenir lesdites pathologies ;
- Mieux contrôler les maladies locales.

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

L'admission à la licence de l'institut international de recherches biomédicales & de biotechnologie-Carles Kambangoye (IRBK) repose sur la qualité du dossier de candidature des postulants.

En vous basant sur l'une des deux catégories ci-dessous et des éléments contenus dans le chapitre « *compléments à l'admission* » pour constituer votre dossier de candidature, vous recevrez au moment opportun et dans les meilleurs délais, une réponse relative au traitement de votre dossier ainsi que les étapes subséquentes, le cas échéant.

### ***1. Base de l'enseignement secondaire ou universitaire***

Être titulaire du diplôme de baccalauréat de **l'enseignement secondaire** ou son équivalent. Outre le formulaire de demande d'admission et tous autres documents pertinents et/ou exigés par la direction de la pédagogie et de la gestion académique, le dossier de candidature doit comprendre :

- Le formulaire de demande d'admission complété ;
- Une copie de l'acte de naissance ;
- Les relevés de notes officiels des 3 dernières années d'étude ;
- Une copie officielle du diplôme ou son équivalent ;
- 2 photos d'identité en format passeport ;
- Une lettre de motivation d'une page (entre 500 et 1500 mots).

Le candidat doit démontrer sa motivation pour les sciences biomédicales.

### ***2. Base expérience***

Posséder des connaissances appropriées et démontrer une préparation et des aptitudes suffisantes pour entreprendre des études universitaires. Ces connaissances pourront être évaluées à l'aide de tests et/ou d'entrevues.

Le candidat doit également avoir occupé une fonction au sein d'une organisation privée, publique, parapublique ou sans but lucratif ayant permis l'acquisition d'une expérience pertinente (compétences agréées). Cette expérience devrait être attestée par une lettre de l'employeur. Une formation pertinente supérieure aux conditions minimales peut remplacer l'expérience. Le candidat adulte admissible sous ces conditions pourrait recevoir, le cas échéant, une admission conditionnelle.

Outre le formulaire de demande d'admission et tous autres documents pertinents et/ou exigés par la direction de la pédagogie et de la gestion académique, le dossier de candidature doit comprendre :

- Le formulaire de demande d'admission complété ;

- Une copie de l'acte de naissance ;
- Un curriculum vitae ;
- Attestation(s) d'expérience pour chacun des emplois occupés, rémunérés ou bénévoles. Ces attestations doivent être fournies sur une feuille en-tête et signées par l'employeur. Nous rappelons qu'un curriculum vitae ou un contrat de travail n'est pas une preuve d'emploi ;
  - ☞ 2 photos d'identité en format passeport ;
  - ☞ Une lettre de motivation de 2500 mots maximum;
  - ☞ Compléments à l'admission;
  - ☞ Connaissances linguistiques.

Le candidat doit maîtriser suffisamment la langue française (à l'oral comme à l'écrit) et avoir la capacité de lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Ces connaissances pourront faire l'objet d'une évaluation par le programme (tests, entrevues, etc.).

Le comité d'évaluation et d'admission pourra recommander soit une admission définitive, soit une admission conditionnelle, ou un refus d'admission ou encore, imposer des cours d'appoint au lycée Berthe et Jean pour permettre la poursuite des études.

- ☞ Connaissances informatiques;
- ☞ Une maîtrise minimale, niveau intermédiaire, de certaines composantes de la suite Office (Word, Excel et PowerPoint) est nécessaire pour la réussite des cours de ce profil.
- ☞ Capacité d'accueil;
- ☞ Ce profil a une capacité d'accueil limitée à 1000 étudiants à temps complet ou à temps partiel par année.

### ***Trimestre d'admission (information complémentaire)***

Les admissions sont disponibles, sauf indication contraire, au semestre d'Août/Septembre et au semestre de janvier. Dans le cas où des cours d'appoint seraient imposés, l'admission serait prononcée pour le semestre suivant.

### ***Cours d'appoint***

Le candidat dont la préparation n'est pas jugée suffisante en biologie, en chimie ou en informatique pourrait se voir imposer des cours d'appoint.

À titre indicatif, les cours d'appoint les plus fréquemment imposés sont :

- CAP101A – Biologie de base ;
- CAP101B – Chimie de base ;
- CAP101C – Informatique de base ;

Étant considérés hors programme, ces cours seront facturés en supplément.

☞ Méthode et critères de sélection.

L'évaluation de la demande d'admission comprend l'analyse du dossier scolaire ou académique, du texte de motivation, du curriculum vitae et de toutes les pièces exigées.

Au besoin, une entrevue avec le comité d'évaluation et d'admission pourrait être exigée.

☞ Documents requis

Outre le formulaire de demande d'admission et tous autres documents pertinents et/ou exigés par la direction de la pédagogie et de la gestion académique, le dossier de candidature doit comprendre :

- ☞ Une lettre de motivation d'une longueur maximale variant 2500 mots ;
- ☞ Un curriculum vitae détaillé ;
- ☞ Une lettre officielle d'attestation d'emploi pour les candidats adultes ayant une expérience professionnelle (tâches, durée de l'emploi, date et signature de l'employeur).

### ***Régime et durée des études***

☞ Études à temps complet : trois ans;

### ***PLAN DE FORMATION***

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître).

### ***Bloc A : cours au choix***

L'étudiant choisit trois cours parmi les activités suivantes :

- CAC9001 – Anglais (2 cr.)
- CAC9002 – Animaux expérimentaux (2 cr.)
- CAC9003 – Introduction et outils de la bio-informatique (2 cr.)
- CAC9004 – Savoir entreprendre (2 cr.).

### ***Bloc B : cours du tronc commun***

L'étudiant fait tous les cours suivants :

- CTC0101 – Biologie cellulaire
- CTC0102 – Bio-statistique
- CTC0103 – Chimie générale
- CTC0104 – Chimie organique
- CTC0105 – Psychologie médicale, santé et sciences sociales.

### ***Bloc C : cours du profil Sciences Biomédicales***

L'étudiant fait tous les cours suivants :

- CBM1001 – Biochimie structurale
- CBM1002 – Biochimie et métabolisme
- CBM1003 – Corps humain I
- CBM1004 – Génétique
- CBM1005 – Introduction à la microbiologie
- CBM1006 – Laboratoire d'initiation aux pratiques de recherche
- CBM2001 – Corps humain II
- CBM2002 – Endocrinologie et reproduction
- CBM2003 – Introduction à la génétique moléculaire
- CBM2004 – Introduction à la nutrition humaine
- CBM2005 – Laboratoire de biochimie générale
- CBM2006 – Laboratoire de biologie moléculaire (4 cr.)
- CBM2007 – Maladies infectieuses et immunité antimicrobienne
- CBM2008 – Obésité
- CBM2009 – Syndrome métabolique et maladies cardiovasculaires
- CBM3001 – Bio-ingénierie cellulaire
- CBM3002 – Chimie médicinale et pharmacologie : théorie & pratique (4 cr.)
- CBM3003 – Génétique moléculaire (4 cr.)
- CBM3004 – Introduction à l'assurance qualité
- CBM3005 – Neurosciences et santé mentale

- CBM3006 – Méthodologie scientifique et expression orale (3 cr.)
- CBM3007 – Oncologie cellulaire et moléculaire
- CBM3008 – Projet de fin d'études (Stage de recherche en sciences biomédicales) (8 cr.)

### ***RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS***

Si un étudiant chemine avec difficulté dans le programme à cause d'un niveau trop faible de ses compétences langagières ou académiques, le comité d'évaluation et d'admission pourrait également assujettir cet étudiant à des restrictions dans la poursuite de ses études. Ces restrictions pourraient être une mise sous-tutelle, une mise en probation, une réorientation ou, l'exclusion du programme.

Les études universitaires permettent de développer des « savoirs », des « savoir-faire », des « savoir-être » et d'autres compétences qualifiées de « transversales », l'étudiant devra choisir trois activités pédagogiques de son choix dans le Bloc A.

Pour chacune des années de Licence 2 et Licence 3 et dans le semestre de son choix, l'étudiant pourrait dépasser 18 crédits de scolarité/semestre.

### ***FRAIS***

Pour les frais d'admission et le paiement des frais de scolarité, ces dimensions sont réglementées par les politiques internes à l'IRBK.

### **EXEMPLE DE CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET**

<b>Semestre</b>	<b>Septembre-Décembre</b>	<b>Janvier-Avril</b>
An 1	CBM1001 ; CBM1002 ; CBM1006 CTC0101 ; CTC0103	CBM1003 ; CBM1004 ; CBM1005 CTC0102 ; CTC0104
An 2	CBM2001 ; CBM2002 ; CBM2003 CBM2004 ; CTC0105	CBM2005 ; CBM2006 ; CBM2007 CBM2008 ; CBM2009
An 3	CBM3001 ; CBM3002 ; CBM3003 CBM3005 ; CBM3007	CBM3004 ; CBM3006 ; CBM3008

# Filière : **LICENCE EN SCIENCES BIOMÉDICALES & EN BIOTECHNOLOGIE**

## **PROFIL BIOTECHNOLOGIE**

**Courriel** : [infos.admission@irbk.com](mailto:infos.admission@irbk.com)  
**Site Web** : <http://www.irbk.com>  
**Téléphone** : +241-60-02-55-76  
+241-74-71-69-62

Code	Nom du programme	Grade	Crédits
7189	Licence en sciences biomédicales & en biotechnologie – Profil Biotechnologie	Licence ès sciences, Biomédicale et Biotechnologie.	180

<b>Semestre(s) d'admission</b>	Tous les semestres
<b>Contingent<sup>2</sup></b>	Programme non contingenté
<b>Régime et durée des études</b>	Temps complet : 3 ans (possibilité de prorogation d'une année additionnelle)
<b>Campus</b>	Campus de l'université internationale de Libreville à Essassa (Nord de Libreville) – Gabon
<b>Organisation des études</b>	Cours offerts durant les heures ouvrables (jour, soir)

### **OBJECTIFS**

Le profil en Biotechnologie vise à former des individus capables de résoudre des problèmes liés à la santé humaine en agissant sur son environnement ; d'acquérir de nouvelles connaissances permettant d'apporter des solutions préventives ou curatives aux problèmes qui touchent l'être humain, les animaux ou les plantes ; ou encore d'améliorer leurs qualités de vie. Ce profil vise aussi à former des personnes capables de communiquer et de travailler en équipe, d'analyser et de synthétiser des problèmes en plus d'avoir de la créativité et de disposer d'un sens critique pour l'innovation.

Le profil en Biotechnologie, offert par l'institut international de recherches biomédicales & de biotechnologie Carles Kambangoye (IRBK) vise à former des personnes capables de :

- Faire la mise au point de médicaments, de vaccins, de traitements du cancer ;
- Procéder à l'amélioration des pratiques agricoles ;
- Permettre aux animaux d'élevage d'être plus résistants à certaines maladies ;
- Concevoir et élaborer des conservateurs alimentaires ;

---

<sup>2</sup> Un programme est dit « contingenté » lorsque sa capacité d'accueil est limitée et, de ce fait, nous ne pouvons accueillir toutes les demandes d'admission. Dans ce cas, nous devons procéder à une sélection parmi les candidats admissibles.

- Réaliser la gestion de déchets toxiques ;
- Mettre au point de nouveaux procédés utilisés dans la fabrication de produits basés sur la biotechnologie ;
- Etc.

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

L'admission à la licence de l'IRBK repose sur la qualité du dossier de candidature des postulants.

En vous basant sur l'une des deux catégories ci-dessous et des éléments contenus dans le chapitre « *compléments à l'admission* » pour constituer votre dossier de candidature, vous recevrez au moment opportun et dans les meilleurs délais, une réponse relative au traitement de votre dossier ainsi que l'information associée aux étapes subséquentes, le cas échéant.

### **3. *Base de l'enseignement secondaire ou universitaire***

Être titulaire du diplôme de baccalauréat de **l'enseignement secondaire** ou son équivalent. Outre le formulaire de demande d'admission et tous autres documents pertinents et/ou exigés par la direction de la pédagogie et de la gestion académique, le dossier de candidature doit comprendre :

- Le formulaire de demande d'admission complété ;
- Une copie de l'acte de naissance ;
- Les relevés de notes officiels des 3 dernières années d'étude ;
- Une copie officielle du diplôme ou son équivalent ;
- 2 photos d'identité en format passeport ;
- Une lettre de motivation d'une page (entre 500 et 1500 mots).

Le candidat doit démontrer sa motivation pour les sciences biomédicales.

### **4. *Base expérience***

Posséder des connaissances appropriées et démontrer une préparation et des aptitudes suffisantes pour entreprendre des études universitaires. Ces connaissances pourront être évaluées à l'aide de tests et/ou d'entrevues.

Le candidat doit également avoir occupé une fonction au sein d'une organisation privée, publique, parapublique ou sans but lucratif ayant permis l'acquisition d'une expérience pertinente (compétences agréées). Cette expérience devrait être attestée par une lettre de l'employeur. Une formation pertinente supérieure aux conditions minimales peut remplacer l'expérience. Le candidat adulte admissible sous ces conditions pourrait recevoir, le cas échéant, une admission

conditionnelle. Outre le formulaire de demande d'admission et tous autres documents pertinents et/ou exigés par la direction de la pédagogie et de la gestion académique, le dossier de candidature doit comprendre :

- Le formulaire de demande d'admission complété ;
- Une copie de l'acte de naissance ;
- Un curriculum vitae ;
- Attestation(s) d'expérience pour chacun des emplois occupés, rémunérés ou bénévoles. Ces attestations doivent être fournies sur une feuille en-tête et signées par l'employeur. Nous rappelons qu'un curriculum vitae ou un contrat de travail n'est pas une preuve d'emploi ;
- 2 photos d'identité en format passeport ;
- Une lettre de motivation de 2500 mots maximum.

## 5. *Compléments à l'admission*

### ▪ **Connaissances linguistiques**

Le candidat doit maîtriser suffisamment la langue française (à l'oral comme à l'écrit) et avoir la capacité de lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Ces connaissances pourront faire l'objet d'une évaluation par le programme (tests, entrevues, etc.).

Le comité d'évaluation et d'admission pourra recommander soit une admission définitive, soit une admission conditionnelle, ou un refus d'admission ou encore, imposer des cours d'appoint au lycée *Berthe et Jean* pour permettre la poursuite des études.

### ▪ **Connaissances informatiques**

Une maîtrise minimale, niveau intermédiaire, de certaines composantes de la suite Office (Word, Excel et PowerPoint) est nécessaire pour la réussite des cours de ce profil.

### ▪ **Capacité d'accueil**

Ce profil a une capacité d'accueil limitée à 1000 étudiants à temps complet ou à temps partiel par année.

### ▪ **Trimestre d'admission (information complémentaire)**

Les admissions sont disponibles, sauf indication contraire, au semestre d'Août/Septembre et au semestre de janvier.

Dans le cas où des cours d'appoint seraient imposés, l'admission serait prononcée pour le semestre suivant.

### ▪ **Cours d'appoint**

Le candidat dont la préparation n'est pas jugée suffisante en biologie, en chimie ou en informatique pourrait se voir imposer des cours d'appoint. À titre indicatif, les cours d'appoint les plus fréquemment imposés sont les suivants :

- ✓CAP101A – Biologie de base ;
- ✓CAP101B – Chimie de base ;
- ✓CAP101C – Informatique de base ;

Étant considérés hors programme, ces cours seront facturés en supplément.

▪ **Méthode et critères de sélection**

L'évaluation de la demande d'admission comprend l'analyse du dossier scolaire ou académique, du texte de motivation, du curriculum vitae et de toutes les pièces exigées. Au besoin, une entrevue avec le comité d'évaluation et d'admission pourrait être exigée.

▪ **Documents requis**

Outre le formulaire de demande d'admission et tous autres documents pertinents et exigés par la direction de la pédagogie et de la gestion académique, le dossier de candidature doit comprendre :

- ✓ Une lettre de motivation d'une longueur maximale variant entre 1500 et 2500 mots ;
- ✓ Un curriculum vitae détaillé ;
- ✓ Une lettre officielle d'attestation d'emploi pour les candidats adultes ayant une expérience professionnelle (tâches, durée de l'emploi, date et signature de l'employeur).

▪ **Régime et durée des études**

Études à temps complet: trois ans

***PLAN DE FORMATION***

*(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître)*

***Bloc A : cours au choix***

L'étudiant choisit trois cours parmi les activités suivantes :

- CAC9001 – Anglais (2 cr.)
- CAC9002 – Animaux expérimentaux (2 cr.)
- CAC9003 – Introduction et outils de la bio-informatique (2 cr.)
- CAC9004 – Savoir entreprendre (2 cr.)

***Bloc B : cours du tronc commun***

L'étudiant fait tous les cours suivants :

- CTC0101 – Biologie cellulaire
- CTC0102 – Bio-statistique
- CTC0103 – Chimie générale
- CTC0104 – Chimie organique
- CTC0105 – Psychologie médicale, santé et sciences sociales

### ***Bloc D : cours du profil Biotechnologie***

L'étudiant fait tous les cours suivants :

- CBT1001 – Aspects professionnels de la chimie, éthique et sécurité
- CBT1002 – Biochimie I
- CBT1003 – Biochimie expérimentale I
- CBT1004 – Éthique et sciences biomédicales
- CBT1005 – Introduction à la chimie analytique expérimentale
  
- CBT2001 – Biochimie II
- CBT2002 – Biochimie expérimentale II
- CBT2003 – Biologie animale
- CBT2004 – Biologie moléculaire
- CBT2005 – Biologie végétale
- CBT2006 – Chimie analytique instrumentale
- CBT2007 – Microbiologie générale
- CBT2008 – Phytonutriments et santé humaine
- CBT2009 – Plantes médicinales et aromatiques (5 cr.)
  
- CBT3001 – Aspects fondamentaux de l'immunologie
- CBT3002 – Bio-informatique, protéomique et génomique
- CBT3003 – Bio-ingénierie cellulaire (4 cr.)
- CBT3004 – Biologie moléculaire expérimentale (4 cr.)
- CBT3005 – Enzymologie
- CBT3006 – Méthodes d'étude des macromolécules biologiques (5 cr.)
- CBT3007 – Physique – chimie
- CBT3008 – Projet de fin d'études (8 cr.)

### ***RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS***

Si un étudiant chemine avec difficulté dans le programme à cause d'un niveau trop faible de ses compétences langagières ou académiques, le comité d'évaluation et d'admission pourrait également assujettir cet étudiant à des restrictions dans la poursuite de ses études. Ces restrictions pourraient être une mise sous-tutelle, une mise en probation, une réorientation ou, l'exclusion du programme. Les études universitaires permettent de développer des « *savoirs* », des « *savoir-faire* », des « *savoir-être* » et d'autres compétences qualifiées de « *transversales* », l'étudiant devra choisir trois activités pédagogiques de son choix dans le Bloc A.

Pour chacune des années de Licence 2 et Licence 3, dans le semestre de son choix et sous

réserve de l'approbation de la direction pédagogique et des affaires académiques, l'étudiant pourrait dépasser 18 crédits de scolarité/semestre.

### **FRAIS**

Pour les frais d'admission et le paiement des frais de scolarité, ces dimensions sont réglementées par les politiques internes à l'RBK.

### **DESCRIPTION DES COURS**

- ☞ **CAC9001 – Anglais (2 cr.)** : Anglais spécialisé en sciences biomédicales et en biotechnologie et dont le contenu varie en fonction de la proportion des étudiants provenant de chaque profil. Maîtrise de l'anglais parlé et écrit, utilisé en sciences.
- ☞ **CAC9002 – Animaux expérimentaux (2 cr.)** : Initiation de l'étudiant à la science des animaux d'expérimentation. Considérations d'ordre moral et d'éthique. Réglementations et législations. Modèles animaux. Facteurs affectant la qualité animale et la réponse biologique de l'animal d'expérimentation. Les installations animalières et les méthodes d'entretien des animaux d'expérimentation. Contrôle des risques dans les installations animalières. Biologie des espèces courantes et exotiques d'animaux d'expérimentation. Animaux de ferme. Anesthésie, chirurgie et euthanasie. Étude de cas par des conférenciers.
- ☞ **CAC9003 – Introduction et outils de la bio-informatique (2 cr.)** : Le cours vise à initier l'étudiant aux différents champs d'application de la bio-informatique. Le cours met un accent particulier sur l'apprentissage des principaux outils de la bio-informatique touchant les banques de données de séquences et de structures, les méthodes de séquençage et d'assemblage de génomes, l'analyse et l'alignement de séquences d'acides nucléiques et de protéines, la modélisation de la structure des protéines à partir de leur séquence, la modélisation des interactions protéine-ligand (ex. : antibiotique, substrat, inhibiteur) par arrimage moléculaire, l'analyse phylogénétique. L'étudiant est également initié aux concepts de la biologie des systèmes.
- ☞ **CAC9004 – Savoir entreprendre (2 cr.)** : Ce cours d'introduction à l'entrepreneuriat s'adresse à tout étudiant inscrit au premier cycle. Il vise à développer le sens de l'initiative et l'esprit d'entreprise chez l'étudiant, afin de lui faire découvrir et exploiter son plein potentiel entrepreneurial. Les connaissances transmises à l'étudiant concernent à la fois l'entrepreneur et le processus créatif par lequel il mène son projet à terme, qu'il s'agisse d'un projet social, commercial, coopératif, artistique ou autre. Des exemples concrets sont présentés pour illustrer la passion qui anime les entrepreneurs, leur besoin de créer et d'innover et leur orientation vers l'action. Offert en classe ou à distance, ce cours joue un rôle clé dans le développement des

compétences entrepreneuriales. Le cours inclut la réalisation d'une esquisse entrepreneuriale afin de sensibiliser l'étudiant aux réalités d'un projet entrepreneurial et développer une vision plus juste des défis à considérer. L'esquisse n'étant pas un plan d'affaires complet, le cheminement de ce cours demeure avant tout la découverte et le développement du potentiel entrepreneurial de l'étudiant et non la création d'une entreprise.

- ☞ **CTC0101 – Biologie cellulaire (3 cr.)** : Le cours de biologie cellulaire couvre les principaux aspects de la cellule : morphologie, physiologie et génétique moléculaire. Le premier objectif du cours est l'étude des structures et des fonctions de la cellule ; le deuxième est de préparer l'étudiant à la compréhension des disciplines biologiques et médicales qui suivent.
- ☞ **CTC0102 – Biostatistique (3 cr.)** : Statistique descriptive, survol de la théorie des probabilités, loi binomiale et loi normale, estimation et tests d'hypothèses sur les paramètres d'une et de deux populations, analyse de la variance, régression et corrélation, tableaux de fréquences. Le but est d'apprendre à l'étudiant à manipuler l'outil statistique pour comprendre des résultats scientifiques afin de les exploiter adéquatement.
- ☞ **CTC0103 – Chimie générale (3 cr.)** : Cette partie propose une introduction à la chimie des en passant par les notions de base descriptibles : des propriétés chimiques des atomes, la liaison chimique, la réaction chimique et les équilibres chimiques ; menant à l'étude structurale de molécules simples.
- ☞ **CTC0104 – Chimie organique (3 cr.)** : Ce cours présente les notions de base de la réactivité des différentes classes de composés en mettant l'accent sur la réactivité des fonctions exploitées par l'industrie chimique moderne et impliquées dans les organismes vivants. Les objectifs généraux du cours sont les suivants : préciser les principales fonctions organiques par leur synthèse et leur réactivité et montrer leur importance dans le monde moderne ; décrire, expliquer et appliquer les mécanismes réactionnels de base en chimie organique ; introduire les notions de base sur les glucides, lipides et aminoacides, en vue d'un cours subséquent en biochimie ou en biologie.
- ☞ **CTC0105 – Psychologie médicale, santé et sciences sociales (3 cr.)** : Cours qui permettra à l'étudiant un fort courant d'analyse critique des systèmes de santé publique, critiques centrées sur les notions de pouvoir, de processus d'exclusion, de normalisation, de standardisation et de contrôle des corps. Prendre à cœur les problèmes de stigmatisation et de discrimination des populations ciblées, en termes d'injustices envers des groupes vulnérables, les libertés individuelles, ou encore en termes de manipulation de l'information relative aux comportements et aux habitudes de vie à risque.

- ☞ **CBT1001 – Aspects professionnels de la chimie, éthique et sécurité (3 cr.)** : Ce cours couvre différents aspects de la vie professionnelle. Il donne les connaissances de base nécessaires d'éthique et de sécurité relative à la pratique des expériences en recherche biomédicale et en biotechnologie. Il donne aussi un aperçu des divers aspects concernant la propriété intellectuelle et la prise de brevets, le professionnalisme et éthique de la profession, les procédures des aspects mécanistiques et légaux de la protection d'une invention (de l'idée à l'invention). Les Concepts de matières dangereuses, système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ainsi que l'évaluation de la performance d'un laboratoire.
- ☞ **CBT1002 – Biochimie I (3 cr.)** : Acquérir une connaissance approfondie des composantes moléculaires de la matière vivante et de ses métabolismes. Étude des acides aminés et des protéines. Enzymologie générale. Biochimie de l'hérédité. Biochimie et métabolisme des glucides.
- ☞ **CBT1003 – Biochimie expérimentale I (3 cr.)** : L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant d'avoir une connaissance générale de l'organisation et du fonctionnement du corps humain de l'étape de sa formation jusqu'à celle de sa mort. À partir de la cellule, l'étudiant doit se familiariser avec les tissus qui forment le corps (épithélium, conjonctif, musculaire et nerveux) ainsi que leurs origines embryologiques, leurs structures, leurs interactions et leur physiologie. L'étude de la structure de ces tissus associée à celle de leur physiologie permet d'en comprendre les possibles interactions et pathologies.
- ☞ **CBT1004 – Éthique et sciences biomédicales (3 cr.)** : Analyse des pratiques professionnelles et des recherches portant sur les sciences biologiques, en particulier dans le domaine biomédical, à partir de cas pratiques et en relation avec les théories de bioéthique élargies aux philosophies liant la santé humaine, les technologies et l'environnement. Les analyses portent, entre autres, sur : les cellules-souches et la médecine régénérative, l'eau et la santé publique, la nanosanté, les tests d'ADN et la médecine personnalisée, les banques de données informatisées, la résistance bactérienne.
- ☞ **CBT1005 – Introduction à la chimie analytique expérimentale (3 cr.)** : Ce premier cours de laboratoire permet à l'étudiant d'apprendre et de mettre en pratique les techniques fondamentales de l'analyse chimique de composés organiques et inorganiques en solution aqueuse et d'être sensibilisé aux pratiques de sécurité. À travers la revue des techniques fondamentales d'analyse, l'étudiant est également initié au traitement des incertitudes et de la propagation de l'erreur. Traitement des échantillons et mise en solution. Titrages, systèmes tampon. Techniques quantitatives, volumétriques, gravimétriques, potentiométriques, photométriques. Rédaction scientifique de rapports de laboratoire.

- ☞ **CBT2001 – Biochimie II (3 cr.)** : Acquérir une connaissance approfondie des composantes moléculaires de la matière vivante et de ses métabolismes. Étude de la biochimie des lipides. Étude du métabolisme des nucléotides, des lipides et des acides aminés et de leurs interrelations, incluant le métabolisme des glucides. Analyse des mécanismes d'acquisition et l'élimination de l'azote et du carbone et de leur intégration métabolique.
- ☞ **CBT2002 – Biochimie expérimentale II (3 cr.)** : Ce deuxième cours de laboratoire en chimie organique est un complément des cours Chimie organique expérimentale I et Analyse organique instrumentale. Il a pour objectif de permettre à l'étudiant de maîtriser les techniques de chimie organique avancées et de résoudre les problèmes d'analyse organique tels qu'ils se présentent dans la pratique typique de la chimie en milieu de travail. Une première série de travaux pratiques vise la séparation et l'identification des composants de mélanges, puis l'identification des produits de réactions inusitées. Une deuxième série de travaux porte sur les techniques plus sophistiquées que celles abordées dans les cours préalables : microquantités, milieu inerte, sous pression, en séquence. On terminera par certaines expériences en chimie organique physique qui explorent des aspects de la cinétique et des mécanismes des réactions en jeu.
- ☞ **CBT2003 – Biologie animale (3 cr.)** : Le cours de biologie animale permet d'acquérir les notions de base sur la diversité et l'évolution du monde animal. L'objectif du cours est l'étude de l'organisation et la classification des invertébrés et des vertébrés avec une approche évolutive basée sur l'anatomie comparée.
- ☞ **CBT2004 – Biologie moléculaire (3 cr.)** : Étude de la structure et de l'expression des génomes au niveau moléculaire avec référence aux applications technologiques des notions fondamentales abordées. Structure des génomes bactérien et eucaryote avec emphase sur ce dernier ; les éléments transposables. Réplication et réparation de l'ADN. La transcription et sa régulation chez les bactéries. Expression du génome eucaryote. Synthèse et maturation de l'ARN messager, régulation de la transcription et contrôle du développement.
- ☞ **CBT2005 – Biologie végétale (3 cr.)** : Ce cours permet de connaître les notions fondamentales de classification, l'anatomie, la morphologie et la reproduction chez les végétaux ; connaître et comprendre le fonctionnement des plantes vasculaires. Les objectifs généraux du cours sont les suivants : classification des végétaux ; anatomie et morphologie des plantes (feuilles, tiges, racines, fleurs, graines) ; modes de reproduction ; Processus physiologiques (absorption et ascension de l'eau, nutrition minérale, photosynthèse et échanges gazeux, translocation des sucres) ; hormones végétales.
- ☞ **CBT2006 – Chimie analytique instrumentale (3 cr.)** : Principes physico-chimiques et méthodes de fonctionnement des instruments. Introduction théorique aux méthodes

instrumentales de l'analyse chimique quantitative. Méthodes d'échantillonnage et d'étalonnage. Précision et sensibilité des appareils. Analyse statistique des données. Électrodes à ions spécifiques. Méthodes optiques : UV-visible, FTIR, spectrofluorométrie, absorption atomique, émission atomique. RMN, MS, Fluorescence de rayons-X. Méthodes de séparation chromatographique en phase gazeuse, liquide, ionique, d'exclusion, d'électrophorèse capillaire.

- ☞ **CBT2007 – Microbiologie générale (3 cr.)** : Rappel des notions de classification des microorganismes et de microscopie. Étude de la morphologie, de la nutrition, de la culture et de la génétique des bactéries. Introduction à la microbiologie des microorganismes eucaryotes, à la virologie, à l'immunologie et à l'écologie microbienne.
- ☞ **CBT2008 – Phytonutriments et santé humaine (3 cr.)** : Ce cours permet d'acquérir des connaissances sur des composés phytochimiques présents dans les aliments consommés et leur rôle dans la santé humaine. Ces éléments phytochimiques comprennent les caroténoïdes, les composés phénoliques, les phytoestrogènes, les acides gras polyinsaturés, les acides linoléiques conjugués, les alcools, l'allicine, les glucosinolates, le limonène et les capsaïcinoïdes. Le cours aborde les principales sources alimentaires de ces phytonutriments et les preuves mécanistiques de leur activité potentielle dans la promotion de la santé humaine.
- ☞ **CBT2009 – Plantes médicinales et aromatiques (5 cr.)** : Aspects historiques et culturels des plantes médicinales et aromatiques incluant les utilisations thérapeutiques de plantes, les aspects interculturels, les plantes psychoactives et les plantes alimentaires, la contribution des plantes médicinales à la médecine moderne, et l'avenir des plantes médicinales. Le cours plantes médicinales et aromatiques est conçu pour aider les étudiants à développer et à améliorer leurs connaissances sur l'histoire, l'utilisation, la production et la transformation de plantes médicinales et aromatiques.
- ☞ **CBT3001 – Aspects fondamentaux de l'immunologie (3 cr.)** : Ce cours décrit les mécanismes fondamentaux du système immunitaire pour mieux comprendre les bases immunologiques de la vaccination, de la transplantation, de l'immunothérapie, de l'allergie et des maladies auto-immunes.
- ☞ **CBT3002 – Bio-informatique, protéomique et génomique (3 cr.)** : Cours, ateliers et travaux pratiques visant à familiariser l'étudiant avec les outils informatiques essentiels à l'exercice de la profession ainsi qu'à leurs applications. Calcul moléculaire, estimation des énergies d'interaction. Banques de données structurales et outils d'analyse. Alignement et assemblage de séquences. Prédiction de structures. Méthodes prédictives à partir des séquences d'ADN ou de protéines. Analyse phylogénique. Évolution artificielle.

- ☞ **CBT3003 – Bio-ingénierie cellulaire (4 cr.)** : Présentation de la technologie de l'ADN recombinant et des méthodes à la base de l'essor actuel du secteur biotechnologique avec référence aux applications développées. Rappel de biologie moléculaire. Mécanisme de la traduction. Outils enzymatiques et vecteurs de clonage. Méthodes d'analyse et de détection associées à la bio-ingénierie. La réaction de polymérisation en chaîne et ses applications. La mutagenèse dirigée, la transgénèse et l'ingénierie des protéines.
  
- ☞ **CBT3004 – Biologie moléculaire expérimentale (4 cr.)** : Le module combine cours et travaux pratiques dans un ensemble intégré. Il propose une familiarisation avec tous les aspects de la démarche scientifique expérimentale, à travers la présentation et l'utilisation d'une « trousse à outils » universelle, composée des approches méthodologiques parmi les plus usitées dans quatre domaines fondamentaux : la biochimie, la biologie moléculaire, la biologie cellulaire et la génétique. Au-delà de l'apprentissage des techniques et des principes qui les sous-tendent, ce module permet une réflexion sur la conduite d'un projet scientifique, depuis la définition du champ d'analyse jusqu'à la rédaction des résultats. Présentation des méthodes et outils, et des concepts sous-jacents. Présentation de modèles biologiques courants depuis la molécule (GFP, bêta-galactosidase, etc.) jusqu'à l'organisme (E. coli), ainsi que des cellules en culture et des pseudo-particules virales. Mise en œuvre de techniques des quatre (4) disciplines autour de problématiques transversales. Sensibilisation à la planification des travaux, à la gestion du temps, à la tenue d'un cahier de laboratoire, à la sécurité au laboratoire, au respect de l'environnement. Synthèse, mise en forme et rédaction des résultats de l'étude selon les normes scientifiques. Chaque binôme rédige un compte-rendu.
  
- ☞ **CBT3005 – Enzymologie (3 cr.)** : Description et analyse intégrée des différents aspects de l'enzymologie, incluant la classification, la structure, la cinétique et le mécanisme d'action des enzymes, en plus de leurs applications industrielles. Structure des protéines et introduction aux outils WWW qui permettent leur analyse. Nomenclature et classification des enzymes. Bases chimiques des mécanismes d'action. Cinétique chimique et enzymatique : réactions à un et à plusieurs substrats, traitement de l'état stationnaire. Modèles d'inhibition simples et complexes. Régulation physico-chimique de l'activité. Enzymes multimériques et polyfonctionnelles. Régulation allostérique. Mécanismes généraux de la catalyse enzymatique et analyse de quelques mécanismes choisis. Utilisation industrielle des enzymes.
  
- ☞ **CBT3006<sup>3</sup> – Méthodologie d'études des macromolécules biologiques (5 cr.)** : Introduction aux méthodes d'étude des protéines et enzymes. Structures des protéines, production et purification de protéines, caractérisation conformationnelle par spectrophotométrie UV-visible,

---

<sup>3</sup> Ce cours contient des séances de laboratoire

dichroïsme circulaire, fluorospectroscopie et spectroscopie infrarouge. Analyse de structure par spectrométrie de masse, spectroscopie RMN et diffraction de rayons X.

**Laboratoires** : Initiation pratique aux méthodes physiques d'étude des macromolécules biologiques. \_\_Électrophorèse, dichroïsme circulaire, infra-rouge, fluorescence (polarisation), immunodétection et protéines. Initiation pratique aux méthodes physiques d'étude des macromolécules biologiques.

- ☞ **CBT3007 – Physique – chimie (3 cr.)** : Cet enseignement repose sur l'étude du comportement de la matière suivant les principes de la thermodynamique et l'oxydoréduction. L'étudiant y voit une analyse mathématique rigoureuse des propriétés physico-chimiques et aura l'occasion de développer l'habitude d'un raisonnement logique. Applications de la thermodynamique aux équilibres de phases, aux mélanges de gaz et de liquides, aux propriétés colligatives et aux réactions chimiques. Applications de l'oxydoréduction aux dosages redox colorimétriques et potentiométriques, les effets de précipitations et de complexations sur les potentiels redox ainsi que l'interprétation des diagrammes de Pourbaix (diagrammes Potentiel-pH).
- ☞ **CBT3008 – Projet de fin d'études (8 cr.)** : Ce cours de dernière année veut donner la possibilité à l'étudiant d'explorer par lui-même, sous la forme d'un projet de recherche restreint, un problème particulier en chimie ou biochimie. L'étudiant devra faire preuve d'un certain degré d'initiative et d'autonomie. Après avoir choisi un projet de recherche en chimie ou biochimie parmi ceux proposés par le responsable du cours, l'étudiant consulte le professeur responsable du projet et, après entente, effectue sous sa direction une étude bibliographique ou bibliographique et expérimentale. Une synthèse de ces travaux est présentée par écrit et implique, de plus, une communication orale devant un groupe d'étudiants et de professeurs.

#### **EXEMPLE DE CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET**

<b>Semestre</b>	<b>Septembre-Décembre</b>	<b>Janvier-Avril</b>
An 1	CBT1001 ; CBT1002 ; CBT1004 CTC0101 ; CTC0103	CBT1003 ; CBT1005 CTC0102 ; CTC0104
An 2	CBT2001 ; CBT2002 ; CBT2004 CBT2006 ; CTC0105	CBT2003 ; CBT2005 ; CBT2007 CBT2008 ; CBT2009
An 3	CBT3001 ; CBT3002 ; CBT3005 CBT3006 ; CBT3007	CBT3003 ; CBT3004 ; CBT3008

**INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION ET  
D'ECONOMIE APPLIQUEE  
(ISGEA)**

⇒ **Cycle Licence : Fondamentale et Professionnelle**

**OFFRE DE FORMATION ISGEA**

**Cycle Licence : Administration et Gestion des Entreprises**

Ce premier cycle de licence offre une formation pluridisciplinaire, généraliste et « professionnalisante ». Forte d'une gestion académique par acquisition progressive de compétence, elle permet aux étudiants d'acquérir de solides connaissances dans les domaines de la Gestion, du Droit, de l'Economie, mais également d'autres Sciences Humaines et Sociales.

**Professionnalisante** parce qu'elle prépare les étudiants à comprendre le fonctionnement des organismes publics ou privés dans leur environnement juridique, économique, social et à agir dans les métiers contemporains qu'ils proposent. Fortement organisée autour de **l'initiative et l'entrepreneuriat**, elle leur propose de s'impliquer dans la démarche d'initier leur propre activité ou de contribuer, dans une fonction d'encadrement, au développement des entreprises qui les emploieront.

⇒ **La 1<sup>ère</sup> Année** offre des enseignements généraux caractérisés par des **matières fondamentales mais également des outils méthodologiques et des enseignements linguistiques.**

L'objectif de cette première année est de permettre aux étudiants de découvrir leur rôle de citoyens, d'acteurs dans l'économie et d'initiateurs de leur propre projet personnel et professionnel.

⇒ **En 2<sup>ème</sup> Année**, les enseignements progressent en niveau et nécessitent un investissement personnel pour préparer la poursuite d'études universitaires. **Ils s'ouvrent sur le monde du travail et de l'initiative entrepreneuriale (préparation de son projet professionnel) ; l'étudiant peut s'engager dans le statut « d'étudiant-entrepreneur » au sein d'une « junior-entreprise » accessible dès la L2.**

⇒ **A partir de la 3<sup>ème</sup> Année**, les cours se spécialisent plus directement sur les orientations qui seront proposées en Cycle Master. En particulier les orientations vers la **Gestion des Risques et Assurances, la Gestion logistique transports et la QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement). Elle propose également, pour les étudiants intéressés, une

**Licence Professionnelle d'Eco tourisme.** Un stage obligatoire de six à huit semaines (à minima) en entreprise ouvre la porte vers l'insertion professionnelle.

**Cette troisième année est donc une véritable orientation vers le cycle supérieur (Master professionnel ou de recherche); elle est également un tremplin vers l'emploi puisque les cours de spécialisations sont organisés dans une perspective de projet et d'acquisition de compétences sur le terrain. Cela par l'approfondissement de l'entrepreneuriat (incubateur d'entreprise) et /ou le stage auprès d'entreprises partenaires.**

**L'objectif en 3<sup>ème</sup> Année de Licence est de former des généralistes capables d'assurer, en dehors de la création de leur propre entreprise, différentes fonctions de responsabilité au sein des entreprises et organismes privés et publics :**

- **Métiers de l'entreprise :** cadre du management, du commerce et de la distribution, des ressources humaines, de la gestion des risques, de la logistique ou de la finance...
- **Métiers de la fonction publique d'Etat, communautaire et internationale**

**Métiers de l'international :** import-export, relations internationales, commerce, transport, ONG.

### **III. LES MAQUETTES DU 2<sup>ème</sup> CYCLE**

#### **INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION ET D'ECONOMIE APPLIQUEE (ISGEA)**

⇒ **Cycle Master : Recherche en Sciences de Gestion et Professionnels**

#### **OFFRE DE FORMATION ISGEA**

#### **Cycle Master : Recherche en Sciences de Gestion et Professionnel**

Le programme de **master recherche en sciences de la gestion (MSc)** de l'ISGEA, vise à former des gestionnaires, des conseillers et des chercheurs de haut niveau s'intéressant aux grands enjeux et aux défis actuels des organisations, dont la responsabilité sociétale, le développement technologique, l'économie sociale et les particularités économiques du continent. Il est le fruit de plusieurs années de collaboration avec les dirigeants d'entreprises et les acteurs de différents secteurs clés de notre économie nationale et sous régionale.

Outre le fait que le Master Recherche soit le préalable incontournable pour la préparation d'un Doctorat dans le domaine, l'ensemble de ce programme de 2e cycle, de par son contenu innovant, théorique et pratique répond spécifiquement aux besoins des entreprises de toute nature. À son issue, plusieurs carrières sont envisageables, dont celles d'expert dans un domaine particulier de la gestion, d'analyste, de consultant indépendant ou de conseiller en entreprise permettant d'intervenir dans les organisations par le transfert et l'application d'un éventail de connaissances avancées en gestion.

Grâce à des cours variés, ce programme répond autant aux réalités des organisations qu'aux exigences des entreprises. Il se déploie à travers quatre champs de spécialisation : Gestion commerciale et financière, Logistique et transport, Management stratégique, Eco-tourisme et Développement durable des Territoires – les étudiants ont également l'occasion de collaborer avec des professeurs impliqués et des professionnels de l'industrie afin de développer leurs capacités d'analyse, de synthèse, d'intervention et de communication.

### **Objectifs**

Cette formation entend doter les étudiants de connaissances théoriques et pratiques approfondies dans le champ de l'administration et la gestion des entreprises, ainsi que d'un esprit critique propice à l'analyse dans les différentes autres disciplines.

Plus spécifiquement, elle vise à former des analystes aptes à intervenir dans les organisations par le transfert et l'application d'une large palette de connaissances avancées en administration. Elle initie les étudiants à la recherche en sciences de la gestion, en plus de favoriser l'exploration des connaissances dans un champ de recherche de leur choix. Les étudiants développent également des capacités d'intervention et de communication dans ce même champ par la résolution d'un problème vécu au sein d'une organisation, par la production d'un essai ou d'un mémoire.

### **Perspectives professionnelles**

Formation permettant d'intervenir dans les organisations par le transfert et l'application de connaissances avancées en Gestion et en Economie Appliquée. Par exemple :

- Expert(e) dans un domaine particulier de la gestion ;
- Carrières d'enseignants(es) et de chercheurs (es) ;
- Analyste et Consultant(e) indépendant(e) ;
- Conseiller(ère) et Gestionnaire en entreprise.

***Filière : MASTER 1 RECHERCHE SCIENCES DE GESTION***

Semestres	UNITES D'ENSEIGNEMENT(UE)			Volume horaire et crédits			Nature et durée épreuves		
	Bloc UE	Code UE	Intitulés UE	CM	TD	Total	Crédits	Type	Epreuve
7	UE 7.1 Enseignements Fondamentaux	UE 7.1.1	Microéconomie Approfondie	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 7.1.2	Analyse des données et modélisation	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 7.1.3	Commerce et marketing international	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	UE 7.2 Outils	UE 7.2.1	Marketing bancaire et des assurances	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 7.2.2	Economie publique	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 7.2.3	Finance Approfondie	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 7.2.4	Droit fiscal	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
	UE 7.3 Culture et langues	UE 7.3.1	Informatique appliquée (Excel)		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h
UE 7.3.2		Anglais des affaires	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h	
<b>TOTAL SEMESTRE 7</b>				<b>184</b>	<b>85</b>	<b>269</b>	<b>30</b>		
8	UE 8.1 Enseignements Fondamentaux	UE 8.1.1	Macroéconomie Approfondie	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 8.1.2	Econométrie Appliquée	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 8.1.3	Economie de l'environnement	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 8.1.4	Gestion des projets	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	UE 8.2 Outils	UE 8.2.1	Economie de développement	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 8.2.2	Economie du travail	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
	UE 8.3 Culture et langues	UE 8.3.1	Anglais des affaires	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 8.3.2	Méthodologie et projet tutoré	20			2	CC/ET	Ecrit 2h
UE 8.3.3		Leadership stratégique		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h	
<b>TOTAL SEMESTRE 8</b>				<b>186</b>	<b>85</b>	<b>251</b>	<b>30</b>		
<b>TOTAL MASTER 1</b>				<b>370</b>	<b>170</b>	<b>520</b>	<b>60</b>		

***Filière : MASTER 2 RECHERCHE SCIENCES DE GESTION***

Semestres	UNITES D'ENSEIGNEMENT(UE)			Volume horaire et crédits			Nature et durée épreuves		
	Bloc UE	Code UE	Intitulés UE	CM	TD	Total	Crédits	Type	Epreuve
<b>9</b>	<b>UE 9.1 Enseignements Fondamentaux</b>	UE 9.1.1	Théories du management public	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.1.2	Audit et contrôle de gestion (étude de cas)	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.1.3	Management stratégique et opérationnel	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.2.1	Marketing de la distribution	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.2.2	Evaluation des projets	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.2.3	Rédaction administrative	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.2.4	Techniques de communication	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.3.1	Analyse des faits économiques contemporains	20		20		CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.3.2	Ethique et déontologie des affaires	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>TOTAL SEMESTRE 9</b>			<b>210</b>	<b>60</b>	<b>270</b>	<b>30</b>		
<b>10</b>	<b>UE 10 Professionnalisation</b>	UE 10	Stage en Entreprise et rédaction de mémoire (4 à 6 mois)				30	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>TOTAL SEMESTRE 10</b>						<b>30</b>		
	<b>TOTAL Master 2</b>			<b>210</b>	<b>60</b>	<b>270</b>	<b>60</b>		

***Filière : MASTER 1 PRO (TRONC COMMUN) GESTION DES RISQUES ET DES ASSURANCES***

Semestres	UNITES D'ENSEIGNEMENT(UE)			Volume horaire et crédits			Nature et durée épreuves		
	Bloc UE	Code UE	Intitulés UE	CM	TD	Total	Crédits	Type	Epreuve
7	UE 7.1 Enseignements Fondamentaux	UE 7.1.1	Microéconomie Approfondie	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 7.1.2	Analyse des données et modélisation	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 7.1.3	Commerce et marketing international	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	UE 7.2 Outils	UE 7.2.1	Marketing bancaire et des assurances	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 7.2.2	Comptabilité des sociétés	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 7.2.3	Droit fiscal	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 7.2.4	Techniques bancaires	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
	UE 7.3 Culture et langues	UE 7.3.1	Informatique appliquée (Excel)		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 7.3.2	Anglais des affaires	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
	<b>TOTAL SEMESTRE 7</b>				<b>184</b>	<b>85</b>	<b>269</b>	<b>30</b>	
8	UE 8.1 Enseignements Fondamentaux	UE 8.1.1	Gestion des projets	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 8.1.2	Audit et contrôle interne	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 8.1.3	Stratégie et techniques de négociation	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 8.1.4	Economie du transport	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
	UE 8.2 Outils	UE 8.2.1	Les normes ISO	24	12	36	4	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 8.2.2	Assurance maritime et transport	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
	UE 8.3 Culture et langues	UE 8.3.1	Anglais des affaires	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 8.3.2	Méthodologie et projet tutoré	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
UE 8.3.3		Leadership stratégique		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h	
<b>TOTAL SEMESTRE 8</b>				<b>186</b>	<b>85</b>	<b>251</b>	<b>30</b>		
<b>TOTAL MASTER 1</b>				<b>370</b>	<b>170</b>	<b>520</b>	<b>60</b>		

***Filière : MASTER 2 PRO GESTION DES RISQUES ET DES ASSURANCES***

Semestres	UNITES D'ENSEIGNEMENT(UE)			Volume horaire et crédits			Nature et durée épreuves		
	Bloc UE	Code UE	Intitulés UE	CM	TD	Total	Crédits	Type	Epreuve
<b>9</b>	<b>UE 9.1 Enseignements Fondamentaux</b>	UE 9.1.1	Microéconomie du risque et de l'assurance	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.1.2	Droit et fiscalité des assurances	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.1.3	Techniques d'assurance	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.2.1	Statistique de l'assurance	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.2.2	Comptabilité des assurances	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.2.3	Distribution et marketing des produits d'assurance	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.2.4	Gestion des risques opérationnels	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.3.1	Gestion d'actifs	20		20		CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.3.2	Analyse coûts-bénéfices et évaluation		25	25	2	CC/ET	Ecrit 2h
<b>TOTAL SEMESTRE 9</b>				<b>190</b>	<b>85</b>	<b>275</b>	<b>30</b>		
<b>10</b>	<b>UE 10 Professionnalisation</b>	UE 10	Stage en Entreprise et rédaction de mémoire (4 à 6 mois)				30	CC/ET	Ecrit 2h
<b>TOTAL SEMESTRE 10</b>							<b>30</b>		
<b>TOTAL Master 2 GRA</b>				<b>190</b>	<b>85</b>	<b>275</b>	<b>60</b>		

***Objectif :*** Donner aux étudiants une solide formation dans le domaine de l'évaluation et l'analyse économique des risques, de leur prévention et de leur assurance.

***Débouchés :*** Risk manager, courtier d'assurances, souscripteur assurances-réassurance, chargé d'étude, consultant.

**Filière : MASTER 2 PRO GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT**

Semestres	UNITES D'ENSEIGNEMENT(UE)			Volume horaire et crédits			Nature et durée épreuves		
	Bloc UE	Code UE	Intitulés UE	CM	TD	Total	Crédits	Type	Epreuve
<b>9</b>	<b>UE 9.1 Enseignements Fondamentaux</b>	UE 9.1.1	Economie de transport transit et expertise maritime	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.1.2	Logistique industrielle et commerciale	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.1.3	Management stratégique et opérationnel	30	12	42	6	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.2.1	Marketing de la distribution	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.2.2	Gestion de la chaîne logistique	20	12	32	3	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.2.3	Gestion des achats / approvisionnements	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.2.4	Droits des activités logistiques	20		20	2	CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.3.1	Gestion maritime et portuaire	20		20		CC/ET	Ecrit 2h
		UE 9.3.2	Ethique et déontologie des affaires			25	25	2	CC/ET
<b>TOTAL SEMESTRE 9</b>				<b>190</b>	<b>85</b>	<b>275</b>	<b>30</b>		
<b>10</b>	<b>UE 10 Professionnalisation</b>	UE 10	Stage en Entreprise et rédaction de mémoire (4 à 6 mois)				30	CC/ET	Ecrit 2h
<b>TOTAL SEMESTRE 10</b>							<b>30</b>		
<b>TOTAL Master 2 GLT</b>				<b>190</b>	<b>85</b>	<b>275</b>	<b>60</b>		

**Objectif** : Former de futurs cadres logisticiens en dotant les apprenants des différentes pratiques de la logistique et du transport (achats, approvisionnements, distribution physique, etc.).

**Débouchés** : Responsable logistique ; Responsable d'entrepôt ; Responsable d'exploitation ; Responsable de production.

***Filière : MASTER 1 (M1) DROIT PUBLIC ET SCIENCES  
POLITIQUES***

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES (FDSP) : Année académique 2020-2021

*Programme conforme à la directive 02/06-UEAC-019-CM-14 Portant organisation des études universitaires dans l'espace CEMAC dans le cadre du système LMD*

**MASTER FORMATION INITIALE**

SEMESTRE 1				SEMESTRE 2			
Unités d'enseignement	CM	% de la matière dans l'UE	ET/CC	Unités d'enseignement	CM	% de la matière dans l'UE	ET/CC
<b>UEF</b>				<b>UEF</b>			
Droit international humanitaire	30	50 %	7	Droit et contentieux électoral	30	50 %	7
Contentieux fiscaux et douaniers	30	50 %	7	Droit des organisations internationales et ONG	30	50 %	7
<b>TOTAL DE L'UE</b>	<b>60h</b>		<b>14C</b>	<b>TOTAL DE L'UE</b>	<b>60h</b>		<b>14C</b>
<b>UEC 1</b>				<b>UEC 1</b>			
Droit de la fonction publique et des C.T.D.	30	50 %	5	Droit des marchés publics	25	50 %	5
Management des organisations	25	50 %	5	Droit public des affaires	25	50 %	5
<b>TOTAL DE L'UE</b>	<b>55h</b>		<b>10C</b>	<b>TOTAL DE L'UE</b>	<b>50h</b>		<b>10C</b>
<b>UEC 2</b>				<b>UEC 2</b>			
Droit de l'environnement et du développement durable	25	50 %	3	Rédaction des actes administratifs et normatifs	20	50 %	2
Fondements et théorie de la science politique	30	50 %	3	Méthodologie de la recherche	20		2
				G.R.H.	20	50%	2
<b>TOTAL DE L'UE</b>	<b>55h</b>		<b>6C</b>	<b>TOTAL DE L'UE</b>	<b>60h</b>		<b>6C</b>
<b>Total Semestre 1</b>	<b>170h</b>		<b>30 C</b>	<b>Total semestre 2</b>	<b>170 h</b>		
<b>Total de l'année</b>				<b>Total Semestres 1+2 =</b>	<b>340 h</b>	<b>Total Crédits=</b>	<b>60C</b>

***Filière : MASTER 1 (M1) DROIT PRIVE ET SCIENCES  
CRIMINELLES (fondamental et affaires)***

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES (FDSP) : Année académique 2020-2021  
Programme conforme à la directive 02/06-UEAC-019-CM-14 Portant organisation des études universitaires dans l'espace CEMAC dans le cadre du système LMD

**MASTER FORMATION INITIALE**

SEMESTRE 1				SEMESTRE 2			
Unités d'enseignement	CM	% de la matière dans l'UE	ET/CC	Unités d'enseignement	CM	% de la matière dans l'UE	ET/CC
<b>UEF</b>				<b>UEF</b>			
Droit International privé	30	50 %	7	Régimes matrimoniaux et Successions	30	50 %	7
Voies d'exécution et Procédures de distribution	30	50 %	7	Droit bancaire et instruments de paiement	30	50 %	7
<b>TOTAL DE L'UE UEC 1</b>	<b>60h</b>		<b>14C</b>	<b>TOTAL DE L'UE UEC 1</b>	<b>60h</b>		<b>14C</b>
Droits des transports et assurance	30	50 %	5	Droit des entreprises en difficulté	25	50 %	5
Droit pénal spécial	25	50 %	5	Droit pénal international	25	50 %	5
<b>TOTAL DE L'UE UEC 2</b>	<b>55h</b>		<b>10C</b>	<b>TOTAL DE L'UE UEC 2</b>	<b>50h</b>		<b>10C</b>
Modes alternatifs de résolution des litiges	20	50 %	3	Rédaction des actes de procédure	20	50 %	3
Contentieux fiscaux et douaniers	30			Méthodologie de la recherche	20		
-	30	50 %	3	G.R.H	20	50 %	3
<b>TOTAL DE L'UE</b>	<b>60h</b>		<b>6C</b>	<b>TOTAL DE L'UE</b>	<b>60h</b>		<b>6C</b>
<b>Total Semestre 1</b>	<b>180h</b>		<b>30 C</b>	<b>Total semestre 2</b>	<b>170h</b>		
<b>Total de l'année</b>				<b>Total Semestre 1+ 2 =</b>	<b>350 h</b>	<b>Total crédits=</b>	<b>60C</b>

**Filière : MASTER 2 (M2) RECHERCHE DROIT PRIVE ET SCIENCES CRIMINELLES**

**Parcours : Droit privé général / Droit des affaires / Sciences criminelles**

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES (FDSP) : Année académique 2020-2021  
Programme conforme à la directive 02/06-UEAC-019-CM-14 Portant organisation des études universitaires dans l'espace CEMAC dans le cadre du système LMD

1 <sup>er</sup> semestre				2 <sup>ème</sup> semestre			
Intitulé des Unités d'Enseignements	Heures/ Matière	Crédits /Unité d'enseignement	Ecrits terminaux/heures	Intitulé des Unités d'Enseignements	Heures /Matière	Crédits /Unité d'enseignement	Ecrits terminaux /heures
Unité d'enseignements fondamentaux (UEF)				Directions d'Etudes et de Recherches Travail personnel de l'étudiant (TPE)			
<b>UEF-1- Théorie Générale du droit</b>	30 h	<b>15</b>	5 h	<b>DER-1- Droit privé général 2</b>	20 h	<b>12</b>	<b>Jury/exposé</b>
<b>UEF-2- Droit des obligations approfondi</b>	30 h		5 h	<b>DER-2- Droit des affaires 2</b>	20 h		
	<b>60 h</b>			<b>DER-3- Droit criminel 2</b>	60 h		
Unité d'enseignements complémentaires (UEC) : Séminaire thématique				Unité d'enseignements recherche (UER)			
<b>UEC-1- Droit Privé Général 1</b> (Droit notarial / Droit processuel / Droit International privé/ droit de la preuve)	30 h	<b>12</b>	3 h	<b>UER-1- Séminaire de Méthodologie générale de la recherche</b>	25 h	<b>18</b>	<b>Soutenance de mémoire</b>
<b>UEC-2- Droit des Affaires 1</b> (Droit concurrence et consommation/ Droit du commerce international et arbitrage / Droit des marchés financiers / Droit social)	30 h		3 h	<b>UER-1- Séminaire de méthodologie de la recherche à la carte</b>	25 h		
<b>UEC-3- Droit Criminel 1</b> Politique criminelle-criminologie / Droit pénal général- Procédure pénale/ Droits de l'homme et Libertés publiques	30 h		3 h	<b>UER-2- Mémoire</b>			
<b>150 h</b>							
<b>Travail personnel de l'étudiant (TPE) :</b>	60 h	<b>3</b>					
<b>Total des crédits semestriels</b>		<b>30</b>		<b>Total des crédits semestriels</b>		<b>30</b>	

**Total des crédits annuels : 60**

**Total horaire : 260 h**

## Filière : MASTER 2 (M2) RECHERCHE DROIT PUBLIC ET SCIENCES POLITIQUES

**FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES (FDSP) : Année académique 2020-2021**  
*Programme conforme à la directive 02/06-UEAC-019-CM-14 Portant organisation des études universitaires dans l'espace CEMAC dans le cadre du système LMD*

1 <sup>er</sup> semestre				2 <sup>ème</sup> semestre			
Intitulé des Unités d'Enseignements	Heures/ Matière	Crédits /Unité d'enseigne ment	Ecrits terminaux/ heures	Intitulé des Unités d'Enseignements	Heures /Matière	Crédits /Unité d'enseigne ment	Ecrits terminaux /heures
<b>Unité d'enseignements fondamentaux (UEF)</b>				<b>Directions d'Etudes et de Recherches</b> Travail personnel de l'étudiant (TPE)			
<b>UEF-1- Droit constitutionnel approfondi</b>	30 h	<b>18</b>	5 h	<b>DER 1- Droit Public Général:</b> Droit et Libertés fondamentaux / Droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire / Droit de la décentralisation et de la coopération décentralisée / Droit des Organisations internationales / Droit de l'environnement/Droit du maintien de la paix et de la sécurité collective  <b>DER-2- Droit Public de l'Economie:</b> Droit public économique/ Droit des marchés financiers/ Droit du commerce international /Fiscalité internationale/ Droit et financement des investissements publics  <b>DER-3- Communication politique et Sociale :</b> Communication politique/ Techniques d'étude de l'opinion / Analyse du discours politique et public ; Sociologie des politiques publiques ; Techniques de recherche et de traitement de l'information ; Techniques de négociation ; Défense nationale  <b>DER-4- Relations internationales :</b>	20 h	<b>12</b>	<b>Jury/exposé</b>
<b>UEF-2- Droit administratif approfondi</b>	30 h		5 h		20 h		
<b>UEF-3- Sociologie (des organisations / politique)</b>	30 h		5 h		20 h		
	90 h		20 h				
<b>Unité d'enseignements complémentaires (UEC) Séminaire thématique</b>				<b>Unité d'enseignements recherche (UER)</b>			
<b>UEC-1- Finances publiques Internationales</b>	20h	<b>10</b>	3 h	<b>UER-1- Séminaire de Méthodologie générale de la recherche</b>  <b>UER-1- Séminaire de méthodologie de la recherche à la carte</b>	25 h	<b>18</b>	<b>Soutenance de mémoire</b>
<b>UEC-2- Droit International Public approfondi</b>	20 h		3 h		25 h		
<b>UEC-3- - Science politique fondamentale :</b> Histoire politique et constitutionnelle du Gabon /Etudes politiques et stratégiques/	20 h		3 h		25 h		

Systèmes politiques comparés / Anthropologie politique / Stratégies de l'édification de la paix mondiale : Histoire des idées politiques	60h			<b>UER-2- Mémoire</b>			
<b>150 h</b>							
<b>Travail Personnel de l'Etudiant (TPE)</b>	60 h	<b>2</b>					
<b>Total des crédits semestriels</b>		<b>30</b>		<b>Total des crédits semestriels</b>		<b>30</b>	
<b>Total des crédits annuels : 60</b>				<b>Total horaires : 260 h</b>			

---

## **4<sup>ème</sup> PARTIE : CORPS ADMINISTRATIF, PROFESSORAL ET INFRASTRUCTURES**

---

<b>I. CORPS ADMINISTRATIF .....</b>	<b>104</b>
<b>II. CORPS PROFESSORAL.....</b>	<b>105</b>
<b>III. RESIDENCES UNIVERSITAIRES A L'UIL .....</b>	<b>106</b>
<b>IV. BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE .....</b>	<b>106</b>
<b>V. SERVICE MEDICO-SOCIAL (INFIRMERIE) .....</b>	<b>108</b>



**Figure 10** : Conférence sur la protection des données à caractère personnel

## I. CORPS ADMINISTRATIF

Le dynamisme et la diversité de notre corps administratif permettent à l'UIL de bien fonctionner et de répondre aux différents problèmes rencontrés par les étudiants.

**Les services académiques, scolarité et suivi des étudiants** comptent 02 collaborateurs. Ce service est chargé de l'organisation de l'inscription administrative et pédagogique des étudiants, de l'accueil et information des étudiants, de la centralisation des procès-verbaux des examens, de l'établissement des attestations tenant lieu de diplômes, du suivi de la procédure de délivrance des diplômes, du suivi et orientation des étudiants, information sur les offres de formation, du suivi des enseignements, de la coordination des activités des établissements, du suivi des activités pédagogiques des établissements, du suivi de l'exécution, en collaboration avec les établissements des décisions prises en matière de programmes pédagogiques, de régimes des études, des examens et méthodes d'enseignement, de la gestion des emplois de temps, du contrôle de la régularité des enseignants et de l'assiduité des étudiants, du suivi de l'organisation des contrôles de connaissances et des examens, de la planification et des statistiques des effectifs enseignants et étudiants, de la planification, statistiques et archives relatifs aux effectifs, capacité d'accueil à court-moyen-long terme.

Par contre, **le service comptabilité** est chargé de la préparation du projet de budget de l'université, de l'exécution du budget de l'Université notamment, du suivi de la procédure des engagements, de l'approvisionnement en fournitures diverses des services de l'université, de la tenue de la comptabilité matière et intendance de l'Université, de suivre les relations de l'UIL avec ses fournisseurs.

**Les services d'intendance** ont pour rôles de mettre en place la gestion du système d'information de l'UIL, d'exploiter et maintenir l'ensemble des infrastructures et des applications composant le système d'information de l'UIL, de gérer les bases de données du développement des techniques des TIC et d'apporter un soutien technique aux différentes entités de l'UIL en matière de TIC.

**Le service des œuvres universitaires** a pour missions l'organisation et la promotion des activités socioculturelles et sportives en milieu universitaire, l'hébergement et la restauration des étudiants, puis le suivi de la protection médicale et sociale des étudiants et des usagers de l'Université.

**La Bibliothèque Universitaire (BU)** est un service d'appui scientifique et pédagogique. Elle est dirigée par un Responsable suppléé par son Adjoint. L'équipe de la BU a notamment pour missions de rechercher avec l'appui des chefs d'établissement, de collecter, de traiter, de classer et de diffuser toute la documentation nécessaire à la communauté universitaire,

d'apporter un appui pédagogique et scientifique aux établissements d'enseignement, aux pôles scientifiques, aux laboratoires, centres et unités de recherche de l'UIL.

## II. CORPS PROFESSORAL

L'UIL fait appel à des universitaires de haut niveau académique, à savoir des Professeurs Titulaires, des Maîtres de Conférences, des Docteurs et des professionnels avec plusieurs années d'expérience, pour dispenser des enseignements dans ses établissements supérieurs.

L'organisation pédagogique repose sur 01 Recteur et 04 Chefs d'établissement (FDSP, EPL, ISGEA, IRBK).

**Tableau 1 : Liste des intervenants à l'UIL (2019-2020)**

NUMERO	NOMS ET PRENOMS	GRADE	SPECIALITE	PROVENANCE
1	Pr. BOKALLI Victor Emmanuel	Professeur titulaire	Droit privé	Cameroun
2	Pr. MBA OWONO Charles	Professeur titulaire	Droit privé	Gabon
3	Pr. MAMBOUNDOU Jean Paul	Maitre de conférences	Gestion	Gabon
4	Pr. HOUNAKE KOSSIVI	Maitre de conférences	Droit public	Togo
5	Pr. AYEWOUDAN	Maitre de conférences	Droit privé	Togo
6	Pr. LEVOA AWONA Serge	Maitre de conférences	Droit privé	Cameroun
7	Pr. KOUAM Siméon Patrice	Maitre de conférences	Droit privé	Cameroun
8	Pr. DIANGITUKWA FWELEY	Maitre de conférences	Sciences sociales	Suisse
9	Dr. NKOULOU Yannick Serge	Maitre-assistant	Droit privé	Cameroun
10	Dr. FOUMENA Gaétan Thierry	Maitre-assistant	Droit public	Cameroun
11	Dr. ONDO Telesphore	Maitre-assistant	Droit public	Gabon
12	Dr. MVE MBEGA Tobie	Maitre-assistant	Science politique	Gabon
13	Dr. BELVAL Flavianne	Chargé de cours	Géostratège	France
14	Dr. AKONO Adam Ramsès	Chargé de cours	Droit privé	Cameroun
15	Dr. ENGNENG ZOLLO Paul	Assistant	Droit privé	Gabon
16	Dr. NDJAMONO François	Assistant	Droit privé	Gabon
17	Dr. NZE BITEGHE Jean Christophe	Assistant	Droit public	Gabon
18	Dr. MOUTSINGA Saint Val	Assistant	Droit privé	Gabon
19	Dr. MA YISSE Christian	Assistant	Histoire du droit	Gabon
20	Dr. ALLOUME OKANE Olga	Assistant	Droit privé	Gabon
21	Dr. MEDZO MENTETOME Olivia	Assistante	Droit public	Gabon
22	Dr. EBA NGUEMA Ismaelline	Assistante	Droit public	Gabon
23	Dr. BENGA NDJEME A.	Assistant	Droit public	Gabon
24	Dr. MA YOUNGOUNG BUGUE	Assistante	Droit privé	Cameroun
25	Dr. WORA Georges	Assistant	Droit public	Gabon
26	Dr. OKOUMA ONDIAS	Assistant	Droit public	Gabon
27	Dr. NGANGUI Hervé	Assistant	Droit public	Gabon
28	Dr. BEKONO NKOA Wilfried	Assistant	Droit privé	Cameroun
29	Dr. KAMDOUM KAMWA U.	Assistant	Economie	Gabon
30	Dr. AKIEME EYELE Samson	Assistant	<i>Legal english</i>	Gabon
31	Dr. BIYOGHE BI NTOUGOU	Assistant	Science politique	Gabon
32	Dr. ATANGANA ONDZINGUI	Assistant	Droit public	Cameroun
33	Mlle. MOUANGA MOUSSEVOULA Grace	ATR	Droit privé	Gabon
34	M. EBANG NKOULOU	ATR	Droit public	Gabon
35	ANDONGLIBAKOU	ATR	Droit public	Gabon
36	Dr. EDOU EDOU Paulin	Haut fonctionnaire communautaire OAPI	Propriété intellectuelle	Gabon
37	Dr. AGNAMA EBOUMI Pascal	Avocat	Droit privé	Gabon
38	Dr. BIYANDZA Jean Bosco	Administrateur	Gouvernance et démocratie	Gabon

39	M. LEBAMA Jacques	Magistrat de classe exceptionnelle	Juge constitutionnel	Gabon
40	M. BIDZO ELLA	Administrateur	Juriste	Gabon
41	M. LEBONDO LEMALI	Administrateur	Finances publiques	Gabon
42	M. BOUTOGOUE Evrard	Magistrat (procureur)	Juriste	Gabon
43	M. MBA MIHINDOU Léance	Magistrat (Juge d'instruction)	Juriste	Gabon
44	M. LEKOGO Daniel	Inspecteur du Trésor	Droit et contentieux fiscal	Gabon
45	M. ONDINGA NGOUENGOUE Michel	Inspecteur des Douanes	Droit et contentieux douanier	Gabon

### III. RESIDENCES UNIVERSITAIRES A L'UIL

L'UIL dispose de deux (2) résidences universitaires (*Une « Filles », Une « garçons »*). Situées au cœur du campus, elles se composent de chambres individuelles et collectives de standings divers, dont les tarifs sont explicitement exposés lors de l'inscription administrative. **L'occupation d'une chambre entraîne l'adoption par l'étudiant du règlement intérieur de l'UIL, et la signature (par l'étudiant et sa « caution ») du règlement spécifique à la résidence, extrait du règlement intérieur de l'UIL**

Afin de favoriser leur épanouissement intellectuel, moral et social, et concrétiser ainsi le projet éducatif de l'institution, les étudiants sont tenus de respecter les règles de vie et deux principes fondamentaux : la neutralité et la laïcité.



**Figure 11** : Vue des deux résidences universitaires de l'UIL et d'une partie du stade

### IV. BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

L'UIL dispose d'un espace de documentation composé d'une bibliothèque physique et numérique en lien avec les universités partenaires. Dotée de moyens informatiques et audio-

visuels, elle permet aux étudiants et aux enseignants d'effectuer des recherches ad hoc pendant leurs travaux et recherches ; elle permet aussi d'effectuer des vidéo-conférences et des communications à distance lorsque c'est nécessaire (recherches, enseignement à distance, plates formes partagées, etc.).

La Bibliothèque Universitaire (BU) est un outil pédagogique, un service d'appui scientifique et pédagogique et un lieu dans lequel les usagers font des recherches et travaillent sur documents. Elle ouverte à tous les publics souhaitant bénéficier de ses services. La consultation des documents et le travail sur place sont libres et gratuits dans le respect de tous ceux qui y travaillent.

☞ **Période d'ouverture** : ouverte en continu du lundi au vendredi.

☞ **Heure d'ouverture** : de 09h à 21h00.



**Figure 12:** Vue de l'intérieur de la bibliothèque universitaire de l'UIL

## V. SERVICE MEDICO-SOCIAL (INFIRMERIE)

**Préalable:** au moment de son inscription, chaque étudiant doit obligatoirement joindre dans le dossier étudiant, la fiche médicale qu'il aura remplie et signée...

L'infirmierie de l'UIL comprend un médecin, des infirmiers et une assistante sociale. Les infirmiers accueillent les étudiants pour tout motif ayant une incidence sur leur santé, y compris les motifs d'ordre relationnel ou psychologique. Ils assurent la liaison avec la famille et l'équipe éducative. Ils peuvent intervenir à la demande d'un étudiant, de sa famille ou d'un membre de l'équipe éducative.

Les infirmiers accueillent les étudiants de préférence en dehors des cours, afin d'assurer le bon déroulement de leur scolarité. Seuls ceux qui présentent un problème médical qui ne peut attendre la fin du cours ou le retour à la maison se rendront à l'infirmierie. Les infirmiers ne peuvent se substituer à un médecin ou à un pharmacien.

Les étudiants sont invités à informer les assistantes sociales de tout problème de santé, et cela dès le début de l'année pour ceux d'entre eux victimes d'affections à cycle répétitif.

S'agissant de la prise en charge en cas d'urgence (malaise ou accident), il existe au sein de l'UIL, un protocole d'urgence. Il assure qu'en cas de malaise ou d'accident, l'étudiant est pris en charge gratuitement par les infirmiers, puis par le médecin de l'UIL qui, ensemble, doivent décider de son maintien à l'UIL ou de son évacuation dans une unité sanitaire, en fonction de la gravité de la situation.



**Figure 13 :** Panneau signalétique indiquant les différents compartiments au sein de l'UIL

---

## **5<sup>ème</sup> PARTIE : VIE ASSOCIATIVE ET AUTRES ACTIVITES DANS L'UIL**

---

<b>I. MUTUELLE DE L'UIL (MUIL).....</b>	<b>112</b>
<b>II. LES ACTIVITES SPORTIVES .....</b>	<b>113</b>
<b>III. LES ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES.....</b>	<b>113</b>
<b>IV. LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES .....</b>	<b>113</b>



**Figure 14** : Journée récréative à UIL

## I. MUTUELLE DE L'UIL (MUIL)

L'UIL est un espace de citoyenneté pour tous et chacun en est responsable. La Mutuelle de l'Université Internationale de Libreville (MUIL) est une association (mouvement associatif) à but non lucratif et apolitique, reconnue par l'espace de l'Université, dont l'objectif est de :

- ❖ développer des activités intra et extra scolaires ;
- ❖ venir en soutien à l'action de l'administration dans les domaines de l'éducation et l'épanouissement des étudiants de ladite institution ;
- ❖ favoriser la mobilité des étudiants mais également de l'administration dans le cadre des échanges entre les différents établissements à savoir la Faculté de Droit et de Science Politique (FDSP), l'Institut Supérieur de Gestion et d'Economie Appliquée (ISGEA) et de l'Ecole Polytechnique de Libreville (EPL) et l'Institut International de recherches Biomédicales et de Bio technologie (IRBK), entre autres.

La Mutuelle de l'Université Internationale de Libreville (MUIL) a pour vocation d'amener les étudiants à mieux se connaître au travers des différentes activités qu'elle proposera tout au long de l'année.

La vie associative des étudiants s'organise ainsi autour de la MUIL. Représentant les étudiants adhérents, la MUIL s'assigne pour objectifs :

- La promotion culturelle et sportive ;
- L'assistance, l'unité et la fraternité entre les étudiants ;
- L'aide sociale aux étudiants ;
- La mise en place des mécanismes ou cadres de concertation permettant de contribuer à la renommée et à la visibilité de l'Université Internationale de Libreville ;
- L'harmonisation et facilitation des relations entre étudiants, personnel administratif et d'encadrement pédagogique pour un meilleur suivi académique d'une part, et d'autre part, une meilleure cohésion sociale.

## **II. LES ACTIVITES SPORTIVES**

Ayant compris l'importance que revêtent les activités culturelles et sportives dans la vie estudiantine, l'équipe dirigeante de l'UIL a placé l'épanouissement complet de ses étudiants au cœur de ses préoccupations. C'est pour cette raison que l'UIL encourage depuis quelques années la pratique des activités culturelles et sportives dans ses établissements.

Aussi, les activités sportives les plus pratiquées par les étudiants de l'UIL sont le football et le basketball.

## **III. LES ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES**

A l'UIL, les activités socio-culturelles occupent une attention particulière dans l'esprit de l'équipe dirigeante. Ces activités tournent autour des kermesses et des soirées dansantes organisées par la Mutuelle de l'UIL à l'intention des étudiants. Ces divers moments socio-culturels sont également des opportunités de brassage culturel et intercommunautaire des étudiants d'origines et de nationalités diverses.

## **IV. LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES**

Les activités socio-éducatives menées au sein de l'UIL concernent principalement les visites d'entreprises afin de permettre aux étudiants d'être au contact de ce qui se fait dans leurs domaines, et des excursions sur des sites touristiques dans Libreville et sa banlieue.

---

# 6<sup>ème</sup> PARTIE : STAGES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

---

I. STAGES ET INSERTION PROFESSIONNELLE .....	115
II. OUVERTURE A L'INTERNATIONAL.....	116
L'UNIVERSITE INTERNATIONALE DE LIBREVILLE (UIL) EN IMAGES .....	117

## I. STAGES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

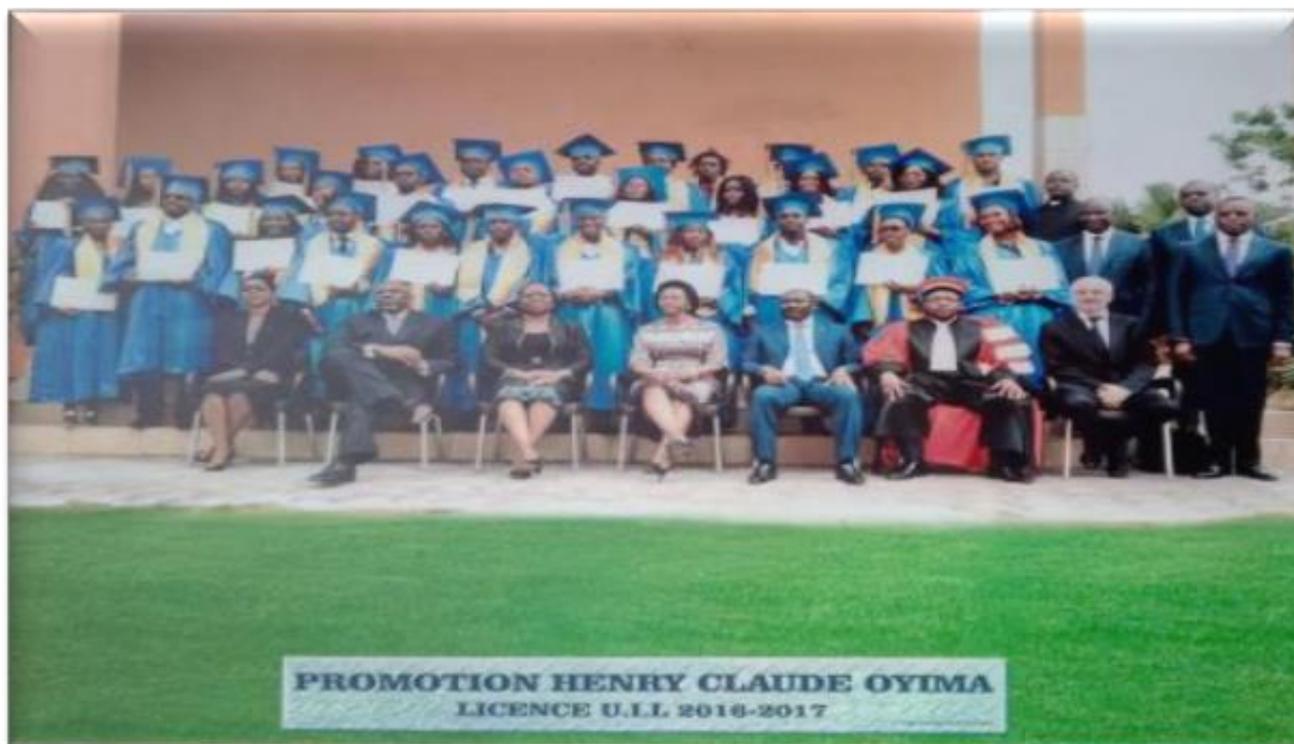
Les études et l'inscription dans la vie active sont indissociables. Il appartient à chaque étudiant(e) de définir son projet professionnel. L'UIL veille activement à accompagner chacun en ce sens et à favoriser cette insertion dans le monde socio-économique.

Ce dernier est exigeant et reste séduit pas des « diplômé(e)s junior (e)s ayant déjà une expertise du terrain. Les stages d'études, obligatoires parfois dès la 1<sup>ère</sup> année dans certaines filières, les cours et conférences transversaux en entrepreneuriat, sont des gages de valorisation du cursus universitaire au niveau de l'UIL.



**Figure 15** : Remise de diplômes aux étudiants, le 8 août 2018 au campus d'Essassa

Cette insertion professionnelle et les stages de nos apprenants sont rendus possible grâce aux différents partenariats que nous avons actuellement avec les entreprises présentes au Gabon et les administrations publiques, à savoir : Gabon Télécom, OLAM Gabon, BOLLORE, GSEZ (Zone Economique Spéciale de Nkok), SOBRAGA, BGFI BANK, BICIG, SEEG, ORABANK, ECOBANK, Airtel Gabon, l'ANINF, AGANOR, IRAF, etc.



**Figure 16** : Remise de diplômes aux étudiants de Licence en 2017

## **II. OUVERTURE A L'INTERNATIONAL**

L'Université Internationale de Libreville permet de préparer les étudiants à une carrière internationale. Ses enseignements linguistiques, son adhésion à l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et ses accords de partenariat avec des universités africaines, d'Europe et d'Amérique du Nord favorisent les échanges dont la mobilité des étudiants.

Avec son offre de formation diverse et variée, l'UIL assure la formation de l'élite de demain avec son cadre d'étude bucolique et son personnel qualifié et multiculturel. L'UIL est le haut lieu du savoir et de la formation répondant aux exigences de la mondialisation tant pour les professionnels nationaux que les professionnels internationaux.

# L'UNIVERSITE INTERNATIONALE DE LIBREVILLE (UIL) EN IMAGES



**Figure 17 :** Vue d'un groupe d'étudiants de l'UIL.



**Figure 18 :** Vue d'une salle de classe moderne de l'UIL



**Figure 19** : Vue des étudiants de l'Ecole Polytechnique travaillant sur une œuvre de génie mécanique



**Figure 20** : Cadre d'études verdoyant et approprié de l'UIL



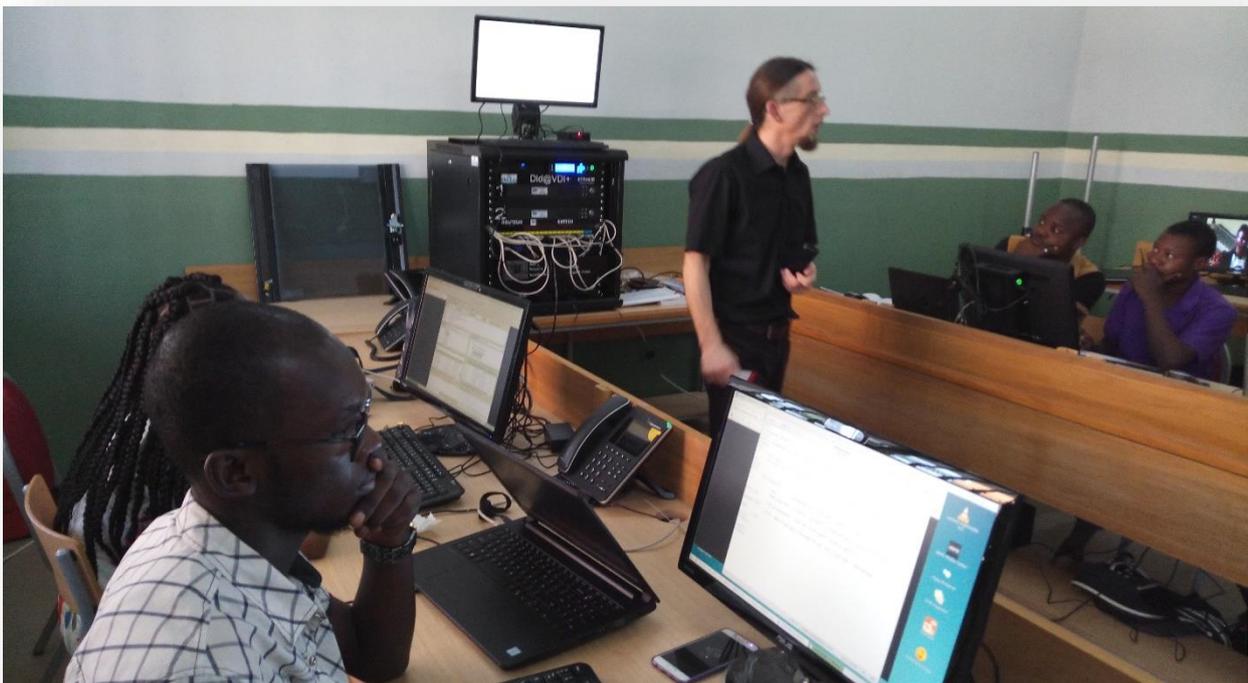
**Figure 21** : Vue des étudiants de l'UIL jouant au football au stade



**Figure 22** : Panneau signalétique orientant les usagers dans l'UIL.



**Figure 18** : Autre panneau signalétique orientant les usagers au sein de l'Université



**Figure 19** : Vue d'une salle de cours de l'UIL



**Figure 23** : Vue des postes de travail dans la bibliothèque de l'UIL